

Mémoire de fin d'études Projet LE LIGNON À TRAVERS LE PORTRAIT

Auteur : Zanchi, Emile

Promoteur(s) : Vandembulcke, Benoît; De Visscher, Lisa

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/25907>

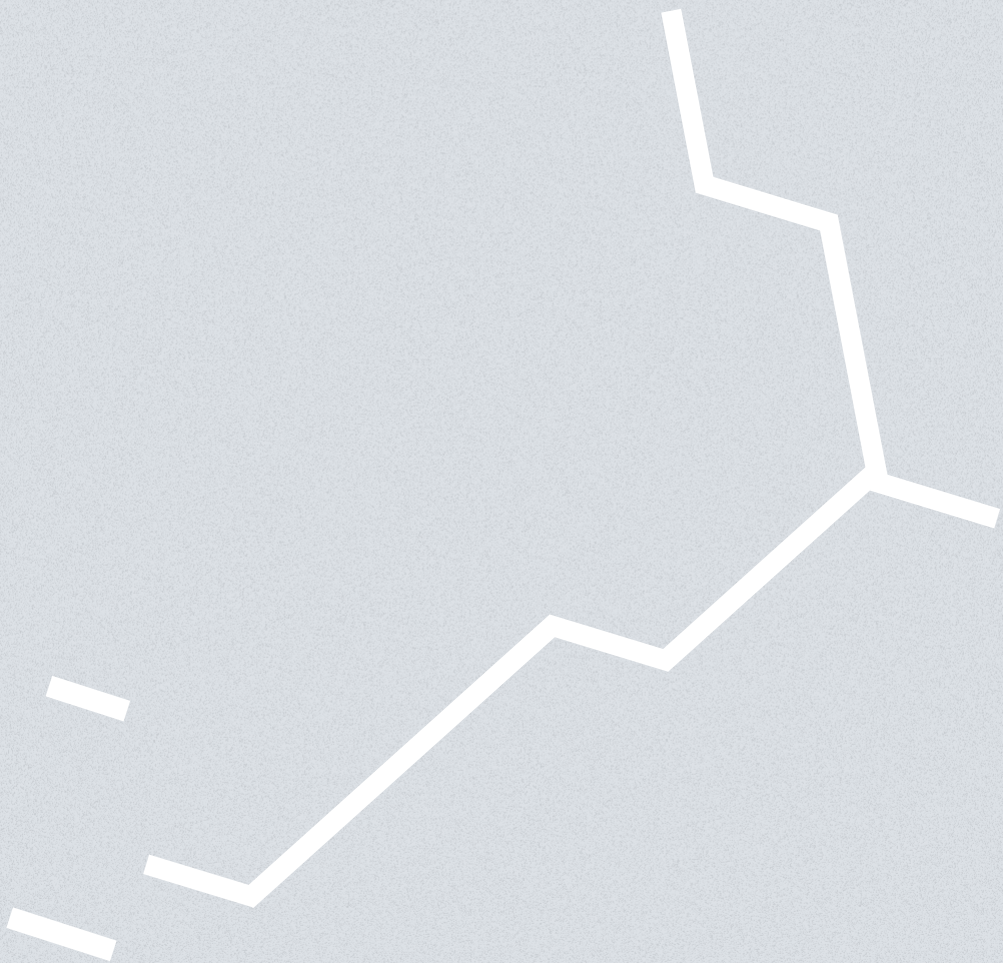
Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

PORTRAIT DU LIGNON

Emile Zanchi 2025-2026



Université de Liège, Faculté d'Architecture

PORTRAIT DU LIGNON

Travail de fin d'étude présenté par Emile Zanchi en vue de l'obtention d'un
Master en Architecture

Sous la direction de Mme Lisa DE VISSCHER et M. Benoît VANDENBULCKE

Année académique 2025-2026

Remerciements

Au terme de ce travail, qui vient clôturer plusieurs années d'études et de réflexion autour de l'architecture, je souhaite adresser mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de ce TFE projet.

Je tiens en tout premier lieu à remercier mes promoteurs, Mme Lisa de Visscher et M. Benoît Vandenbulcke, pour leur accompagnement, leur disponibilité ainsi que la qualité de leurs conseils tout au long de cette recherche. Leurs regards critiques, leurs remarques et leurs échanges ont largement contribué à nourrir et faire évoluer ma réflexion.

Je souhaite également remercier mes lecteurs, Emeric Marchal et Bastien Pilet, pour leur encadrement durant les ateliers de projet, leurs retours, leur écoute ainsi que les discussions enrichissantes qui ont accompagné le développement de ce travail.

Une pensée bien sur à l'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche autour de la Cité du Lignon. Un grand merci aux habitants, aux commerçants, aux membres du comité central ainsi qu'aux différentes personnes ayant accepté de partager leur temps, leurs récits et leurs expériences du quartier.

Je remercie tout particulièrement Mme Falquet, son frère et son mari, ainsi que Mme Rauss et ses amis habitants du Lignon, pour le temps accordé, les nombreuses discussions, les anecdotes et les souvenirs partagés autour du Lignon. Ces échanges ont constitué une matière précieuse dans la construction du portrait développé dans ce mémoire.

Je n'oublie pas Mme Marie Weber et M. Lionel Spicher pour le temps accordé, les discussions partagées, les mises en contact ainsi que les documents transmis au cours de cette recherche.

Ma reconnaissance à Mme Jenny Milevoj Dougan Deni pour les différentes mises en contact et l'aide apportée au cours de cette recherche.

Sans oublier sincèrement ma famille, mes proches ainsi que mes amis pour leur soutien, leur patience et leurs encouragements tout au long de cette année et plus largement durant ces études.

Enfin, un remerciement tout particulier à Sibylle, pour son soutien, sa présence et son aide à plusieurs moments importants de ce travail.

À toutes et tous, merci.

Résumé

Ce travail de fin d'études part d'un questionnement sur les modes de représentation conventionnels de l'architecture et leurs limites : ces outils peinent parfois à rendre compte de l'espace vécu, de la manière dont les habitants s'approprient un lieu, de son évolution dans le temps. C'est à partir de ce constat que ce travail explore la notion de portrait comme outil d'analyse complémentaire, capable d'introduire une forme de sensibilité dans la lecture d'un bâtiment.

La Cité du Lignon, grand ensemble genevois construit entre 1963 et 1971 et aujourd'hui classé monument et site, en constitue le terrain d'étude, un objet d'autant plus complexe que ses dimensions et sa densité amplifient ces questions. Par une immersion sur site, des rencontres avec les habitants et les acteurs du quartier, et une représentation entièrement dessinée à la main, ce travail cherche à restituer ce que les outils conventionnels ne disent pas, en plaçant la question de la temporalité et de l'évolution du bâtiment au cœur de la démarche.

Abstract

This final-year project begins with a reflection on conventional methods of architectural representation and their limitations. Such tools sometimes struggle to convey lived space, the ways in which inhabitants appropriate a place, and how architecture evolves over time. From this observation, the project explores the notion of portraiture as a complementary analytical tool, capable of bringing a more sensitive reading to the interpretation of a building.

The Cité du Lignon, a large housing estate in Geneva built between 1963 and 1971 and now listed as a protected monument, serves as the case study. Its scale and density further intensify these questions. Through on-site immersion, encounters with residents and local stakeholders, and entirely hand-drawn representations, this work seeks to reveal what conventional tools often fail to capture by placing the temporality and evolution of the building at the core of the approach.

Usage de l'IA

L'intelligence artificielle a été mobilisée dans ce TFE comme un appui rédactionnel, dans une logique d'amélioration stylistique et linguistique. Elle a contribué à fluidifier certains passages, à affiner certaines formulations et à assurer une correction orthographique et grammaticale de l'ensemble du texte. Son utilisation a également permis de veiller à une organisation claire et logique des sections, tout en limitant les répétitions, et ce toujours dans le respect de la rédaction personnelle.

Il est important de souligner que l'IA n'a pas participé à l'élaboration des idées, des analyses ou des conclusions. Son rôle s'est limité à un soutien linguistique et rédactionnel, sans jamais se substituer à la réflexion personnelle menée tout au long de ce travail.

Avant-propos

Ce travail marque la fin d'un parcours d'études entamé il y a près de neuf ans dans le domaine de l'architecture.

Par une forme de continuité presque inattendue, le premier projet sur lequel j'ai travaillé au tout début de ma formation de dessinateur en bâtiment me conduisait déjà sur le site de la Cité du Lignon. Il s'agissait alors de redessiner les menuiseries extérieures du centre paroissial, de la Cité du Lignon, dans le cadre d'une rénovation.

La question des grands ensembles construits après-guerre a accompagné cette formation de manière diffuse. Habitant Genève, il était difficile de ne pas être confronté à ces architectures qui constituent une part importante du parc résidentiel de la ville. Ces interrogations sur leur devenir, leurs transformations possibles et la manière de les habiter ont continué de mûrir en arrière-plan tout au long du parcours.

C'est dans ce cadre que la Cité du Lignon s'est imposée comme sujet de travail de fin d'études. J'y arrivais avec les idées reçues que l'on prête généralement à ces grands ensembles modernistes, convaincu d'y trouver des opportunités de projet. Mais en approfondissant les recherches, j'ai découvert un ensemble d'une grande qualité architecturale, ce qui a rendu la question du projet plus complexe qu'anticipé.

C'est dans ce contexte que Mme De Visscher et M. Vandenbulcke m'ont orienté vers la notion de portrait. Ce glissement a ouvert de nouvelles perspectives : là où l'analyse classique semblait atteindre ses limites, le portrait a permis d'observer autrement, de faire apparaître des dimensions plus fines, plus sensibles, moins immédiatement lisibles à travers les outils conventionnels de l'analyse architecturale. C'est précisément par ce détour que des pistes de projet ont pu émerger.

Ce travail cherche ainsi à construire une lecture du Lignon à travers le portrait, et à montrer comment cette approche peut non seulement enrichir la compréhension d'un ensemble existant, mais aussi fonder une posture de projet.

Table des matières

Remerciements	p.5
Résumé	p.6
Abstract	p.6
Usage de l'IA	p.7
Avant-propos	p.8
Table des matières	p.10
Introduction	p.12
Chapitre 1: Apports théoriques	p.19
<i>Partie I : La Cité du Lignon</i>	p.21
1. Genève dans l'après-guerre	p.22
1.1. Genève durant les Trente Glorieuses	p.22
1.2. Croissance démographique et crise du logement	p.24
1.2.1. Croissance démographique et vagues migratoires	p.24
1.2.1. Crise du logement et tensions foncières	p.26
1.3. Planification urbaine et émergence des grands ensembles	p.29
1.3.1. La mise en place d'une planification cantonale	p.29
1.3.1. Le Plan Marais et la structuration du territoire	p.29
1.3.1. L'émergence des grands ensembles genevois	p.33
2. Le projet du Lignon	p.36
2.1. Une opération d'envergure publique	p.36
2.1. Le choix du site et l'implantation territoriale	p.36
2.1. Montage opérationnel et mixité sociale	p.37
3. Les acteurs du projet	p.38
3.1. Georges Addor	p.38
3.2. L'équipe de conception	p.39
3.3. Une vision du logement collectif	p.39
4. Architecture et organisation	p.40
4.1. Implantation et structure urbaine	p.40
4.1. Circulations	p.54
4.1.1. Circulations au rd	p.54
4.1.2. Circulations verticales	p.55
4.1.3. Circulations horizontales	p.55
4.3. Typologies	p.56
4.4. Systèmes constructifs	p.72
5. Héritage et reconnaissance patrimoniale	p.78
<i>Partie II : Le portrait : définition, origines et évolutions</i>	p.83
1. Définition du portrait	p.84
1.1. Origine et étymologie	p.84
1.2. Le portrait comme dispositif de représentation	p.84

1.3. Les composantes fondamentales du portrait	p.86
1.4. Le portrait comme construction du visible	p.87
2. Fonctions historiques du portrait	p.88
2.1. Le portrait comme mémoire	p.88
2.2. Le portrait comme instrument de pouvoir	p.90
2.3. L'empportrait comme construction narrative	p.92
3. Le portrait comme outil de connaissance	p.92
3.1. Organiser et interpréter le réel	p.92
3.2. Un outil critique et ouvert	p.94
<i>Partie III : Du portrait à l'architecture : un déplacement du regard</i>	p.97
1. Les modes conventionnels de représentation architecturale	p.98
1.1. Les outils classiques de représentation	p.98
1.2. Une image maîtrisée du bâtiment	p.98
1.3. Les limites de ces représentations	p.99
2. Le portrait comme outil alternatif	p.100
2.1. Déplacer le regard	p.100
2.2. Révéler les dimensions invisibles	p.100
2.3. Le portrait architectural	p.101
3. Approches contemporaines du portrait	p.102
3.1. Yves Bélogegey : peindre la logique d'un système	p.102
3.2. Béka & Lemoine : filmer la vie ordinaire des bâtiments	p.104
3.3. Elsa Noyons : cartographier l'invisible	p.106
4. Vers une formalisation du portrait architectural	p.108
4.1. Ce que ces approches ont en commun	p.108
4.2. Le portrait comme posture	p.108
4.3. Du regard sensible à la démarche de recherche	p.109
Chapitre 2 : Méthodologie	p.113
1. Objectif du portrait	p.114
2. Les outils d'analyse	p.114
2.1. L'immersion sur site	p.114
2.2. Les rencontres et échanges	p.115
2.2.1. Lionel Spicher	p.116
2.2.2. Marie Weber	p.116
2.2.3. Madame Falquet	p.117
2.2.4. Madame Rauss et les habitants rencontrés	p.117
2.2.5. Les commerçants et acteurs du quartier	p.117
3. Le dessin comme mode de représentation	p.118
3.1. Les cartes sensibles	p.118
3.2. La balade temporelle	p.119
Chapitre 3 : Le portrait	p.123
Chapitre 4 : Conclusion	p.223
Chapitre 5 : Annexes	p.229
Chapitre 6 : Bibliographie	p.257
Chapitre 7 : Table des figures	p.263

Introduction

La Cité du Lignon, construite entre 1963 et 1971 sur le plateau de Vernier, en surplomb du Rhône, est l'une des réalisations les plus ambitieuses de la planification genevoise d'après-guerre. Elle naît dans un contexte de pression démographique et de pénurie de logements sans précédent : entre 1941 et 1970, la population du canton de Genève passe d'environ 170 000 à plus de 300 000 habitants, sous l'effet conjugué du baby-boom, de l'immigration économique et de l'internationalisation croissante de la ville Office cantonal de la statistique de Genève [OCSTAT], 2003). Face à cette urgence, les autorités cantonales engagent une politique de planification territoriale ambitieuse, visant à structurer la croissance urbaine par la réalisation de grands ensembles, capables d'offrir logements, équipements et espaces collectifs dans une composition cohérente (Chélini, 1998).

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet confié à l'équipe d'architectes réunie autour de Georges Addor. Avec près d'un kilomètre de barre continue, environ 2 780 logements et une capacité d'accueil de quelque 10 000 habitants, le Lignon incarne pleinement les idéaux modernistes de son époque : offrir à chacun un logement lumineux, fonctionnel et bien orienté, intégré dans un environnement structuré où circulations piétonnes, espaces verts et équipements publics composent un véritable morceau de ville autonome (EPFL, 2012). La préfabrication, la standardisation et la répétition y deviennent les fondements d'un système constructif rationnel, pensé pour répondre à des besoins massifs dans des délais courts (Benros & Duarte, 2009).

Plus de cinquante ans après son achèvement, le bâtiment demeure debout, habité, reconnu. Classé monument et site en 2009 et engagé depuis lors dans un processus de rénovation énergétique, le Lignon a conservé une remarquable homogénéité, préservant l'essentiel de ses caractéristiques architecturales originelles (DRA5, s.d.). Il est aujourd'hui considéré comme l'un des exemples les plus accomplis du grand ensemble genevois, et fait l'objet d'une attention croissante de la part des milieux académiques, patrimoniaux et architecturaux. Pourtant, le temps qui passe ne laisse aucun bâtiment intact : le vieillissement des structures, l'évolution des modes de vie et les exigences contemporaines en matière de confort et de performance énergétique ont progressivement mis en tension les intentions initiales du projet et sa réalité actuelle (EPFL, 2012).

Comprendre le Lignon aujourd'hui implique donc de dépasser sa seule matérialité. Les plans, les coupes, les photographies d'architecture décrivent avec précision sa forme, sa structure, ses dimensions et sa matérialité. Ils rendent compte du système constructif, de

l'organisation spatiale, de la cohérence urbaine du projet. Mais ils ne disent rien, ou presque, de ce qui s'y vit au quotidien : les rythmes d'usage, les appropriations discrètes, les atmosphères changeantes selon les saisons et les heures, les tensions entre l'intention initiale du projet et la réalité contemporaine de l'habiter. Ces dimensions, sensibles, temporelles, humaines résistent aux outils conventionnels de représentation architecturale (Bêka & Lemoine, s.d.).

Cette résistance n'est pas propre au Lignon. Elle touche plus largement à la manière dont l'architecture est représentée et comprise. Les outils classiques - plans, coupes, élévations, photographies - offrent une compréhension objective et mesurable de l'espace, indispensable à la discipline (Société française des architectes, 2019). Mais ils privilégient majoritairement ce qu'Henri Lefebvre appelait l'espace conçu, c'est-à-dire les représentations produites par les architectes et les urbanistes pour penser et projeter l'espace (Ripoll, 2023). L'espace perçu et l'espace vécu y demeurent partiellement invisibles. Le bâtiment y apparaît comme un objet stabilisé, présenté dans des conditions maîtrisées, alors qu'il constitue en réalité une entité évolutive, continuellement transformée par ses usages et ses habitants (Société française des architectes, 2019).

Face à ces limites, il devient nécessaire d'explorer des approches capables de saisir l'architecture dans toute sa complexité. C'est dans cette perspective que la notion de portrait s'impose comme un outil d'exploration. Traditionnellement associé à la représentation d'un individu, le portrait vise à en saisir la présence et les traits distinctifs au-delà de la simple ressemblance (Tate, 2005). Il ne se limite pas à décrire : il construit une relation de regard entre le sujet représenté et celui qui observe, faisant de lui une forme d'interprétation ancrée (National Portrait Gallery, s.d.). Loin d'être une forme figée, le portrait a traversé les époques en déplaçant continuellement ses fonctions et ses usages, s'affirmant progressivement comme un véritable outil de connaissance, une manière d'organiser une lecture structurée du réel et de révéler ce qui demeure invisible derrière les apparences (Moutat, 2019).

C'est à partir de cette compréhension élargie que devient possible un nouveau déplacement : celui du portrait vers l'architecture. Réaliser le portrait d'un bâtiment ne consiste pas uniquement à en représenter la matérialité ou l'organisation spatiale, mais à révéler sa réalité dans toute sa richesse, les rythmes d'usage, les traces d'appropriation, les tensions entre projet conçu et espace vécu, les dimensions sensibles et temporelles qui échappent au regard immédiat. Ce déplacement implique une posture spécifique : non plus la distance du concepteur, mais une présence prolongée, attentive et ancrée, capable de laisser apparaître ce que le temps et les usages ont inscrit dans l'espace (Courtial, 2011) (Bêka & Lemoine, s.d.) (Noyons, 2025).

La présente recherche s'inscrit dans cette perspective et s'articule autour de la question suivante :

En quoi le portrait d'un bâtiment peut-il constituer un outil capable de révéler les réalités invisibles, sensibles et vécues d'un bâtiment, au-delà de sa représentation architecturale conventionnelle ?

Pour répondre à cette question, cette recherche s'organise en trois temps. Le premier construit le cadre théorique nécessaire à cette exploration : il ancre d'abord la recherche dans son contexte en retraçant l'histoire, le développement et l'architecture de la Cité du Lignon, définit ensuite la notion de portrait dans sa complexité en retraçant les fonctions historiques, et montre enfin comment cette notion se déplace progressivement vers l'architecture et le territoire. Le deuxième développe une méthodologie spécifique, pensée pour le cas de la Cité du Lignon, en articulant les principes du portrait architectural à des modalités concrètes d'observation, de collecte et de représentation. Le troisième met en œuvre cette méthodologie à travers la réalisation effective du portrait architectural du Lignon, ouvrant enfin sur une conclusion qui engage la réflexion vers le projet.

Cette recherche propose d'explorer une approche renouvelée de la lecture et de la compréhension de l'architecture, en envisageant le portrait comme un outil susceptible de dépasser les limites des modes de représentation conventionnels et d'ouvrir l'accès à une compréhension plus fine et plus sensible du bâtiment.



Fig 1 : Photo de la Cité du Lignon , en premier plan les deux tours. Source : Swiss Arc.

1

■ Apports
théoriques

Partie I

La Cité du Lignon

1. Genève dans l'après-guerre

1.1. Genève durant les Trente Glorieuses

La période des Trente Glorieuses (1945-1975) constitue un moment charnière dans l'histoire contemporaine de Genève. Déjà reconnue pour son rôle diplomatique, la ville voit son statut international se renforcer avec l'installation du siège des Nations Unies en 1946, consolidant durablement son attractivité politique et institutionnelle (ONU Genève (s.d.).).

Cette dynamique transforme progressivement la ville en un centre majeur de la diplomatie, du commerce international et de la gouvernance multilatérale. Le développement des organisations internationales s'accompagne d'une forte croissance du secteur tertiaire, notamment dans la finance, l'assurance et l'administration internationale (Genève internationale. (s.d.). Genève connaît alors une mutation profonde de son économie, désormais largement tournée vers les échanges internationaux et les services spécialisés.

Parallèlement, l'implantation du CERN entre 1952 et 1954 marque l'entrée de la région dans l'ère de la recherche scientifique de pointe. La Confédération et le canton mettent à disposition une parcelle d'environ trente hectares à Meyrin afin d'accueillir cette nouvelle « ville de la science », appelée à devenir l'un des principaux centres de recherche européens (Genève internationale, s.d.). Cette implantation contribue à diversifier le profil économique du canton tout en renforçant son attractivité à l'échelle internationale.

Cette prospérité s'accompagne d'importantes transformations sociales et territoriales. La demande pour un habitat plus confortable et mieux équipé augmente fortement, tandis que le secteur du bâtiment s'oriente vers des procédés plus industrialisés, permettant de construire plus rapidement et à plus grande échelle. Les modes de construction artisanaux ne suffisent plus à répondre à la croissance rapide de la demande en logements.

Ainsi, durant les Trente Glorieuses, Genève passe du statut de ville régionale à celui de métropole internationale en pleine transformation économique, sociale et territoriale. Cette période pose les bases du développement urbain accéléré des décennies suivantes et marque l'entrée du canton dans une logique durable de modernisation et de planification.



Fig 2 : Carte postale (1950). Vue sur la rade de Genève. Source : Geneanet Cartes Postales.



Fig 3 : Palais des Nations (1940-1950). Source : ETH-Bibliothek Zürich / Wikimedia Commons.

1.2. Croissance démographique et crise du logement

1.2.1. Croissance démographique et vagues migratoires

Comme l'ensemble de l'Europe occidentale, la Suisse connaît un important baby-boom à partir de 1946. Portée par la stabilité économique de l'après-guerre, la population résidante passe d'environ 4,7 millions d'habitants en 1950 à plus de 5,9 millions en 1970, soit une augmentation de plus d'un million de personnes en vingt ans (Office fédéral de la statistique, 2023).

À cette croissance naturelle s'ajoute une importante immigration étrangère. Afin de répondre aux besoins économiques de l'après-guerre, la Confédération conclut plusieurs accords bilatéraux destinés à encadrer le recrutement de travailleurs étrangers, notamment avec l'Italie (1948), l'Espagne (1961) et le Portugal (1972). Ces accords favorisent l'arrivée de travailleurs saisonniers et qualifiés destinés à soutenir les secteurs industriels, hôteliers et tertiaires en pleine expansion (Vuilleumier, 2015).

Le canton de Genève connaît une croissance démographique particulièrement soutenue. Sa population passe d'environ 170 000 habitants en 1941 à plus de 300 000 en 1970, soit une augmentation de près de 80 % en moins de trente ans (Office cantonal de la statistique de Genève [OCSTAT], 2003). Cette évolution résulte à la fois d'un accroissement naturel marqué et d'un apport migratoire continu, faisant de Genève l'un des territoires les plus dynamiques de Suisse durant les Trente Glorieuses.

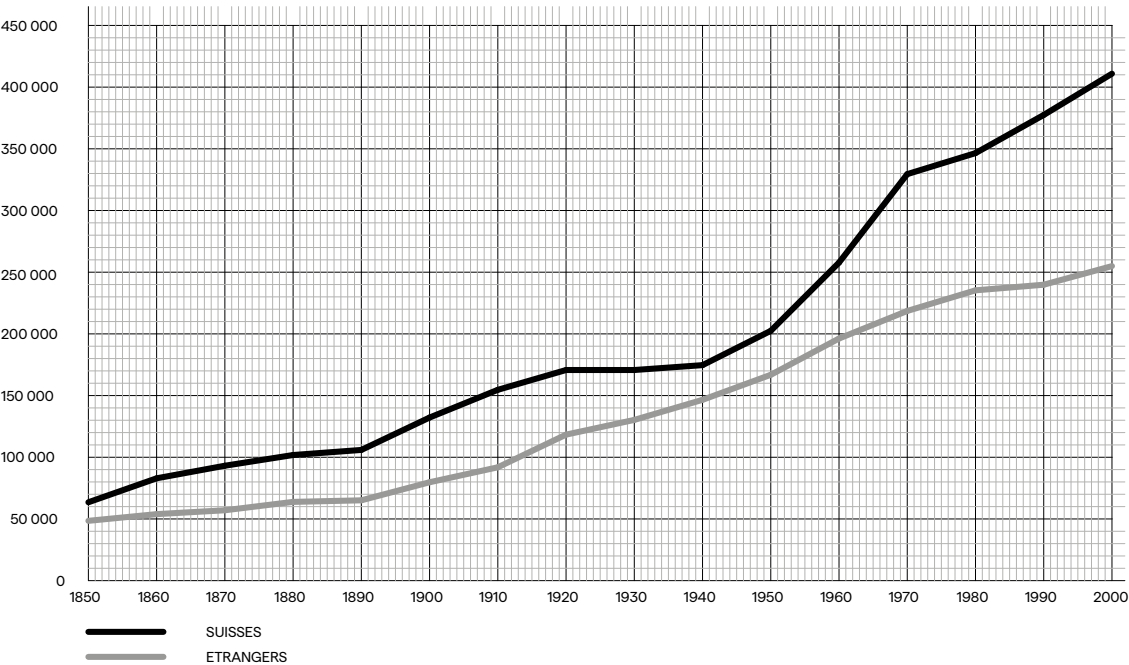


Fig 4 : Évolution de la population du canton de Genève selon l'origine, de 1850 à 2000. Source : Reproduction personnelle à partir des données de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

No. 29122

SPAIN
and
SWITZERLAND

Agreement on the recruitment of Spanish workers for employment in Switzerland. Signed at Madrid on 2 March 1961

Authentic texts: Spanish and French.
Registered by Spain on 15 September 1992.

ESPAGNE
et
SUISSE

Accord sur l'engagement de travailleurs espagnols en vue de leur emploi en Suisse. Signé à Madrid le 2 mars 1961

Textes authentiques : espagnol et français.
Enregistré par l'Espagne le 15 septembre 1992.

Fig 5 : Accord bilatéral Espagne-Suisse (1961). Source : Recueil des Traités des Nations Unies.

1.2.2. Crise du logement et tensions foncières

Cette croissance démographique et économique exerce rapidement une pression considérable sur le marché du logement. Dès le milieu des années 1950, la presse locale évoque une situation de pénurie : « *Trouver un appartement relève du miracle* » (Tribune de Genève, 17 mars 1956). Entre 1950 et 1960, les loyers augmentent d'environ 40 %, tandis que le taux de vacance chute sous les 0,2 %, selon les statistiques cantonales et les rapports du Conseil d'État.

Dans un territoire fortement contraint par la présence du lac, des frontières nationales et de vastes surfaces agricoles protégées, l'offre de logements ne parvient plus à suivre le rythme de la demande.

Cette tension favorise également le développement de phénomènes spéculatifs. Certains propriétaires maintiennent volontairement des logements vacants dans l'attente d'une hausse des valeurs locatives, tandis que plusieurs opérations de démolition-reconstruction apparaissent dans les quartiers centraux, accélérant la transformation du tissu urbain et l'éviction progressive des ménages modestes. Les autorités publiques décrivent alors une situation marquée par la pression foncière, l'inflation immobilière et la fragilisation des populations à revenus faibles ou intermédiaires (Statistique Genève, 2021).

Dans ce contexte social tendu, la question du logement s'impose comme un enjeu politique majeur. Les revendications en faveur du droit au logement, de la protection des quartiers populaires et d'un accès plus équitable au foncier urbain prennent une place croissante dans le débat public genevois à la fin des années 1960, ouvrant la voie à une réflexion plus large sur la planification du territoire cantonal.

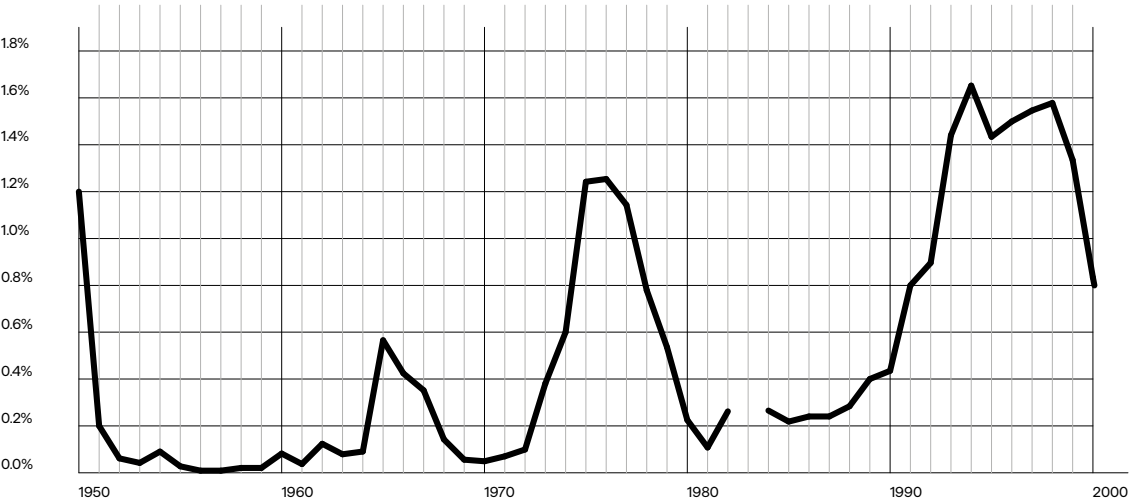


Fig 6 : Pourcentage de logements vacants dans le canton de Genève de 1950 à 2000. Source : Reproduction personnelle d'après les données de l'Office cantonal de la statistique de Genève (OCSTAT).



Fig 7 : Manifestation dans le quartier de Plainpalais, 19 juin 1971. Source : Espazium.
Fig 8 : Tract de l'assemblée des habitants de Plainpalais, septembre 1971. . Source : Espazium.

RESISTANT A L'ABATTAGE DES ARBRES, OCCUPANT UN TERRAIN, PLANTANT UN ARBRE - SUR LE LIEU MEHE OU L'ETAT PREVOIT 2 NOUVELLES ROUTES
L'ASSEMBLEE DES HABITANTS DE PLAINPALAIS LUTTE
CONTRE LA DESTRUCTION DU DERNIER GRAND ESPACE VERT DU QUARTIER
CONTRE L'EXTENSION DU RESEAU DE TRANSPORT INDIVIDUEL
CONTRE L'ABANDON, LA DEHOLITION DES LOGEMENTS BON MARCHÉ
CONTRE LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS, EN PARTICULIER DE CEUX DES HLM EN CONSTRUCTION, ENCEINTES PAR LES NOUVELLES ROUTES

DESCENDANT DANS LA RUE, APPELANT LA VILLE A LA FETE ET AUX CORTÈGES
LES MOUVEMENTS D'HABITANTS DANS TOUTE LA VILLE DISENT
NON A LA TRANSFORMATION ACTUELLE DE LA VILLE
NON A LA VILLE DES PROPRIÉTAIRES, DES PATRONS, DES BANQUIERS

POUR DU LOGEMENT BON MARCHÉ EN VILLE
POUR DES TERRAINS ET DES LOCAUX POUR TOUS,
AVEC LE LOGEMENT, MAINTENANT
POUR DES TRANSPORTS COLLECTIFS, GRATUITS, PARTOUT
POUR L'UNITÉ D'ACTION DES MOUVEMENTS D'HABITANTS
DANS TOUTE LA VILLE

**HABITANTS, ENFANTS DE TOUTE LA VILLE
SUISSES ET ÉTRANGERS, TOUS**
A LA FETE
SAMEDI, 11 SEPTEMBRE, DE 14^h - 22^h
MINOTERIES, TRAM 12 PL. DES AUGUSTINS
SUR LE TERRAIN OCCUPÉ, SOUS LES ARBRES DE PLAINPALAIS

MARIONNETTES, JARDIN, GUIGNOL, SAUCISSES, ACCORDEON,
BOISSONS, POP MUSIC, PEINTURE, JEUX, SPECTACLES, CHANTS
RIRES, JOUJOURS, ARBRES, JEUX DE MASSACRE, MASQUES
MAQUILLAGES, CLOWNS, BALLONS, LIMONADE, PÂTE, FEU...
ASSEMBLEE DES HABITANTS DE PLAINPALAIS

LOGEMENTS VACANTS 1953									
Effectif au 1er décembre 1953 (cuisine comprise) en cours de location (baux non signés)									
Communes		Nombre de logements vacants de pièces							
		Total	1	2	2½-3	3½-4	4½-5	5½-6	6½-7 & +
Genève-Ville	1953	28	3	6	7	6	2	2	2
	1952	32	10	3	5	5	6	3	-
Carouge	1953	3	1	-	1	1	-	-	-
	1952	7	5	-	-	2	-	-	-
TOTAUX	1953	31	4	6	8	7	2	2	2
	1952	39	15	3	5	7	6	3	-
Chêne-Bougeries	1953	2	-	-	-	-	-	2	-
	1952	4	-	2	2	-	-	-	-
Lancy	1953	-	-	-	-	-	-	-	-
	1952	-	-	-	-	-	-	-	-
Vernier	1953	-	-	-	-	-	-	-	-
	1952	-	-	-	-	-	-	-	-
En Tout agglomérat.	1953	33	4	6	8	7	2	4	2
	1952	43	15	5	7	7	6	3	-

Valeur locative brute des logements vacants au 1er décembre 1953		
Communes	1952	1953
Genève-ville	Fr 52 069	Fr 34 585
Carouge	Fr 5 900	Fr 3 520
TOTAUX	Fr 57 969	Fr 38 105

St. 181253

BUREAU CANTONAL DE STATISTIQUE - GENÈVE
ITS SAINT-PIERRE 2 - TÉL. 43200 (INT. 479)
FORMATIONS

LOGEMENTS VACANTS A GENÈVE AU 1er DECEMBRE 1953

Selon le relevé fait par le Bureau Cantonal de Statistique, il appert que, malgré la très forte construction d'immeubles et de logements pendant l'année écoulée, la situation du marché à Genève reste inchangée.

Avant les hostilités, il y avait pléthore de logements. La réserve était de deux à trois fois trop forte; actuellement, on constate qu'elle est inexistante. La réserve devrait couvrir les besoins courants pour le jeu de l'offre et de la demande sur environ 1000 appartements.

Cependant, quelques logements ont été dénombrés vacants le 1er décembre, soit 28 pour la Ville de Genève et 3 pour Carouge. Ces logements peuvent être immédiatement occupés.

D'après les indications, 5 logements seront transformés par la suite, afin d'être plus confortables, 1 est réservé par le propriétaire et 2 sont destinés à être vendus. Si l'on retranche ces 8 appartements, il reste 20 logements dont 5 avec un loyer entre 2000 et 3500 frs, soit le quart de la vacance. Le reste se répartit dans toutes les autres catégories.

La demande ne peut être satisfaite malgré une offre de choix qui malheureusement n'est pas abordable pour une assez grande fraction de la population.

La situation reste critique.

18 DEC. 1953

Fig 9 : Logements vacants à Genève au 1er décembre 1953. Source : Bureau cantonal de statistique-Genève.

1.3. Planification urbaine et émergence des grands ensembles

1.3.1. La mise en place d'une planification cantonale

À partir du milieu des années 1950, Genève entre dans une phase charnière de son développement urbain. La croissance démographique, l'internationalisation de la ville et les tensions croissantes sur le foncier obligent les autorités cantonales à repenser en profondeur les modes de planification du territoire. Dans ce contexte, le canton renforce ses outils de planification : des services spécialisés sont créés et une réglementation plus précise encadre l'usage des terrains. Un système de zonage se met en place, distinguant les secteurs destinés aux villas, aux immeubles collectifs, aux équipements publics ou encore aux zones agricoles protégées. Comme le souligne Klopfenstein, cette période correspond à l'apparition d'un appareil législatif, d'un bureau, de lois et de plans permettant au canton de prendre véritablement la maîtrise de l'aménagement du territoire (Klopfenstein, 2015,).

L'objectif est de structurer la croissance urbaine, de limiter l'étalement désordonné et d'organiser le développement de nouveaux quartiers de manière cohérente. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité des travaux de l'urbaniste Maurice Brailard, qui défend dès les années 1930 une vision régionale du développement genevois, et est ensuite rendue opérationnelle sous la direction d'André Marais, responsable du Service d'urbanisme cantonal entre 1949 et 1966.

1.3.2. Le Plan Marais et la structuration du territoire

Sous l'impulsion d'André Marais, le canton élabore le Plan Marais, développé entre la fin des années 1950 et 1966, première vision globale et moderne du territoire genevois. Celui-ci identifie plusieurs secteurs destinés à accueillir de nouveaux quartiers planifiés, parmi lesquels Meyrin, Onex-Lancy et Le Lignon, avec l'objectif de créer de véritables morceaux de ville intégrant logements, équipements publics, écoles, commerces et espaces verts, plutôt que de laisser se développer des extensions urbaines dispersées.

L'adoption du Plan directeur cantonal en 1966 confirme cette orientation. Le canton passe d'une logique d'interventions ponctuelles à une méthode de développement structurée : réservation foncière, planification des voiries et des équipements publics, hiérarchisation des secteurs prioritaires et coordination avec les communes, les coopératives d'habitation, les régies et certains acteurs privés. Genève passe ainsi du projet d'intention à l'action concrète (Klopfenstein, 2015,).



Fig 10 : Maurice Brailard (1879-1965) Architecte, urbaniste. Source : Fondation brailard architectes.



Fig 11: André Marais (1906-1976) Urbaniste. Source : Éditions d'en bas.

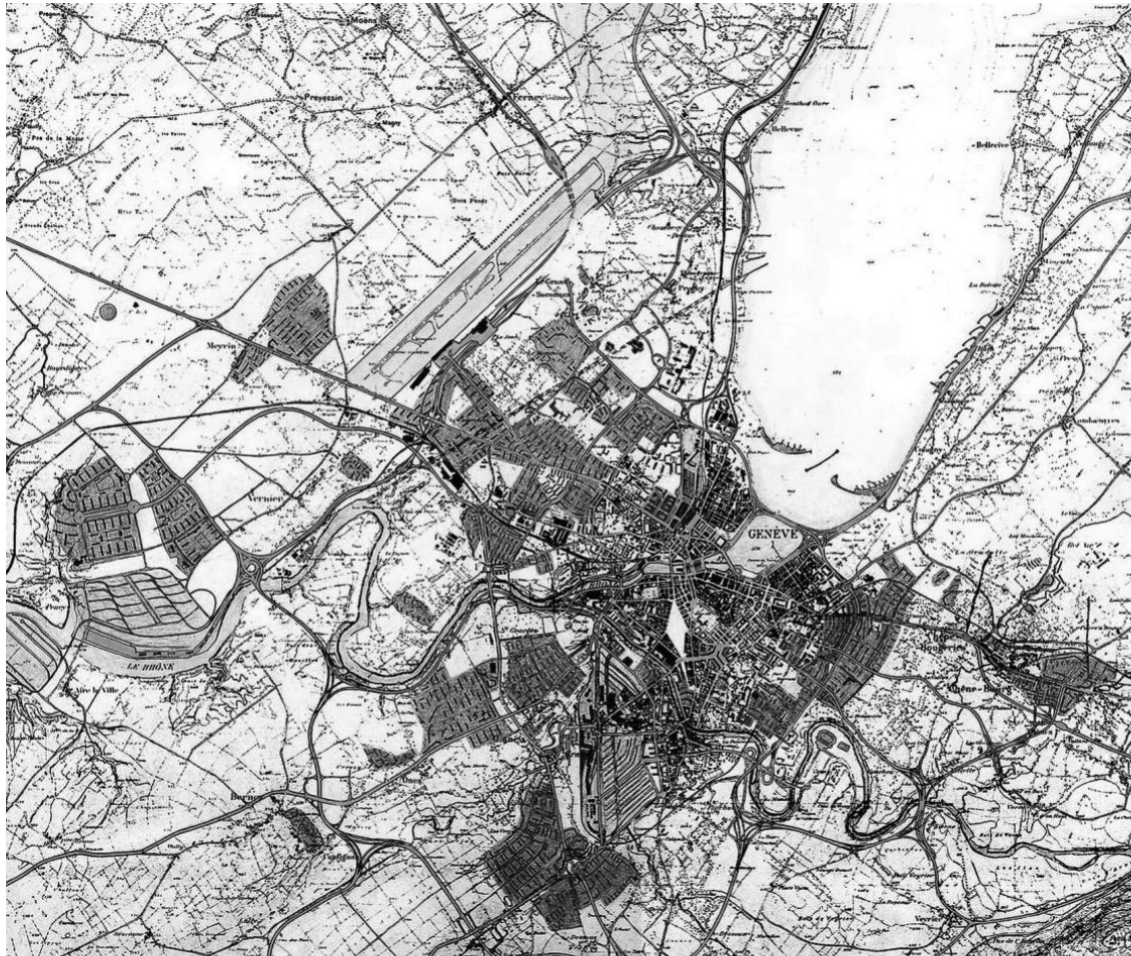


Fig 12 : Projets d'aménagement, 50 000 logements projetés, 1956. Source : Espazium.

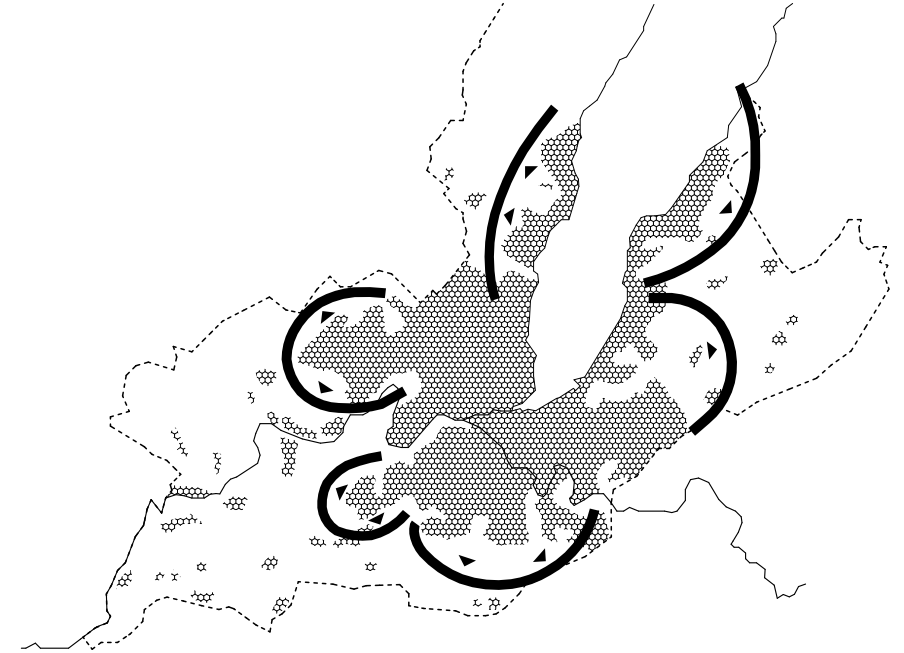


Fig 13 : scénario refusé. Source : reproduction personnelle à partir de Verdu Élodie (2020)

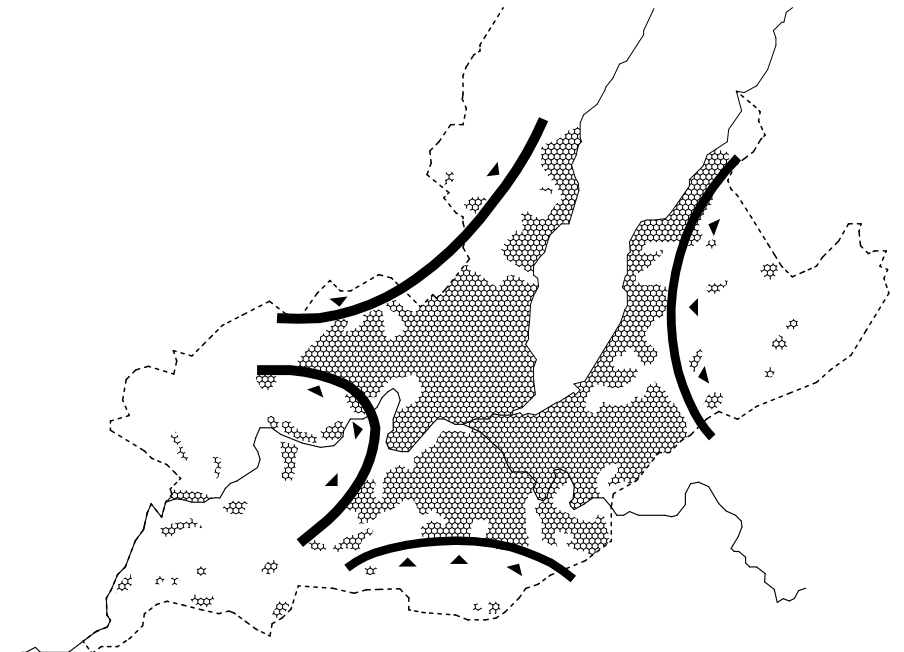


Fig 14 : scénario accepté. Source : reproduction personnelle à partir de Verdu Élodie (2020)

1.3.3. L'émergence des grands ensembles genevois

À partir de la fin des années 1950, les principes définis par le Plan Marais commencent à se matérialiser sur le territoire genevois à travers la réalisation des premiers grands ensembles, ouvrant une nouvelle phase du développement urbain pensée pour répondre à la pénurie de logements tout en accompagnant l'expansion de l'agglomération. (Marino, s.d.)

La cité-satellite de Meyrin, conçue par Georges Addor et Louis Payot, inaugure cette dynamique. Pensée comme un quartier complet, elle intègre logements, équipements, écoles et espaces publics dans une composition cohérente, marquant le passage d'une urbanisation périphérique fragmentée à une planification globale du quartier. La Cité-Nouvelle d'Onex-Lancy, conçue par les frères Honegger, pousse cette logique plus loin en accentuant la continuité des cheminements piétons et l'intégration des espaces verts, traduisant ce que Klopfenstein décrit comme « le passage d'une urbanisation par petites touches à des projets coordonnés et programmés » (Klopfenstein, 2015).

La Cité du Lignon, conçue par l'équipe Addor-Julliard-Bolliger-Payot, constitue l'aboutissement de cette évolution. Par son échelle, sa cohérence et son ambition programmatique, elle représente la réalisation la plus complète du modèle genevois du grand ensemble, affirmant l'ambition d'un quartier pleinement autonome en périphérie de Genève (EPFL, 2012) (Addor Architecte, 2012). Des opérations ultérieures - Balexert, Les Palettes, La Gradelle - prolongeront cette dynamique, confirmant la planification coordonnée comme mode dominant du développement périphérique genevois.

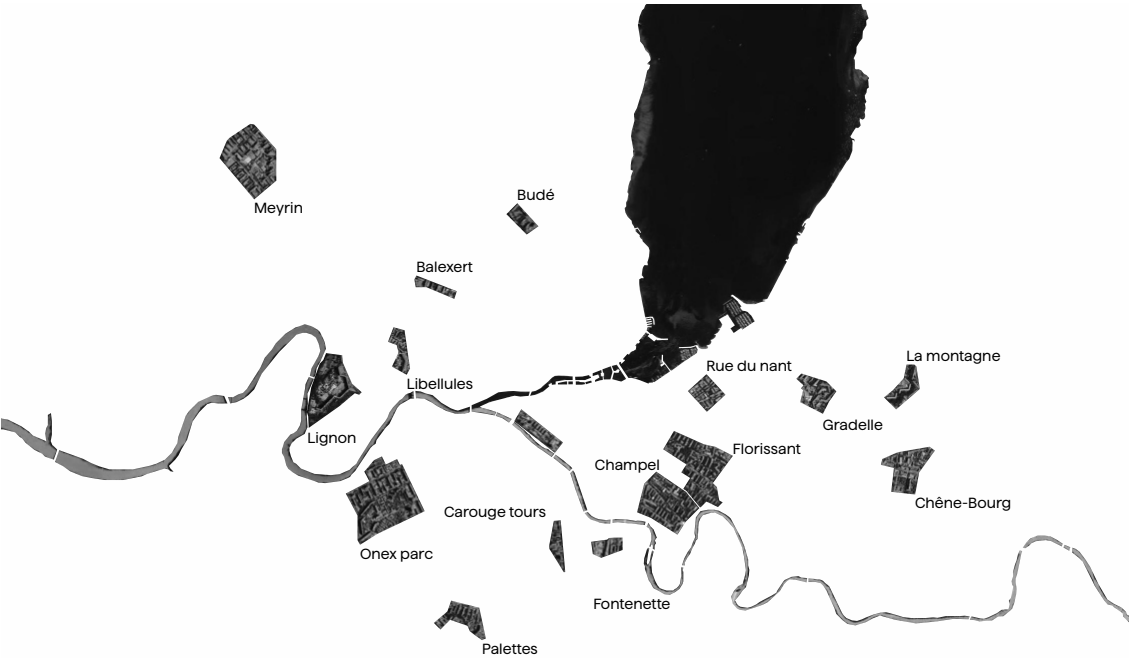
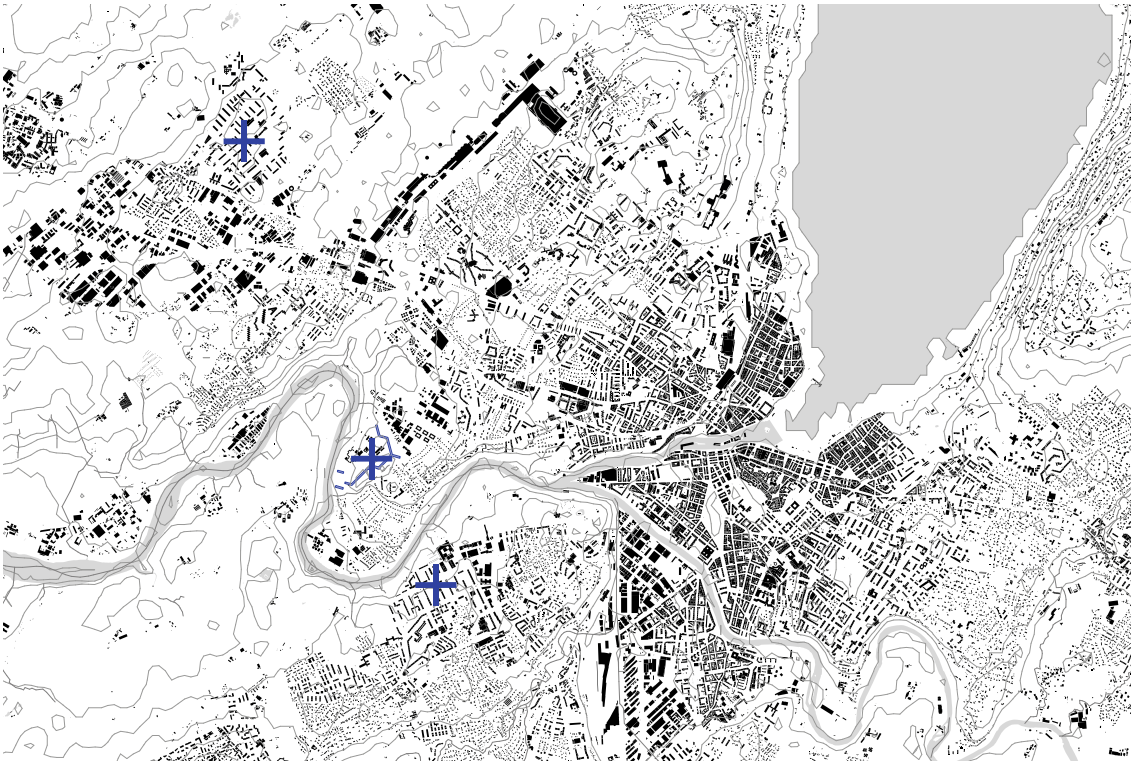


Fig 15 : Localisation des principaux habitats collectifs construits entre 1950 et 2000. Source : Google Earth, retravaillé.



I Grand ensemble MEYRIN 1958-1964 3'000 logements
II Grand ensemble ONEX 1960-1969 2'100 logements
III Grand ensemble LIGNON 1963-1971 2'780 logements

Fig 16 : Localisation des grands ensembles. Source : reproduction personnelle et photos sur Google.

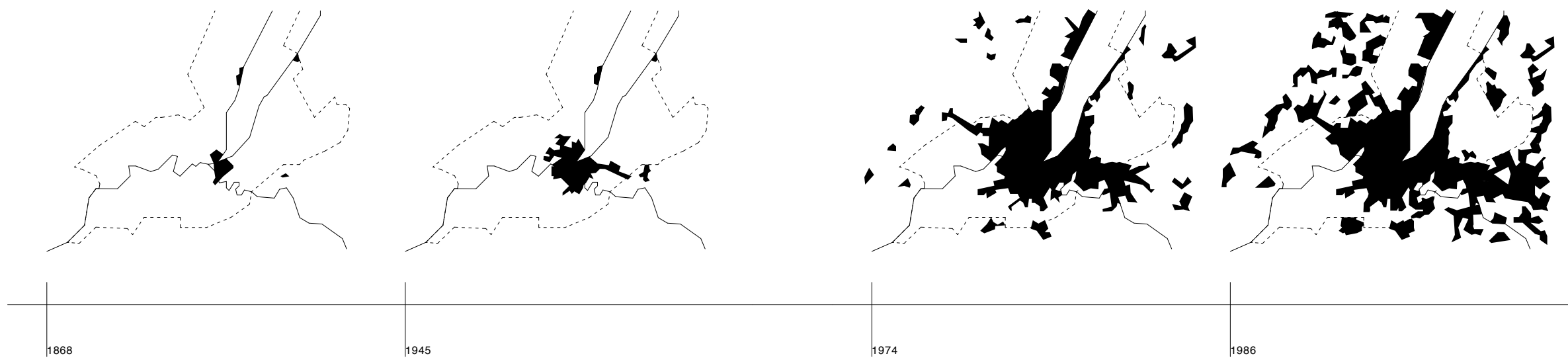


Fig 17 : territoire urbain de 1868à 1987. Source : reproduction personnelle de Charles Hussy Atlas du bassin genevois.

2. Le projet du Lignon

2.1. Une opération d'envergure publique

Le projet de la Cité du Lignon ne répond pas uniquement à un objectif quantitatif. Au-delà de la production rapide de logements à grande échelle, les autorités cherchent à développer un quartier capable d'intégrer logements, commerces, équipements publics et espaces collectifs dans une organisation cohérente, faisant du Lignon l'une des opérations les plus ambitieuses de la planification genevoise des Trente Glorieuses.

La conception du projet est confiée à l'équipe formée par Georges Addor, Louis Payot et leurs associés. Les architectes définissent les principes urbains et architecturaux de l'ensemble, tandis que l'État conserve un rôle central dans l'opération : il fixe les objectifs du projet, encadre les contraintes techniques et programmatiques et intervient dans le financement ainsi que dans l'organisation générale du chantier (Graf, 2015).

Le Lignon résulte ainsi d'une collaboration étroite entre pouvoirs publics, architectes et acteurs privés, permettant la réalisation d'un projet de grande ampleur pensé comme une réponse directe aux transformations sociales et territoriales que connaît Genève durant les années 1960.

2.2. Le choix du site et l'implantation territoriale

Le choix du site de Vernier s'inscrit directement dans les orientations du Plan Marais, qui identifie ce secteur comme une zone prioritaire d'extension urbaine afin de répondre à la pénurie de logements que connaît Genève (EPFL, 2012). (Radio Télévision Suisse, 2024)

Le projet s'implante sur un vaste plateau situé en bordure du Rhône, en surplomb de sa boucle. Le site offre des conditions favorables au développement d'un grand ensemble : terrain stable, topographie ouverte et bonne orientation. Encore largement agricole à cette époque, il permet la réalisation d'une opération de grande ampleur sans contraintes majeures liées à un tissu bâti existant.

L'environnement du site joue également un rôle important dans la définition du projet. La présence d'espaces ouverts, de zones boisées et du paysage du Rhône participe à la qualité du cadre territorial, tandis que la proximité avec le centre de Genève et les principaux axes de circulation renforce l'attractivité du secteur pour l'implantation d'un nouveau quartier d'habitation (Graf, 2015).

Le Lignon s'inscrit ainsi dans une logique de développement périphérique planifié, articulant densité urbaine, ouverture paysagère et connexion à l'agglomération genevoise.



Fig 18 : Photo de la plaine du lignon dans les années 50-60. Source : RTS.(captures d'écran).

2.3. Montage opérationnel et mixité sociale

Le projet de la Cité du Lignon repose sur un modèle de développement associant acteurs publics et privés, encore relativement inédit à Genève au début des années 1960. Les investisseurs privés participent à l'acquisition et au développement du site, tandis que l'État conserve la maîtrise générale de l'opération en fixant les grandes orientations du projet et en imposant certaines exigences, notamment en matière de logements subventionnés (Marino, s.d.).

Cette organisation permet la mise en place d'une véritable mixité sociale, alors fortement soutenue par les autorités publiques. Le Lignon rassemble ainsi différents types de logements au sein d'un même ensemble : logements sociaux, appartements à loyers modérés, logements à loyers libres et logements en accession à la propriété. (Radio Télévision Suisse, 1966)

Cette diversité ne se traduit toutefois par aucune distinction architecturale visible. Les différents statuts de logement coexistent dans une même continuité bâtie, sans hiérarchie formelle apparente. Le projet cherche ainsi à accueillir des profils d'habitants variés tout en maintenant une forte cohérence urbaine et architecturale (EPFL, 2012) (Graf, 2015).

3. Les acteurs du projet

3.1. Georges Addor



Né à Genève en 1920, Georges Addor se forme à l'architecture à Genève puis à l'École polytechnique fédérale de Zurich, où il obtient son diplôme en 1948. La même année, il reprend l'agence familiale Addor & Julliard et développe une activité importante dans le contexte de l'expansion urbaine genevoise d'après-guerre.

Au cours de sa carrière, il réalise de nombreux projets à Genève, touchant aussi bien au logement collectif qu'aux équipements publics et à l'hôtellerie. Parmi ses réalisations figurent notamment le siège mondial de Rolex, l'hôtel InterContinental, plusieurs groupes scolaires ainsi que différents ensembles de logements. (Graf, 2015) Certains projets, comme la Maison de l'Ancre, annoncent déjà des principes architecturaux qui seront développés à la Cité du Lignon, notamment dans le traitement des façades.

Figure importante de l'architecture genevoise des Trente Glorieuses, Addor participe activement à la transformation du territoire cantonal, une démarche qui trouve son aboutissement dans la réalisation du Lignon. Malgré l'ampleur de son œuvre, sa reconnaissance reste relativement discrète de son vivant, ce qui conduit aujourd'hui à une réévaluation progressive de son rôle dans l'architecture genevoise du XX^e siècle (Graf, 2015)

« On n'habitera pas un bloc,
mais on habitera
Le Lignon. »

Fig 19 : Georges Addor, 1966.
Source : RTS (captures d'écran).

3.2. L'équipe de conception

La conception du Lignon repose sur une équipe pluridisciplinaire structurée. Georges Addor en assure la direction générale et définit les grandes orientations du projet. Il est accompagné de Dominique Julliard et Louis Payot, impliqués dans le développement architectural et le suivi des études. L'ingénieur civil Jacques Bolliger intervient sur les questions structurelles et techniques, notamment en lien avec les procédés de préfabrication. Horace Julliard assure quant à lui la coordination avec les autorités et les partenaires, en prenant en charge les aspects de négociation et de montage opérationnel (Graf, 2015),(Marino, s.d.)



Fig 20 : l'équipe de conception en 1966.
Source : Addor Architecte.

3.3. Une vision du logement collectif

La Cité du Lignon, représente bien plus qu'un simple ensemble résidentiel : elle incarne une vision du logement collectif conçue comme un grand ensemble à la fois homogène et spectaculaire (EPFL, 2012).

L'approche d'Addor se distingue par une conception à l'échelle du quartier, où l'architecture ne se limite pas à la construction de bâtiments isolés mais cherche à créer un véritable morceau de ville autonome (Genève à la carte, s.d.). Cette vision s'appuie sur des formes urbaines fortes, la barre et la barre pliée, qui structurent le paysage en s'adaptant à la topographie du site tout en affirmant une identité territoriale claire. Les intentions sociales du projet transparaissent dans la recherche d'une grande diversité typologique : une gamme d'appartements allant du 1 pièce au 6 pièces favorise la mixité des foyers, tandis que des dispositifs comme les 84 noyaux de circulation verticale et la coursive encouragent la fluidité des déplacements et les interactions entre résidents (EPFL, 2012)(Atlas du logement, 2022).

Sur le plan constructif, le Lignon s'inscrit dans une modernité radicale influencée par les technologies de l'après-guerre. L'association d'une structure massive en béton et d'une enveloppe façade-rideau en métal et verre constitue un choix à la fois technique et formel, participant à la définition d'une « forme forte » capable de traverser le temps. L'ambition d'Addor était en définitive de forger une identité collective puissante : on n'habite pas un bloc anonyme, on habite Le Lignon. Ce sentiment d'appartenance, renforcé par le caractère monumental du site, transforme cet ensemble de logements en une expérience de vie commune unique à l'échelle genevoise (EPFL, 2012) .

4. Architecture et organisation

4.1. Implantation et structure urbaine

La Cité du Lignon s'implante sur le plateau de Vernier, en surplomb du Rhône, sur une parcelle d'environ 360 000 m² alors majoritairement agricole. Le projet s'organise autour d'une barre principale d'environ 1 060 mètres de longueur, implantée selon une ligne brisée qui accompagne la topographie du site et suit le tracé du fleuve. Cette géométrie permet de limiter les vis-à-vis tout en optimisant l'orientation et l'ensoleillement des logements. L'ensemble comprend environ 2 780 logements répartis entre la barre principale et deux tours de 26 et 30 étages (EPFL, 2012)(Graf, 2015).

L'une des caractéristiques majeures du projet réside dans sa faible emprise bâtie au sol : environ 8 % seulement de la parcelle est construite, permettant de préserver de vastes espaces ouverts et de développer une relation étroite avec le paysage environnant. Le quartier s'organise ainsi autour d'un important réseau de parcs, d'espaces verts et de cheminements piétons. Une bande boisée longe le Rhône et participe à l'intégration paysagère de l'ensemble, tandis que plusieurs traversées assurent une continuité des parcours à l'intérieur du site.

Le quartier est structuré autour d'une centralité regroupant commerces, équipements et services, accessibles depuis les différentes allées qui desservent les logements. Les appartements, majoritairement traversants, bénéficient de deux orientations et de vues dégagées sur le paysage environnant. L'architecture du Lignon ne se limite ainsi pas à l'objet bâti, mais s'inscrit dans un dialogue constant avec la topographie, les espaces ouverts et le territoire du Rhône.

Le Lignon fonctionne finalement comme une véritable unité urbaine autonome, combinant forte densité bâtie, continuité paysagère et diversité des usages. Les espaces ouverts y jouent un rôle aussi structurant que les bâtiments eux-mêmes, participant pleinement à l'identité architecturale et territoriale du quartier (EPFL, 2012).



Fig 23 : Photo aérienne de la Cité du Lignon. Source : Espazium.



Fig 21 : courbes de niveau du site du Lignon (équidistance : 1 m). Source : SITG (retravaillé).

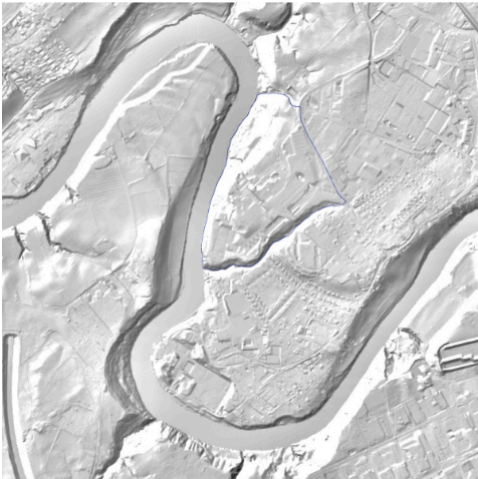


Fig 22 : modèle topographique du site du Lignon. Source : SITG (retravaillé).

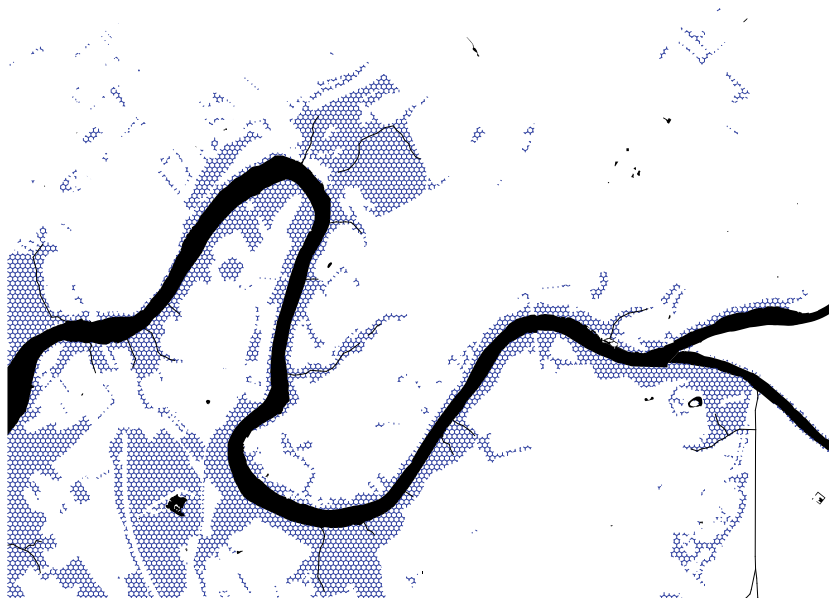


Fig 24 : cartographie forestière. Source : reproduction personnelle.

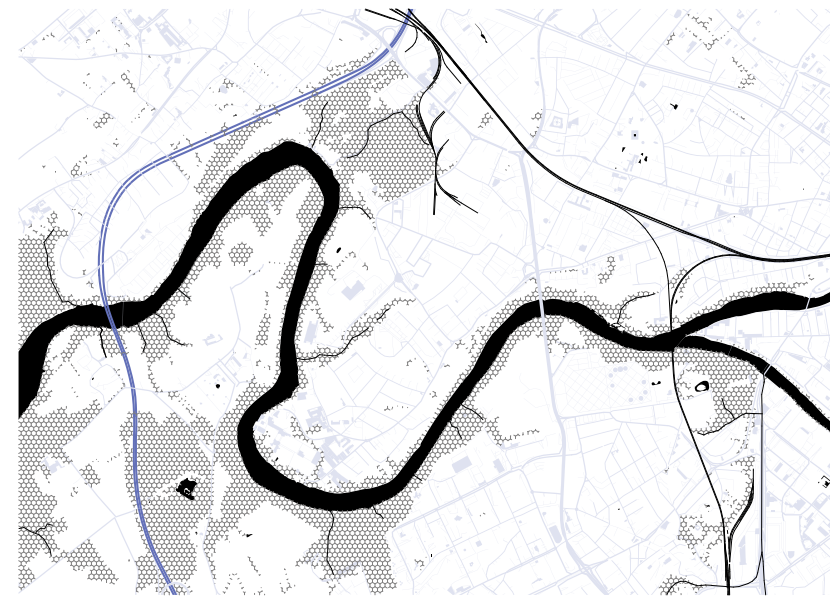


Fig 26 : cartographie viaire. Source : reproduction personnelle.

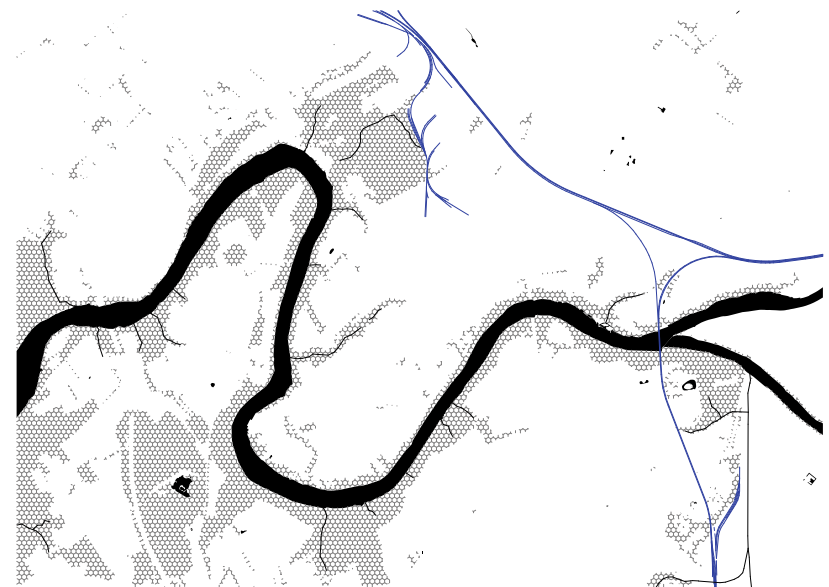


Fig 25 : cartographie ferroviaire. Source : reproduction personnelle.

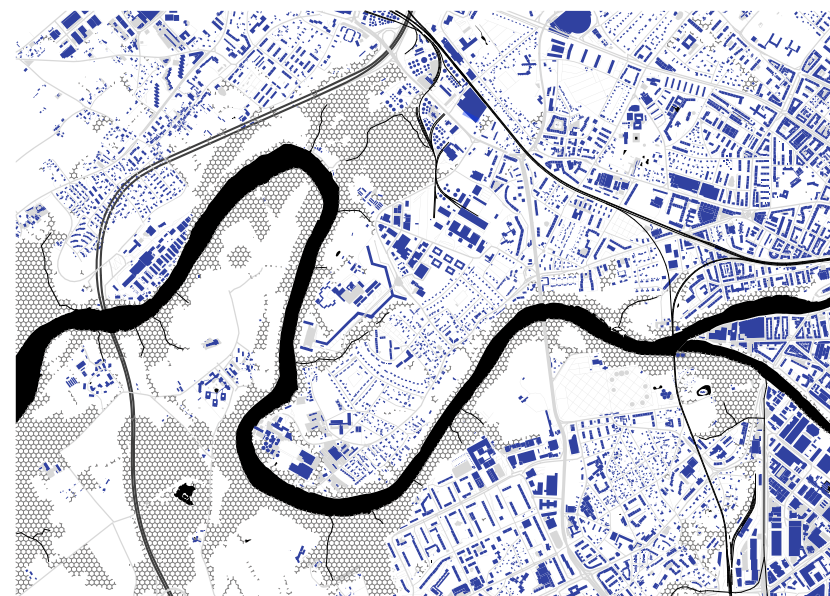


Fig 27 : cartographie du tissu urbain. Source : reproduction personnelle.

Fig 28 : Vue du Lignon et du Rhône. Source : Photographie personnelle.



Fig 29 : Vue sur les terres agricoles depuis le Lignon. Source : Nicolas Blandin.

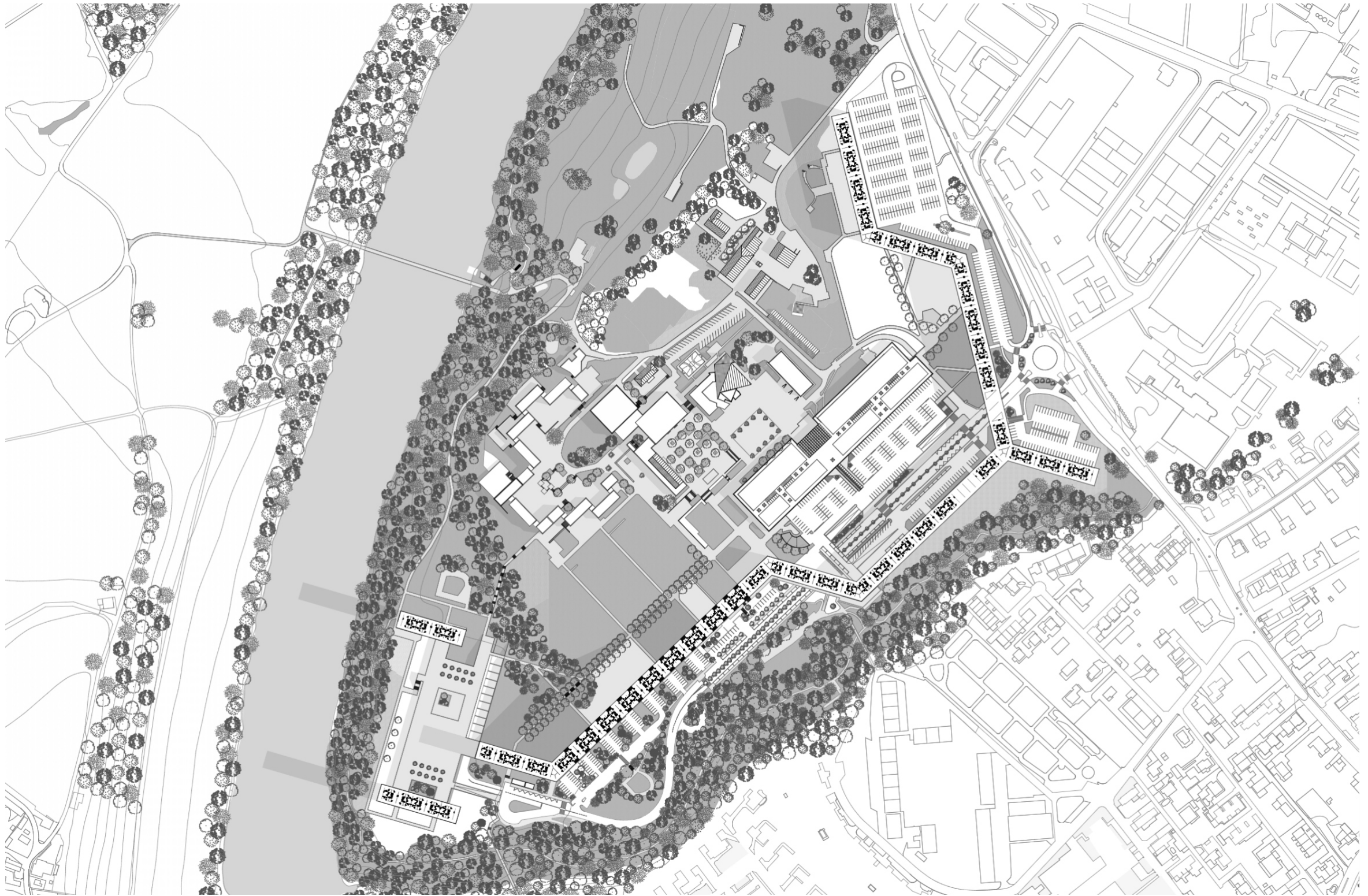






Fig 32 : Implantation de la barre du Lignon à Genève . Source : STIG (retravaillé).



Fig 34 : Implantation de la barre du Lignon à Paris . Source : Géoportail (retravaillé).



Fig 33 : Implantation de la barre du Lignon à Barcelone . Source : ICGC (retravaillé).



Fig 35 : Implantation de la barre du Lignon à Liège . Source : WalonMap (retravaillé).



Fig 36 : Photo du Lignon depuis une coursive. Source : Swiss Arc.



Fig 37 : Photo du Lignon depuis le centre commercial. Source : Swiss Arc.



Fig 38 : Photo du Lignon depuis le parc. Source : Swiss Arc.

4.2. Circulations

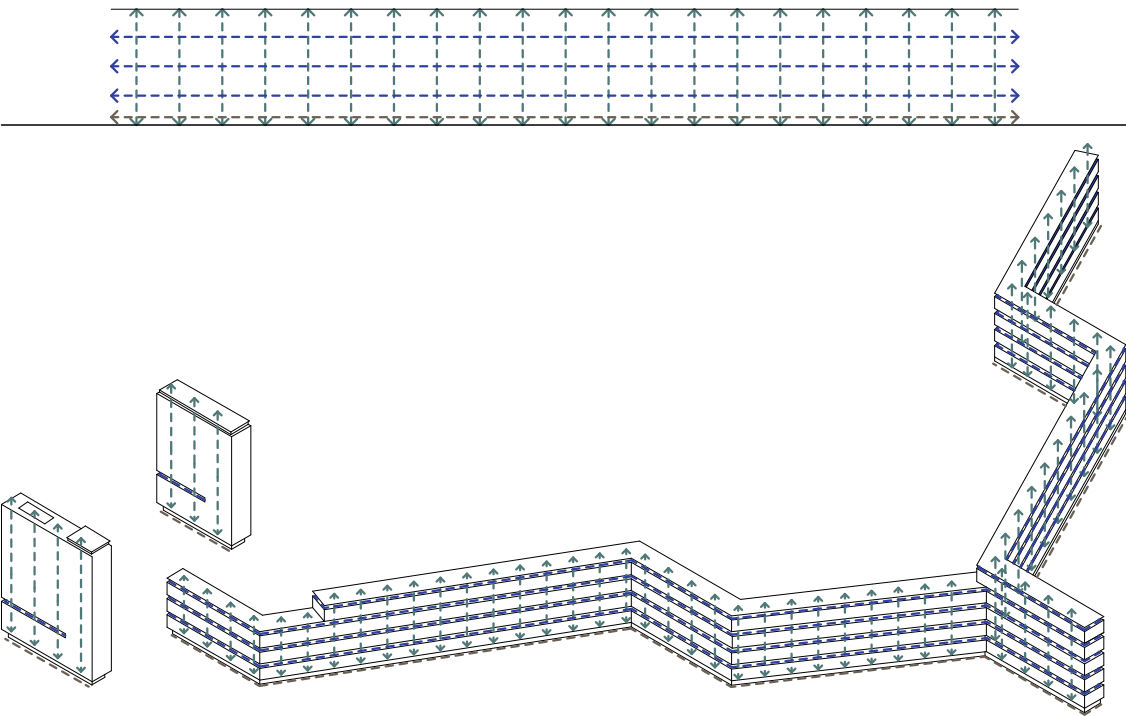
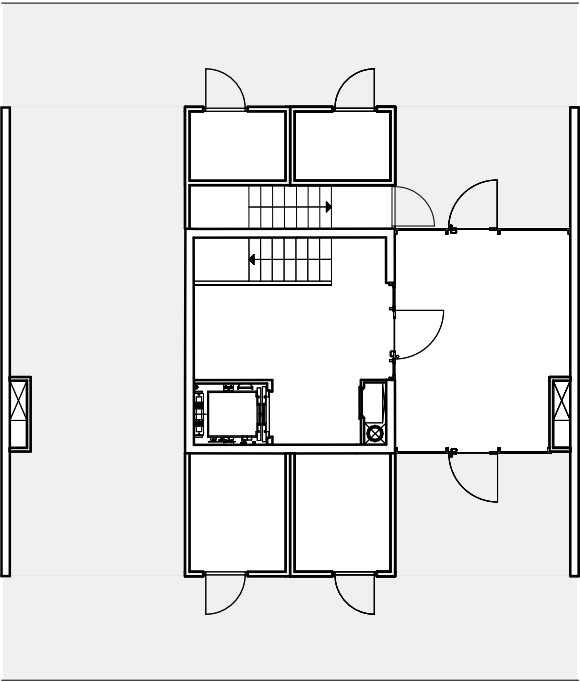


Fig 39 : Schémas de circulations. Source : Production personnelle.

4.2.1. Circulations au rdc

Le rez-de-chaussée de la Cité du Lignon se développe sur toute la longueur du bâtiment en accompagnant les variations naturelles de la topographie. Il forme un parcours piéton continu permettant d'accéder à chaque allée et à chaque montée verticale sans interruption. D'un côté, un passage entièrement ouvert permet de traverser librement la barre ; de l'autre, les accès aux cages d'escaliers sont marqués par de petits halls vitrés reliant directement les logements aux espaces extérieurs.

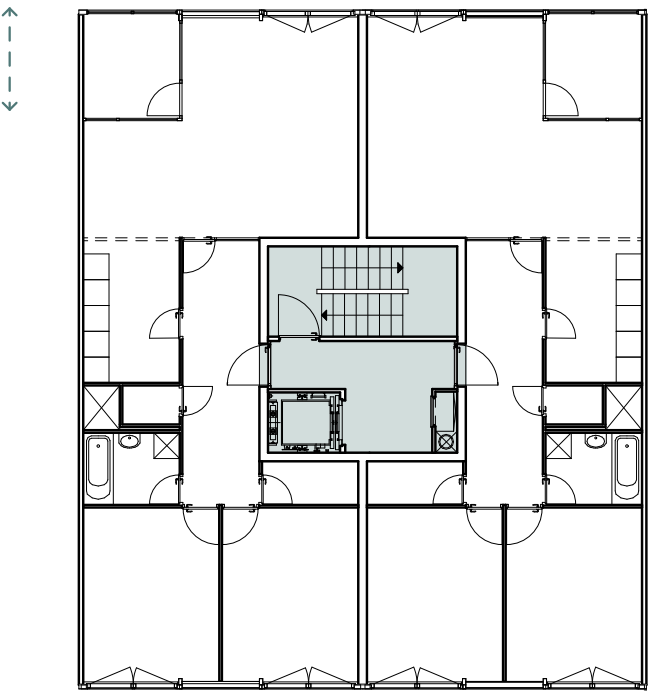
Fig 40 : Plan circulation rdc. Source : reproduction personnelle.



4.2.2. Circulations verticales

Le Lignon s'organise autour de noyaux de circulation verticale répartis régulièrement le long de la barre. Chaque noyau dessert deux appartements traversants par palier et regroupe une cage d'escalier, un ascenseur ainsi que les gaines techniques verticales. Cette répétition régulière participe à la rationalité constructive du projet et assure une distribution claire et efficace des logements.

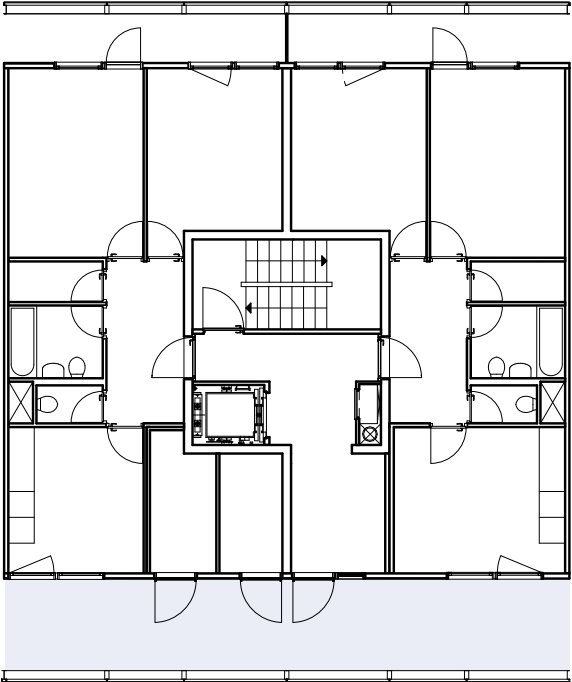
Fig 41 : Plan circulations verticales. Source : reproduction personnelle.



4.2.3. Circulations horizontales

Le bâtiment est équipé de coursives horizontales qui se développent sur toute sa longueur, permettant de circuler d'une entrée à l'autre sans repasser par le rez-de-chaussée. Elles assurent ainsi une continuité des déplacements à l'échelle de la barre tout en participant à l'expression architecturale du bâtiment : en renforçant l'horizontalité continue des façades, elles diminuent visuellement la perception de la hauteur de l'ensemble.

Fig 42 : Plan circulations horizontales. Source : reproduction personnelle.



4.3. Typologies

La Cité du Lignon repose sur une organisation répétitive et rationalisée des logements. Les appartements, majoritairement traversants, bénéficient de deux orientations permettant d'améliorer l'éclairage naturel, la ventilation et les vues sur le paysage environnant. Cette répétition des typologies s'inscrit dans une logique constructive moderne fondée sur la préfabrication et la standardisation des éléments. La structure du bâtiment, organisée selon une trame régulière, permet de concilier densité, rationalité constructive et qualité d'habitation à grande échelle.

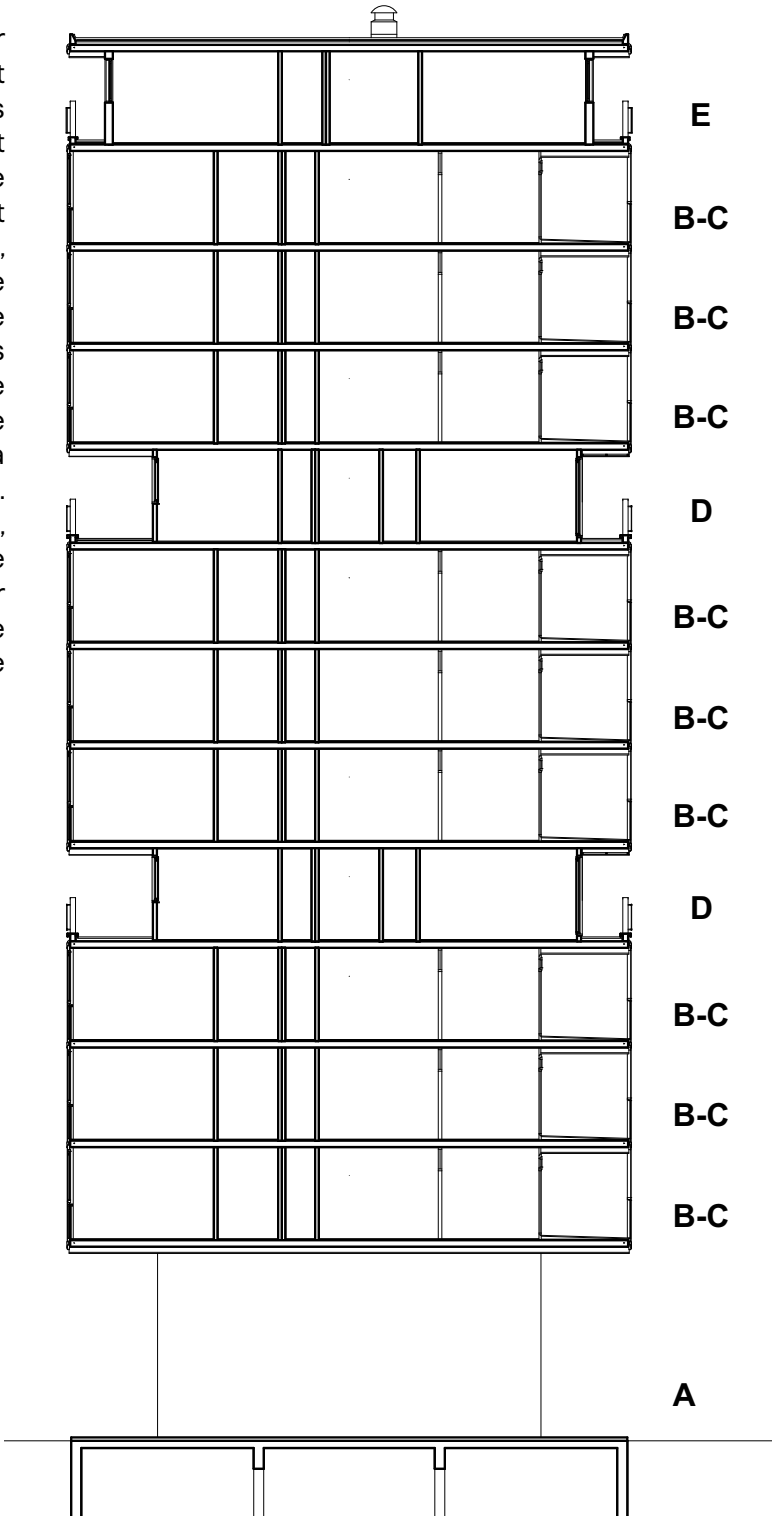


Fig 43 : Coupe typologies par étage.
Source : reproduction personnelle.

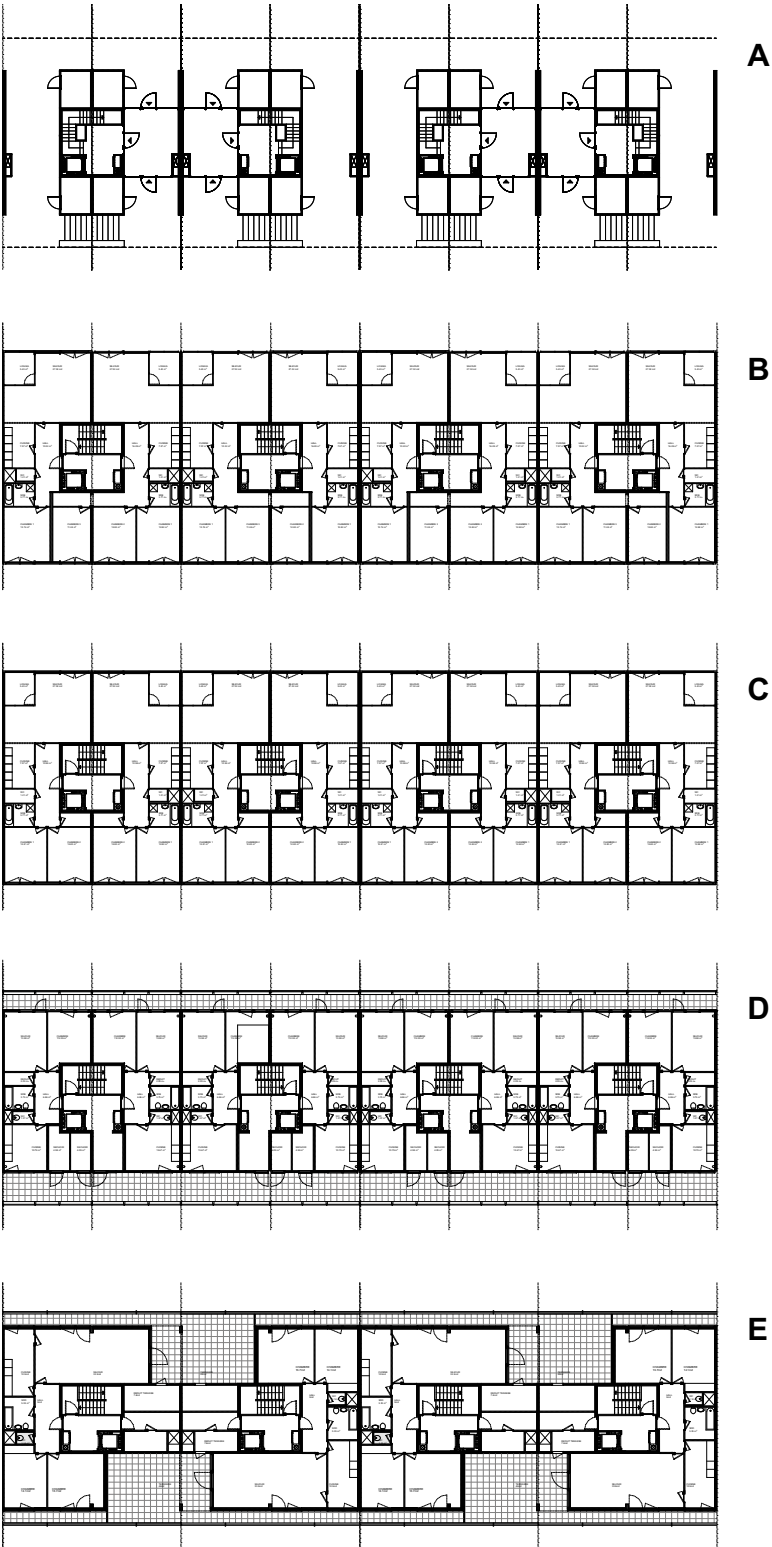


Fig 44 : Plans de chaque typologie d'appartement. Source : reproduction personnelle.

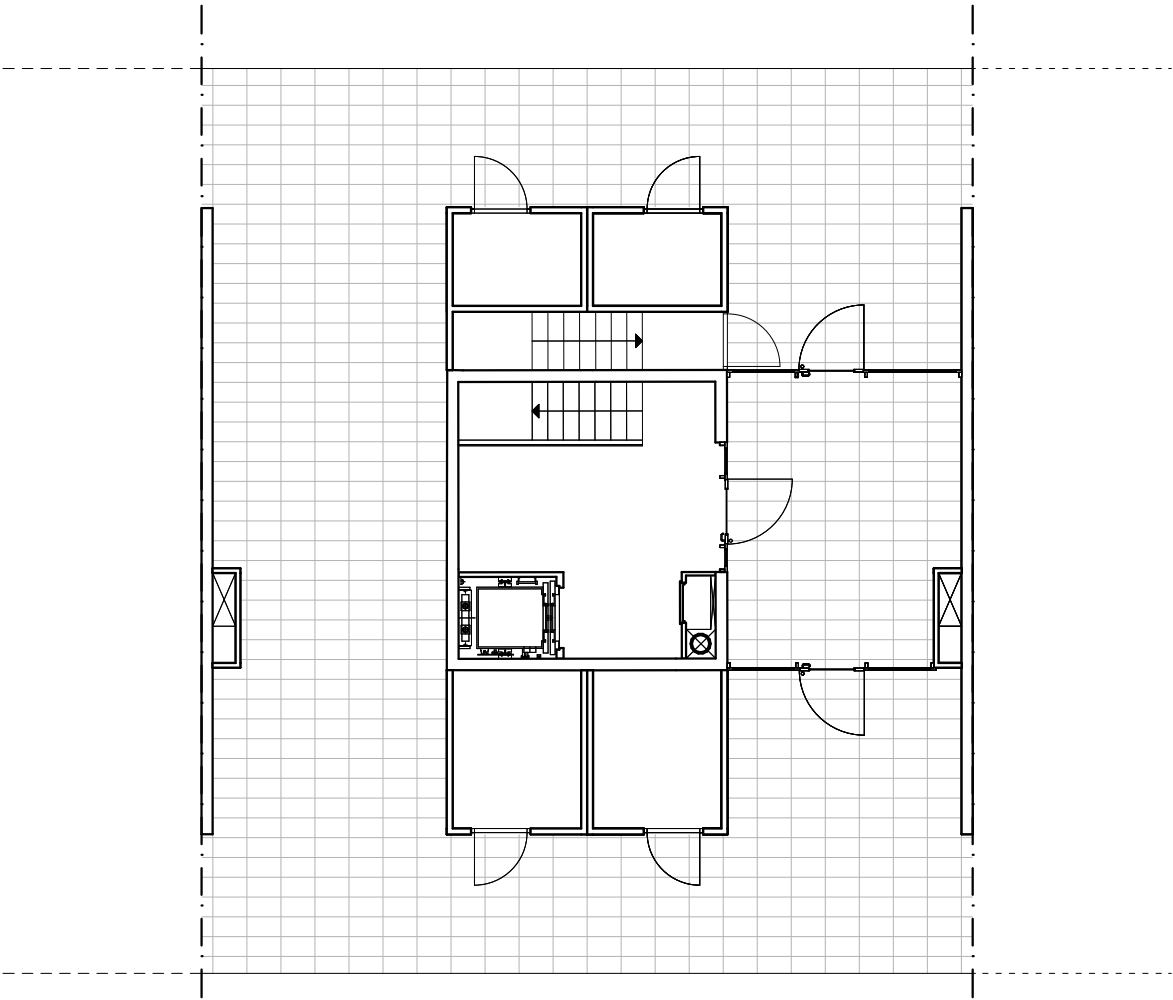
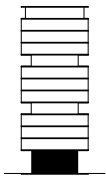


Fig 45 : Plans typologie A. Source : reproduction personnelle.

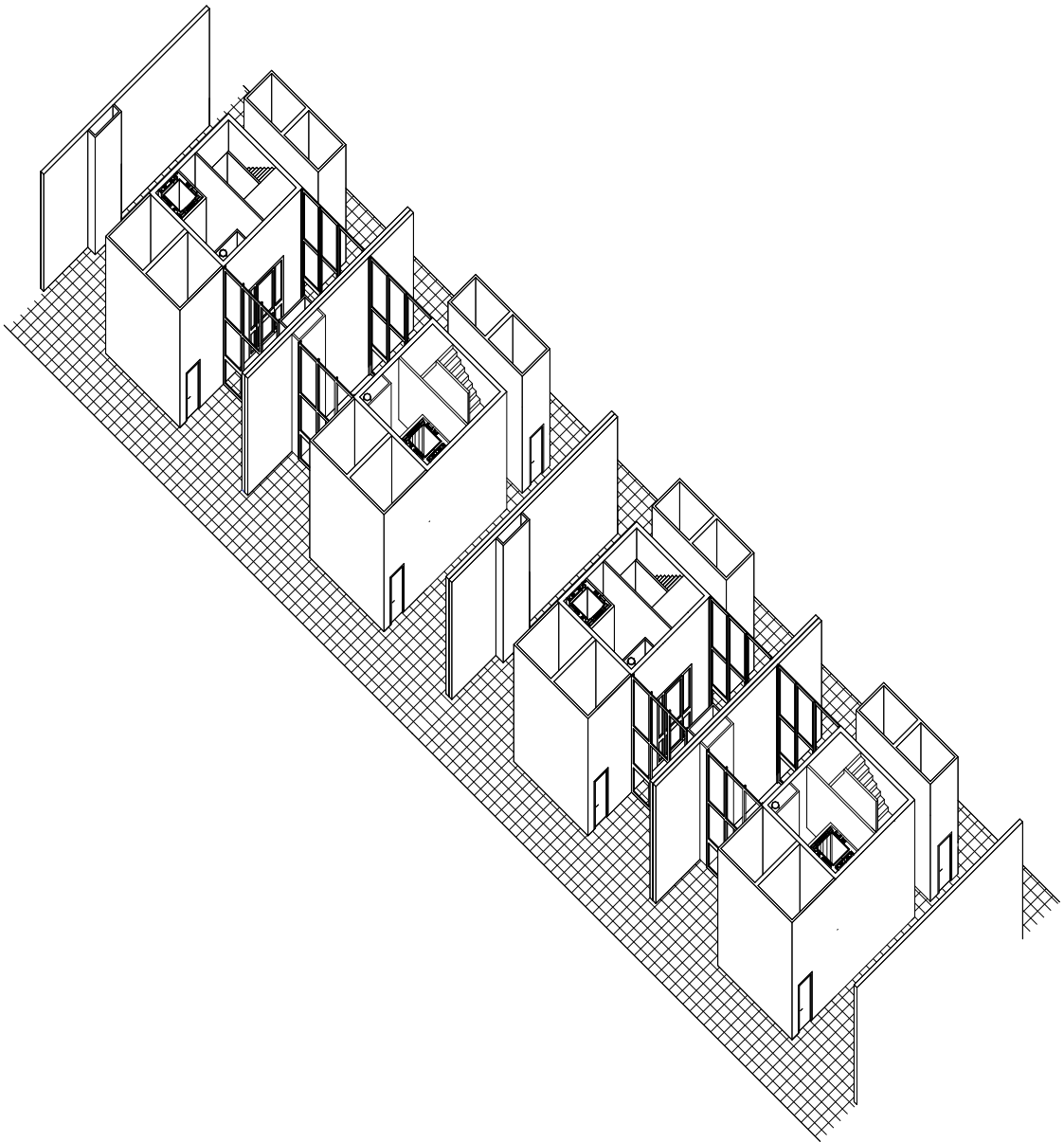


Fig 46 : Axonométrie typologie A. Source : reproduction personnelle.

Typologie B : appartement 4 pièces

	CUISINE 7.57 m2		CUISINE 7.57 m2
	SEJOUR 27.32 m2		SEJOUR 27.32 m2
	CHAMBRE 113.74 m2		CHAMBRE 112.82 m2
	HALL 10.22 m2		CHAMBRE 2 12.82 m2
	SDB 3.77 m2		CHAMBRE 3 11.24 m2
	WC 1.21 m2		HALL 16.28 m2
	LOGGIA 5.43 m2		SDB 3.77 m2
			WC 1.21 m2
			LOGGIA 5.43 m2

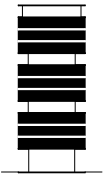


Fig 47 : Plans typologie B. Source : reproduction personnelle.

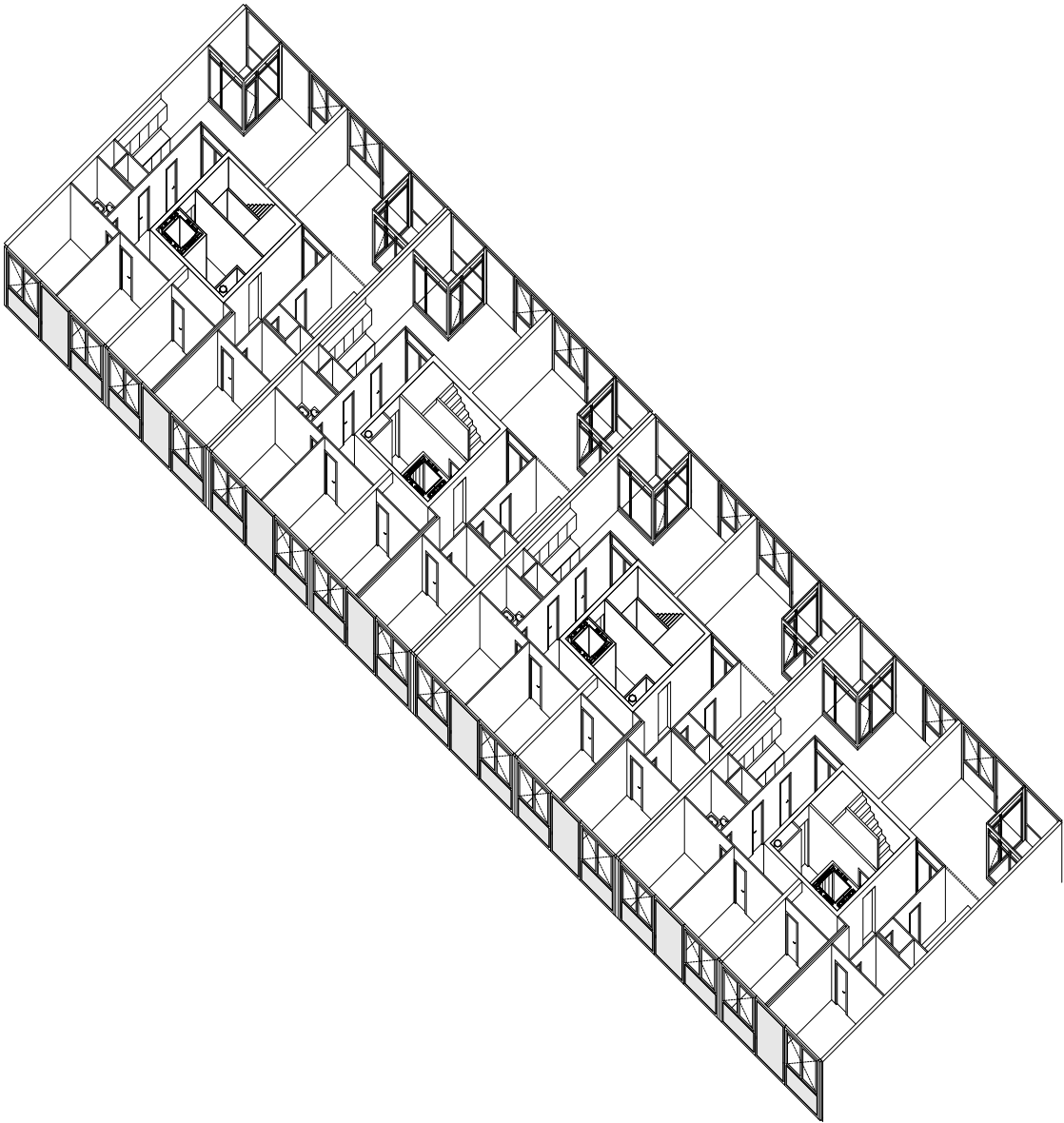


Fig 48 : Axonométrie typologie B. Source : reproduction personnelle.

Typologie C : appartement 4 pièces



CUISINE 7.57 m2
SEJOUR 27.32 m2
CHAMBRE 112.81 m2
CHAMBRE 2 12.83 m2
HALL 10.98 m2
SDB 3.77 m2
WC 1.21 m2
LOGGIA 5.43 m2



CUISINE 7.57 m2
SEJOUR 27.32 m2
CHAMBRE 112.81 m2
CHAMBRE 2 12.83 m2
HALL 10.98 m2
SDB 3.77 m2
WC 1.21 m2
LOGGIA 5.43 m2

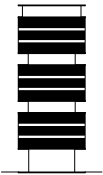


Fig 49 : Plans typologie C. Source : reproduction personnelle.

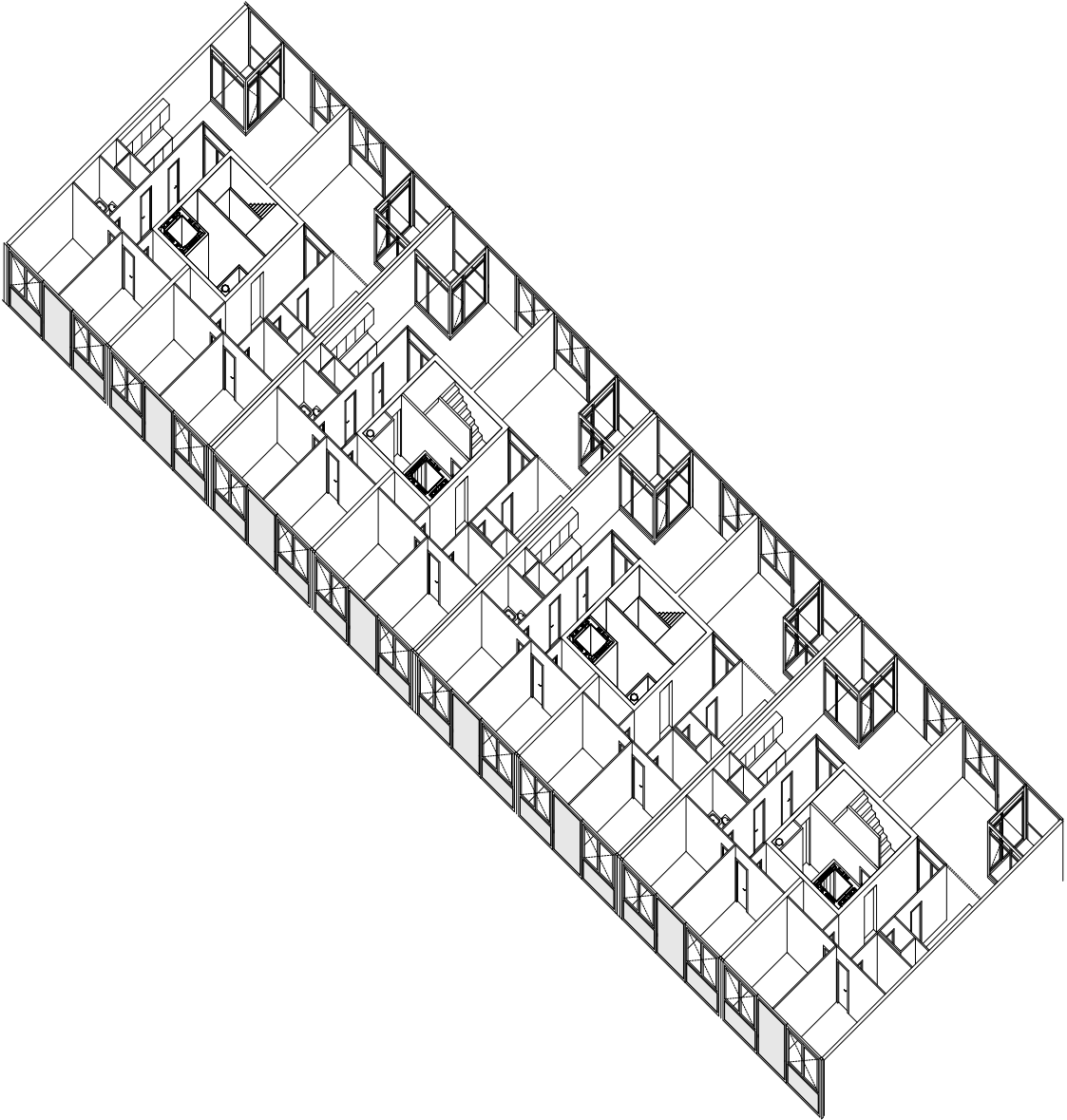


Fig 50 : Axonométrie typologie C. Source : reproduction personnelle.

Typologie D : appartement 3 pièces

	SEJOUR 13.98 m2		SEJOUR 13.98 m2
	CHAMBRE 12.55 m2		CHAMBRE 12.55 m2
	REDUIT 2.09 m2		REDUIT 2.09 m2
	HALL 6.86m2		HALL 6.86m2
	CUISINE 10.79 m2		CUISINE 13.67 m2
	SDB 3.75m2		SDB 3.75m2
	WC 1.37 m2		WC 1.37 m2

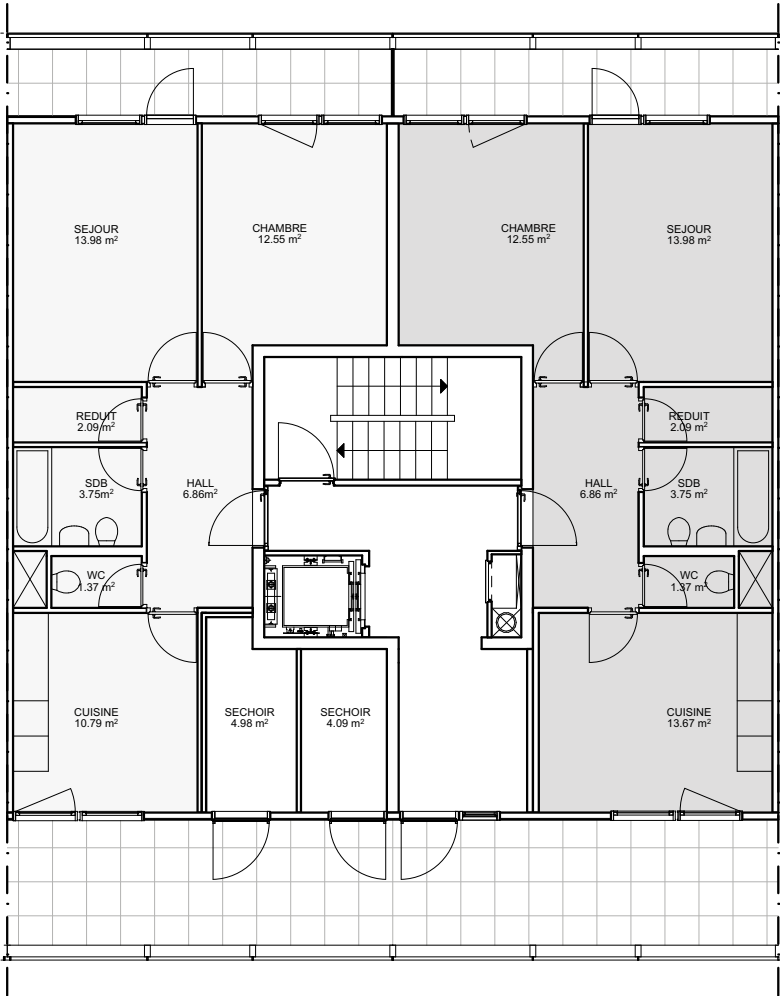
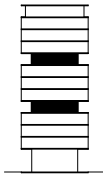


Fig 51: Plans typologie D. Source : reproduction personnelle.

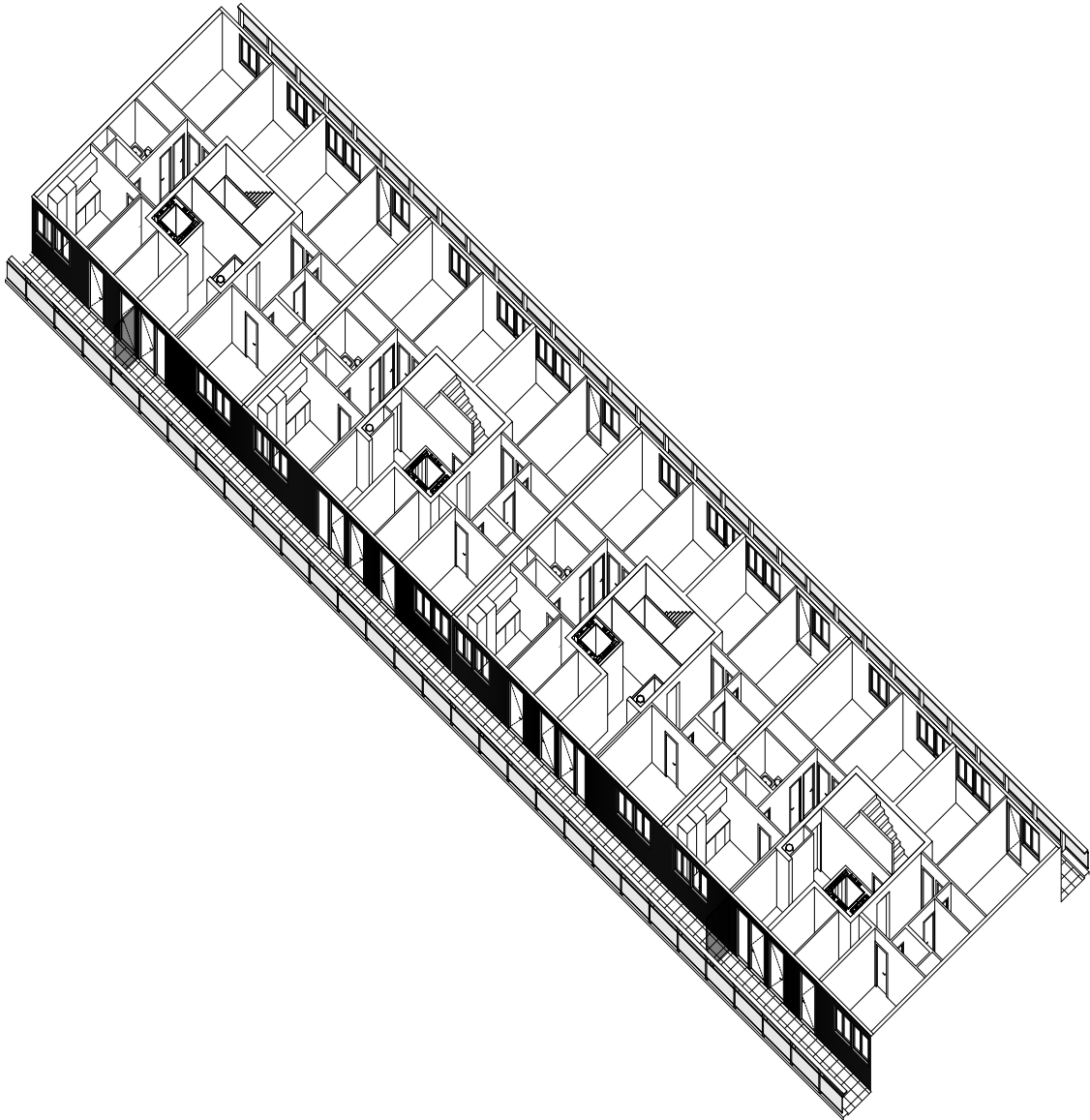


Fig 52 : Axonométrie typologie D. Source : reproduction personnelle.

Typologie E : appartement 4 pièces

- 
- CUISINE 10.9m2
 - SEJOUR 33.9m2
 - CHAMBRE 1 16.7m2
 - CHAMBRE 2 14.1m2
 - HALL 9m2
 - SDD 5.35 m²
 - WC 1.14 m²
 - TERRASSE 48m2
 - REDUIT TERRASSE 7.8m2

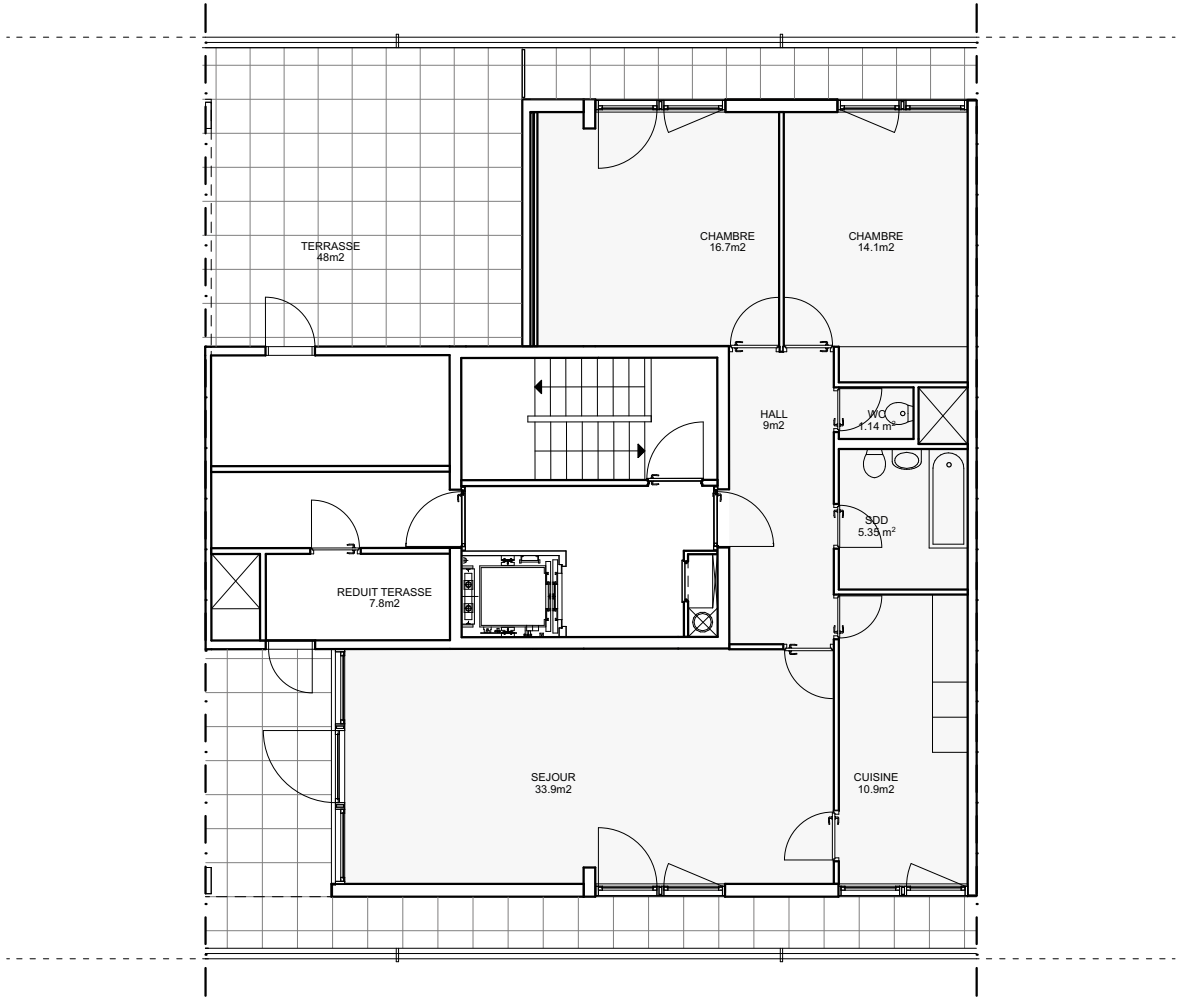
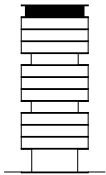


Fig 53 : Plans typologie E. Source : reproduction personnelle.

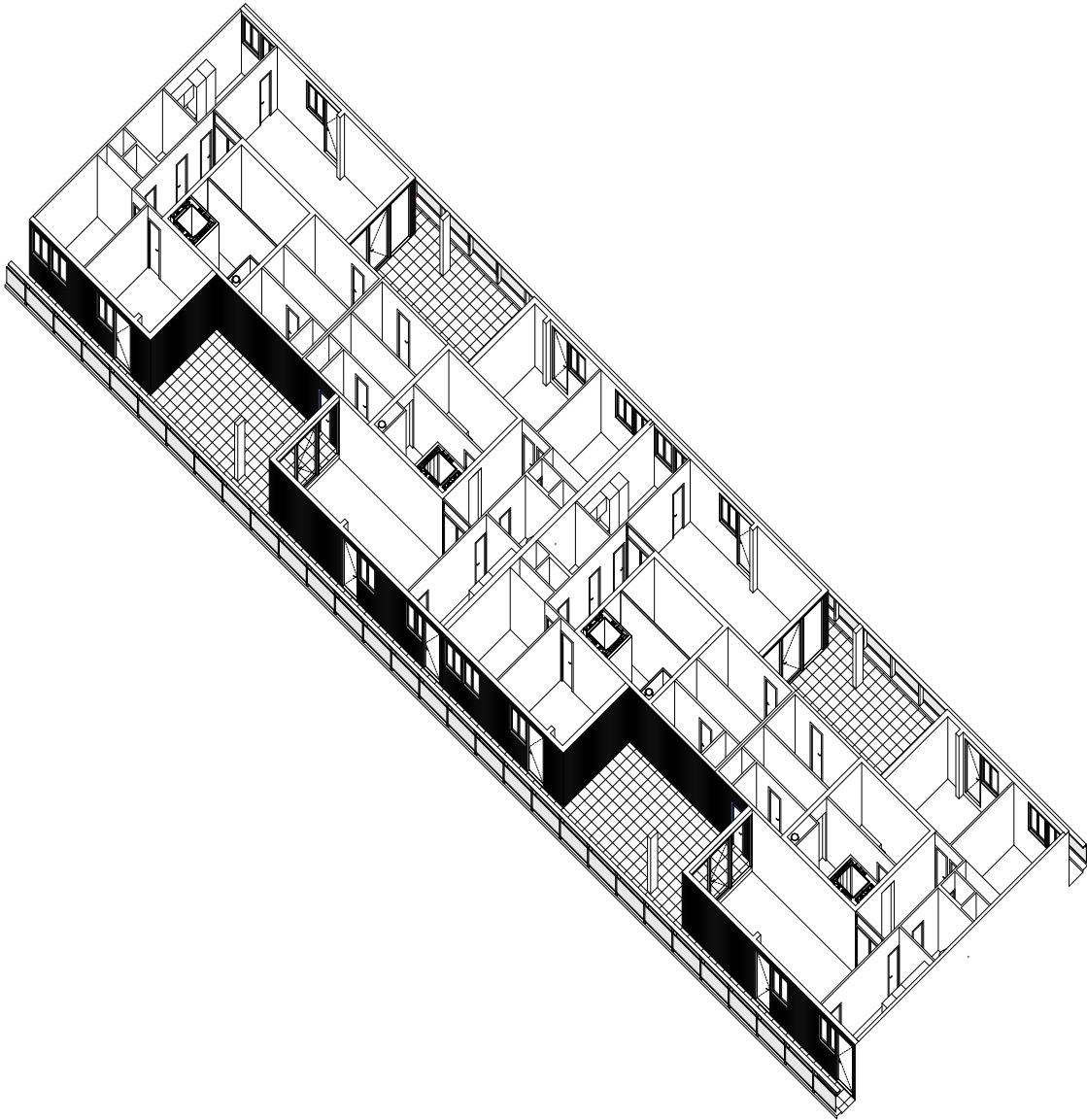


Fig 54 : Axonométrie typologie E. Source : reproduction personnelle.



Fig 55 : Rez-de-chaussée, accès aux circulations verticales. Source : Swiss Arc.

Fig 56 : Rez-de-chaussée ouvert permettant la circulation à travers le bâtiment. Source : Photographie personnelle.



Fig 57 : Boîtes aux lettres rez-de-chaussée. Source : Photographie personnelle.



Fig 58 : Intérieur d'un appartement en 1961. Source : Espazium.
Fig 59 : Intérieur d'un appartement en 1966. Source : RTS.

Fig 60-61-62 : Intérieur d'un appartement en 2021.
Source : Divisare.

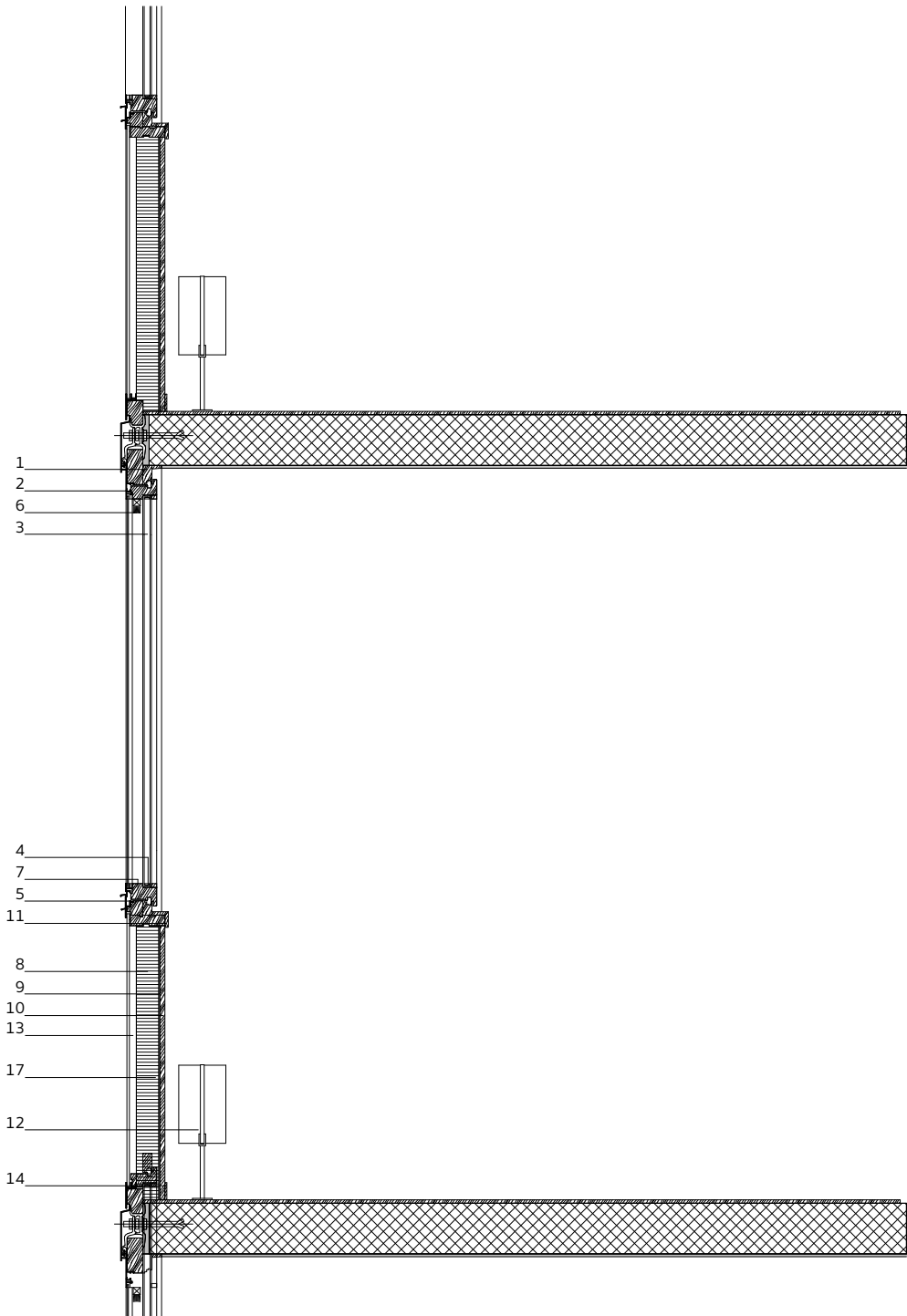


Fig 63 : Détail technique façade logements. Source : Reproduction personnelle.

Détail technique - Logements

1. Cadre en bois d'épicéa rapporté sur le châssis existant conservé pris dans l'épaisseur des profils, il est invisible depuis l'extérieur
2. Ouvrants existants conservés dans leur couche extérieure en aluminium
3. Verre simple intérieur d'origine remplacé par un nouveau vitrage isolant 4/20/4, u = 1,0 w/m2k
4. Vitrage extérieur du verre isolant trempé
5. Intercalaire acs, $\lambda = 0,06$ w/mk
6. Nouveaux joints epdm un joint epdm supplémentaire est ajouté dans la battue du sur-cadre
7. Nouveau store à lamelles type dvki en aluminium thermolaqué posé dans l'interstice de la fenêtre caisson texture pleine, couleur n°10 blanc, largeur 25 mm
8. Trous de ventilation, percés en biais dans le cadre en bois
9. Isolation en laine de verre, 80 mm, $\lambda = 0,03$ w/mk. isover pb f 030
10. Barrière vapeur
11. Panneau en plâtre peint, 15 mm, $\lambda = 0,40$ w/mk. plaque dfir
12. Sur-tablette en bois peinte
13. Radiateurs existants préalablement déplacés d'environ 10 cm nouvelle peinture type émail, fixation sur pied ou murale selon existant
14. Vide d'air
15. Plinthe en chêne massif 6 cm
16. Nouveaux joints epdm
17. Profil métallique type u 50×50 mm
18. Renfort radiateur, 60×25×2,5 cm à placer selon mode de fixation existant

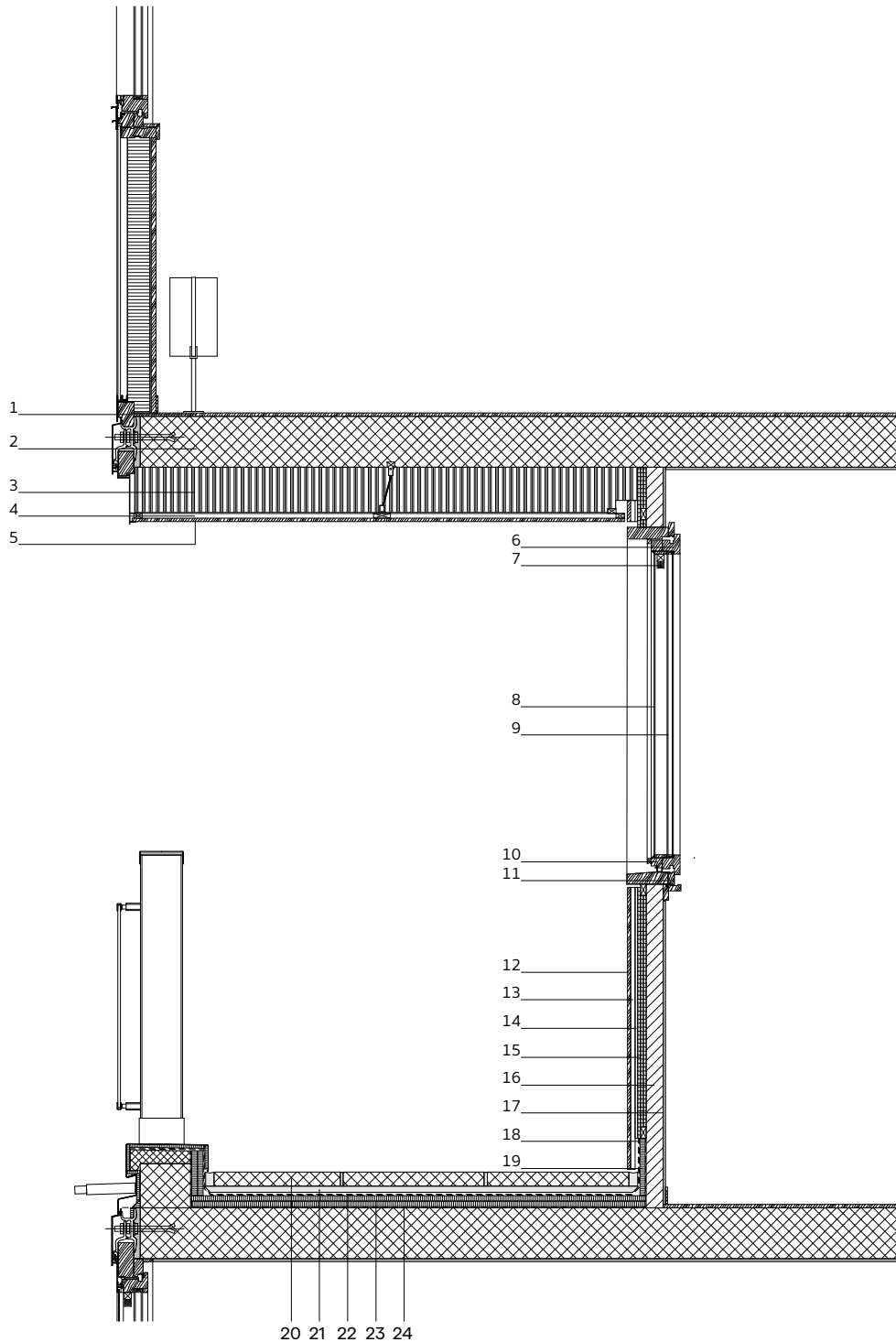


Fig 64 : Détail technique façade logement/ coursive. Source : Reproduction personnelle.

Détail technique - Logement/ coursive

1. revêtement de sol en bois
2. dalle en béton armé coulée sur place
3. isolation en laine de verre, 160 mm, $\lambda = 0,035$ w/mk
4. plaque de fixation en bois aggloméré novopan, sciées au bout sur environ 2 cm
5. lames de bois de cèdre rouge, sciées au bout sur environ 2 cm, nouveau vernis mat impranol réf. 0710 noyer
6. ouvrant en bois d'acajou pris dans l'épaisseur des profils du guichet extérieur, nouveau vernis mat impranol réf. 0710 noyer
7. stores à lamelles en aluminium thermolaqué blanc, largeur 25 mm, lames pleines commande manuelle du store par manivelle
8. verre simple
9. vitrage isolant 4 trempé/14/4, $u = 1,0$ w/m²k (vitrage extérieur du verre isolant trempé)
10. guichet extérieur du châssis de fenêtres, nouveau vernis mat impranol réf. 0710 noyer, équerres métalliques de renfort aux angles
11. sur-cadre intérieur en bois d'acajou vissé sur le châssis existant conservé, trous de vissage mastiqués invisibles, vernis mat impranol réf. 0710 noyer
12. lames de bois de cèdre rouge, nouveau vernis mat impranol réf. 0710 noyer
13. plaque de fixation en bois aggloméré novopan
14. lambourde verticale pour ventilation de la lame d'air et support du bardage
15. isolation aérogel 3 x 10 mm, $\lambda = 0,015$ w/mk
16. carreaux alba montés sur châssis bois
17. enduit plâtre
18. remontée de l'étanchéité bi-couche, revêtu d'une résine triflex
19. isolation swisspor pur 20 mm, $\lambda = 0,007$ w/mk
20. dallage existant déposé, puis reposé
21. sable posé sur géotextile
22. étanchéité bi-couche
23. panneaux d'isolation swisspor vip 1300 x 600 x 20 mm + pur de remplissage sur les bords 2 couches de 20 mm, $\lambda = 0,007$ w/mk
24. pare-vapeur ep 4 mm



5. Héritage et reconnaissance patrimoniale

Depuis son achèvement en 1971, la Cité du Lignon a conservé une remarquable homogénéité, préservant l'essentiel de ses caractéristiques architecturales grâce à un système constructif rationnel et une mise en œuvre de grande qualité (DRA5, s.d.). Bien que l'ensemble n'ait pas subi de transformations majeures pendant plusieurs décennies, le tournant des années 2000 marque le début d'une attention institutionnelle et scientifique accrue (EPFL, 2012).

Cette reconnaissance se concrétise le 13 mai 2009 par l'adoption d'un plan de site protégeant les immeubles de logements, l'école et l'église. Ce cadre légal vise à préserver les qualités urbaines du projet tout en structurant les interventions nécessaires à sa pérennité. Parallèlement, entre 2008 et 2011, le laboratoire TSAM de l'EPFL mène une recherche pilote sur l'enveloppe du bâtiment, dont l'enjeu est de concilier la sauvegarde des 125 000 m² des façades-rideaux caractéristiques avec les nouveaux impératifs énergétiques de la « société à 2 000 Watts » (République et canton de Genève, s.d.)

Les stratégies de rénovation développées par le TSAM privilégient des interventions par l'intérieur afin de ne pas altérer l'écriture architecturale originelle. Cette approche permet de proposer aux 89 copropriétaires trois variantes d'isolation thermique, validées par une autorisation de construire cadre obtenue en 2011. Parmi les innovations techniques marquantes, le recours à un isolant fin en aérogel permet de respecter la finesse des façades tout en améliorant significativement leurs performances thermiques (Espazium, 2015)

Le processus de réhabilitation, qualifié de « réorchestration sur le temps long », débute par une allée prototype, la n°49, achevée en 2012. Les travaux s'étendent ensuite à 30 allées de la barre à partir de 2017, tandis que la rénovation complète de la petite tour et de ses 240 logements s'achève fin 2021. Cette démarche est saluée par la Distinction Romande d'Architecture, qui souligne la réussite d'une intervention ayant su redonner au Lignon son éclat originel sans en sacrifier l'aspect historique. (DRA5, s.d.)

Aujourd'hui, le Lignon n'est plus seulement perçu comme un défi technique de l'après-guerre, mais comme un modèle de conservation du patrimoine moderne, où la connaissance exhaustive du bâti permet une maintenance respectueuse de l'œuvre de Georges Addor et de ses associés. (Espazium, 2015)



ARRÊTÉ

approuvant le plan de site n°29'430A-540 portant sur la cité du Lignon, situé sur le territoire de la commune de Vernier

13 mai 2009

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu l'enquête publique (n°1599) relative au projet de plan de site n°29'430-540 portant sur la cité du Lignon, situé sur la commune de Vernier, du 17 mars au 15 avril 2008;
vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et de sites, du 24 avril 2007;
vu le préavis de la commission d'urbanisme, du 19 juin 2008;
vu le préavis du Conseil municipal de la commune de Vernier, du 18 novembre 2008;
vu les modifications apportées au plan de site pour tenir compte du préavis susmentionné;
vu la procédure d'opposition ouverte du 14 janvier au 13 février 2009;
vu l'article 40 alinéa 7 de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS), du 4 juin 1976;

ARRÊTE :

1. Le plan de site n°29'430A-540 portant sur la cité du Lignon, situé sur la commune de Vernier, et son règlement, sont approuvés.

L'analyse qui précède restitue avec précision l'histoire, la logique constructive et l'organisation spatiale de la Cité du Lignon. Elle permet de comprendre ce que les architectes ont pensé et projeté. Mais elle dit peu de ce que le bâtiment contient réellement : les rythmes du quotidien, les appropriations, les atmosphères, les tensions entre intention initiale et réalité vécue. Elle restitue l'espace conçu et laisse dans l'ombre l'espace vécu.

C'est cet écart qui appelle l'exploration d'autres outils de connaissance. La notion de portrait s'impose ici comme une piste : non pour remplacer les représentations conventionnelles, mais pour accéder à ce qu'elles ne montrent pas. Avant d'envisager son déplacement vers l'architecture, il convient d'en définir la nature, les fonctions et les ressources conceptuelles.

Fig 67 : Vue du Lignon depuis Loëx. Source : Photographie personnelle.



Partie II

Le portrait : définition, origines et évolutions

1. Définition du portrait

Le dictionnaire Larousse définit le portrait comme « la représentation d'une personne par le dessin, la peinture, la photographie ou tout autre procédé », mais également comme une description écrite ou orale visant à caractériser un individu. Cette définition, bien que juste, reste incomplète : elle décrit le résultat, mais pas le processus.

1.1. Origine et étymologie

Le terme *portrait* trouve ses racines dans l'ancien français « portraire », attesté dès le XIIe siècle, qui signifie initialement « dessiner ». Ce mot est lui-même forgé à partir du préfixe intensif « pour » et du verbe « traire », issu du latin *protrahere* (Grand Palais, 2022) (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022).

L'étymologie est déjà révélatrice : le latin *protrahere* signifie littéralement « tirer hors de ». Portraiturer ne consiste donc pas à copier le réel, mais à en extraire, à en révéler, à en isoler ce qui fait sens parmi sa complexité

Ce n'est qu'en 1538 que le mot prend son sens moderne de représentation picturale du visage ou du buste d'une personne (Grand Palais, 2022). Cette évolution marque le passage d'un geste graphique général vers une pratique centrée sur l'individualité, annonçant la place que le portrait occupera progressivement dans les arts visuels et dans la construction sociale de l'identité.

1.2. Le portrait comme dispositif de représentation

Le portrait ne peut être compris comme une simple image : il constitue avant tout un dispositif de représentation et d'interprétation. Toute représentation sélectionne, hiérarchise et reformule le réel plutôt qu'elle ne le reproduit fidèlement (Bibliothèque nationale de France, s.d. ; Moutat, 2019). Le portrait ne montre un sujet dans sa totalité, il en révèle certains aspects jugés significatifs.

Il instaure aussi une relation perceptive entre celui qui regarde et ce qui est représenté : une relation qui peut générer une proximité intime ou, à l'inverse, affirmer une distanciation symbolique, comme en témoigne le portrait de *Louis XIV* par Rigaud (1701), figure emblématique du portrait officiel comme instrument de pouvoir (Grand Palais, 2022 ; Moutat, 2019).



Fig 68 : Portrait de Louis XIV, Rigaud, 1701.
Source : GrandPalais.

Cette dimension perceptive est plus ancienne que l'histoire de l'art elle-même. Le reflet dans l'eau en est l'une des premières manifestations : en observant son image, l'individu devient simultanément sujet regardant et objet regardé. Instable, conditionné par la lumière ou le mouvement, ce reflet révèle que toute image dépend d'un point de vue et d'un contexte. Le portrait trouve ainsi son origine dans une expérience fondamentalement humaine : prendre conscience de sa propre image.

Le mythe de *Dibutade* prolonge cette idée dans une dimension plus affective. Cette jeune femme grecque, voulant garder une trace de son amant avant son départ à la guerre, traça le contour de son ombre sur un mur (Débert, 2024). Ce geste dit l'essentiel : le portrait naît d'un besoin humain de fixer ce qui est voué à disparaître. Il est, dès l'origine, un acte contre l'oubli.

Le portrait doit donc être envisagé comme un processus, pas comme un résultat figé. Il s'inscrit dans un cycle où observer, interpréter et représenter participent d'un même acte de pensée (Moutat, 2019), moins un objet autonome qu'une manière de construire une lecture du réel.



Fig 69 : Dibutade ou l'Origine de la peinture, Regnault, 1785. Source : Histoires galantes.

1.3. Les composantes fondamentales du portrait

Le portrait repose sur l'articulation de plusieurs éléments interdépendants qui structurent sa capacité de signification. Ces composantes peuvent être organisées en trois grandes familles : celles qui définissent le sujet et son interprétation, celles qui construisent le sens par les choix formels, et celles qui inscrivent la représentation dans un contexte plus large.

Le sujet, le regard et l'interprétation :

- Le sujet constitue le point d'ancrage de la représentation. Il peut s'agir d'une personne réelle ou fictive, mais dans tous les cas le portrait témoigne d'un intérêt pour l'individualité et la singularité du modèle (Bibliothèque nationale de France, s.d.).
- Le regard joue un rôle central dans la construction de l'identité représentée. Par l'expression du visage, du regard ou de la posture, le portrait cherche à révéler une intériorité, suggérant le caractère ou la personnalité du modèle (Bibliothèque nationale de France, s.d. ; Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022).
- L'interprétation rappelle que toute représentation dépend du regard de celui qui la produit. L'artiste agit à la fois comme observateur et interprète, mobilisant une compréhension psychologique du modèle (Bibliothèque nationale de France, s.d. ; Moutat, 2019).

Les outils de construction du sens :

- Le médium conditionne la forme de cette interprétation. Peinture, dessin, sculpture, médaille monétaire ou photographie ne constituent pas de simples supports techniques, mais orientent la manière dont le sujet est perçu et compris (Bibliothèque nationale de France, s.d.).
- Le cadrage détermine la relation entre le spectateur et le sujet. Portrait en pied, en buste ou à mi-corps modifie la distance perceptive et influencent la réception de l'image (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022). Le cadrage apparaît ainsi comme un outil de construction du sens plutôt qu'un simple choix formel.
- Le point de vue oriente la lecture de l'image : une frontalité directe cherche à instaurer un dialogue avec le spectateur, tandis que d'autres angles jouent sur la distance ou la hiérarchie (Grand Palais, 2022 ; Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022).

Les signes et l'inscription dans le monde :

- Les attributs (objets, vêtements, insignes) fonctionnent comme signes conventionnels condensant statut social, profession ou identité symbolique (Apparences, 2018).
- Les allégories introduisent des figures métaphoriques ou symboliques (victoire, justice, vanité) qui transcendent la ressemblance physique pour exprimer des concepts universels (Baes, 1899).
- Le contexte situe le sujet dans un univers spatial et historique, enrichissant sa lecture narrative et culturelle (Haquin, 2000).

1.4. Le portrait comme construction du visible

Le portrait ne vise pas à tout montrer, mais à révéler ce qui rend le sujet lisible (Moutat, 2019). Cette opération implique nécessairement un jeu entre visible et invisible.

- Le hors-champ participe pleinement à cette construction. Ce qui est exclu de l'image contribue autant à son sens que ce qui y apparaît. Un cadrage resserré peut renforcer l'intimité, tandis qu'un décor élaboré peut affirmer le statut social ou politique du modèle (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022).
- La subjectivité constitue dès lors une dimension irréductible du portrait. Toute connaissance étant une interprétation située, le portrait reflète simultanément l'identité du modèle, la sensibilité de l'artiste et les codes culturels de son époque (Moutat, 2019) (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022).
- La dimension temporelle, enfin, traverse l'ensemble : le portrait fige un présent chargé du passé (traces, attributs mémoriels) et ouvert sur un futur narratif, transformant l'instant en durée symbolique (Leenaerts, 2006).

Ainsi, loin d'être une simple reproduction du réel, le portrait organise le visible et produit une lecture structurée du monde, agissant comme un dispositif capable de transformer la réalité en une représentation porteuse de sens.

2. Fonctions historiques du portrait

2.1. le portrait comme mémoire

D'un point de vue anthropologique, l'origine du portrait est profondément liée à la volonté de conjurer le caractère éphémère de la condition humaine en transmettant l'image d'un individu aux générations futures (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022). Dès ses premières manifestations, le portrait apparaît comme une tentative de maintenir une présence au-delà de l'absence, transformant l'image en support de mémoire et de continuité symbolique.

Le portrait fonctionne ainsi comme un substitut à la présence physique : il pallie l'absence, qu'il s'agisse d'alliances matrimoniales, comme en témoigne le portrait d'Anne de Clèves peint par Holbein en 1539, commandé par Henri VIII avant de la rencontrer, ou de la disparition d'un sujet (Grand Palais, 2022) (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022). En ce sens, l'image dépasse sa simple matérialité pour devenir un lien entre les époques, assurant la transmission d'une identité au-delà du présent immédiat.



Fig 70 : Portrait d'Anne de Clèves, Holbein, 1539. Source : Louvre.

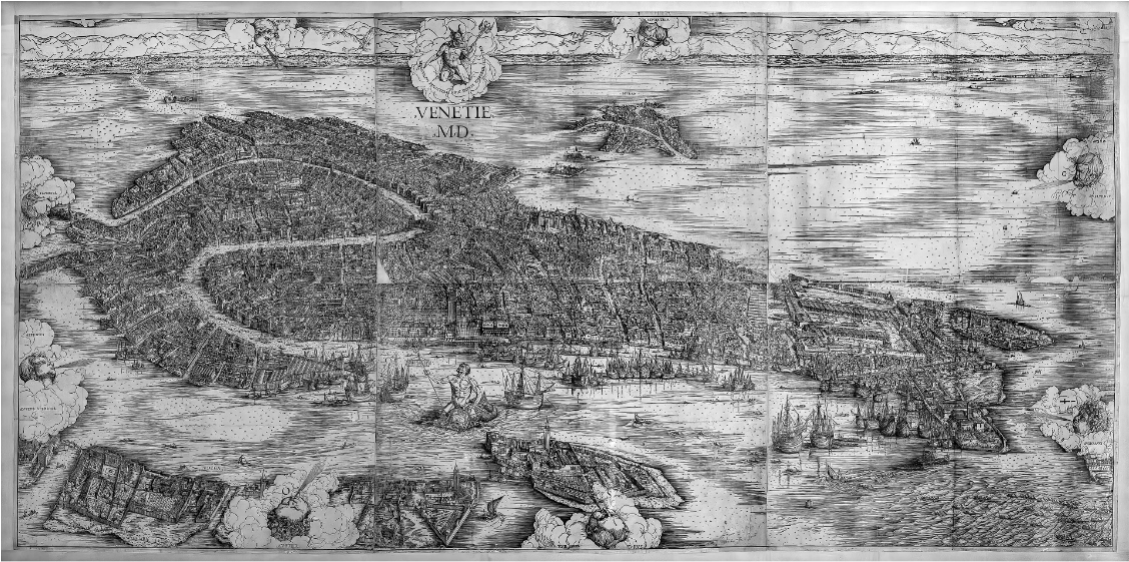


Fig 71 : Vue de venise à vol d'oiseau, Jacopo de' Barbari, 1500. Source : Radio France.

Cette fonction mémorielle, d'abord centrée sur l'individu, s'étend progressivement à l'identité des territoires. Dès l'Antiquité, des villes ont été représentées à la manière de portraits, restituant leur topographie et leurs édifices comme autant de signes d'une identité collective. À la Renaissance, les vues urbaines gravées constituaient déjà des archives visuelles alliant précision et symbolisme, à l'image de la *Vue de Venise en vol d'oiseau* de Jacopo de' Barbari (1500), qui restitue la ville avec une précision quasi cartographique tout en en célébrant la puissance symbolique (Grosjean, 2023). Dans les approches contemporaines, le portrait d'un quartier devient une archive vivante, tissée de souvenirs et de traces de lieux disparus (Noyons, 2025), cherchant à restituer l'identité d'un lieu à travers les récits de ses habitants (Bêka & Lemoine, s.d.).

2.2.Le portrait comme instrument de pouvoir

Gouverner a toujours impliqué l'usage de l'image pour asseoir son autorité, faisant du portrait un instrument de propagande (L'histoire par l'image, s.d.). Représenter le pouvoir, c'est construire une image capable d'incarner une légitimité et de la rendre visible dans l'espace social.

Dès l'Antiquité, l'iconographie monétaire reflète l'idéologie des puissants : les pièces passent de marques anonymes à l'effigie de souverains divinisés comme Alexandre le Grand, affirmant ainsi une identité politique forte (Gérin, s.d.). En circulant largement, ces images diffusent un pouvoir symbolique durable, transformant le portrait en outil de reconnaissance collective.



Fig 72 : Médaillon romain à l'effigie d'Alexandre le Grand. Source : Essentiels BnF.

À l'époque moderne, le portrait officiel se codifie : chaque accessoire est choisi pour exalter le pouvoir (Grand Palais, 2022) (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022). Le portrait de *Napoléon III* par Winterhalter en est un exemple parlant : manteau de pourpre doublé d'hermine, trône, couronne et sceptre, tous les insignes impériaux réunis pour affirmer sa légitimité (Dubois, 2006). La légère contre-plongée allonge la silhouette et renforce visuellement l'autorité du souverain.

Le portrait ne représente donc pas simplement un homme : il construit une figure d'État. Cette fonction perdue aujourd'hui dans la photographie officielle présidentielle, conçue selon les mêmes logiques de mise en scène pour incarner la fonction et l'autorité institutionnelle (Grand Palais, 2022).



Fig 73 : Portrait de Napoléon III, Winterhalter. Source : Louvre



Fig 74 : Portrait de Marie-Antoinette et ses enfants, Vigée Le Brun, 1787. Source : Millon Benelux.

2.3. L'portrait comme construction narrative

Au-delà de la ressemblance physique, le portrait construit aussi des récits. Il peut servir à restaurer une réputation : Marie-Antoinette se fit ainsi représenter dans des scènes de vie familiale, comme en témoigne le portrait de Vigée Le Brun *Marie-Antoinette et ses enfants* (1787), commandé pour redorer son image auprès de l'opinion publique (L'histoire par l'image, s.d.). Il peut aussi dresser une cartographie humaine d'une époque, transformant une série de visages en témoignage sur une société, ses valeurs et ses tensions.

En multipliant les points de vue, le portraitiste ne livre pas seulement une image : il expose une expérience, une manière de voir et de comprendre. Le portrait devient alors un objet de connaissance où l'acte de montrer est aussi important que le sujet représenté (Moutat, 2019).

Ces fonctions historiques - mémorielle, politique, narrative - révèlent une constante : le portrait n'a jamais été une simple image. Il a toujours été un instrument de construction du réel, capable d'orienter la perception, de stabiliser une identité et de produire du sens. Cette dimension active du portrait invite à en explorer une troisième facette, moins liée à ses usages sociaux qu'à sa capacité intrinsèque à organiser et à interpréter le monde.

3. Le portrait comme outil de connaissance

3.1. Organiser et interpréter le réel

Le portrait n'est pas une image passive : c'est une interprétation active du réel, fondée sur des choix délibérés (Studionix, 2025). Il ne cherche pas à reproduire exhaustivement un sujet, mais à en extraire les traits les plus significatifs pour en permettre une compréhension globale (Moutat, 2019). En ce sens, le portrait n'imité pas le réel, il l'organise pour en révéler le sens.

Cette démarche relève d'une véritable opération cognitive : l'artiste hiérarchise les éléments perceptibles pour rendre sensible une identité, qu'il s'agisse d'une personne ou d'un lieu (Noyons, 2025). Il sélectionne des indices - pose, regard, attitude, environnement pour traduire un caractère, une dynamique, une façon d'être au monde (Bibliothèque nationale de France, s.d.). Le cadrage et le point de vue participent à cette construction, orientant la lecture sans qu'un mot soit prononcé (Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 2022).

Deux œuvres illustrent bien ces mécanismes. Dans *Les Ambassadeurs* de Holbein (1533), le crâne anamorphosé au premier plan n'est visible que depuis un angle oblique : dissimulé parmi les objets de savoir et de prestige, il introduit une couche de sens invisible depuis la position frontale, évoquant la vanité et la mort derrière l'apparence du pouvoir (Limare, 2007). Le Portrait de *Baldassare Castiglione* de Raphaël (1514-1515) adopte une tout autre stratégie : regard légèrement détourné, posture modérée, palette sobre, chaque choix compositionnel oriente vers une élégance intérieure plutôt que vers l'affirmation d'un statut (Louvre-Ravioli, 2022). Dans les deux cas, le portrait ne décrit pas : il interprète, il choisit, il révèle.

Cette capacité à hiérarchiser le visible se retrouve aussi dans des formes plus proches du territoire. Dans le croquis ou la cartographie, le portraitiste sélectionne des indices ; un parcours, une ambiance, une trace d'usage afin de rendre perceptible ce qui structure un lieu sans nécessairement se voir au premier regard (Noyons, 2025). Le portrait devient alors un mode de lecture du monde, fondé sur la sélection et l'agencement des signes visibles.



Fig 75 : Les Ambassadeurs, Holbein, 1533. Source : Panorama de l'art.



Fig 76 : Portrait de Baldassare Castiglione, Raphaël, 1514-1515. Source : Panorama de l'art.

3.2. Un outil critique et ouvert

Le portrait s'affirme ainsi comme un dispositif capable de questionner ce que les représentations conventionnelles laissent dans l'ombre. Il ne prétend pas à l'objectivité : il assume son point de vue, montre qu'il choisit, et fait de cette subjectivité une ressource plutôt qu'une limite (Moutat, 2019). Il correspond autant à un acte qu'à un résultat : il matérialise un processus de pensée en train de se construire, une manière d'habiter temporairement le réel pour en faire émerger une compréhension.

Cette ouverture permet au portrait de se déplacer vers d'autres champs disciplinaires. Dans le domaine de l'urbanisme et de la sociologie, il permet de lire l'espace social comme une production révélant des rapports de force et des idéologies inscrites dans le territoire (Ripoll, 2023). Dans le champ de l'architecture, il ouvre un accès à ce que les plans et les photographies ne montrent pas : les usages, les atmosphères, les appropriations, l'épaisseur du temps habité.

Ses supports, ses fonctions et ses publics évoluent selon les époques, mais sa capacité à révéler ce qui résiste aux représentations techniques reste constante. C'est dans cette perspective que se construit le déplacement vers l'architecture, développé dans la partie suivante.

Partie III

Du portrait à l'architecture : un déplacement du regard

1. Les modes conventionnels de représentation architecturale

1.1. Les outils classiques de représentation

La représentation architecturale traditionnelle s'appuie historiquement sur un corpus technique normé composé de plans, de coupes et d'élévations. Ces outils visent une représentation objective et géométrique du bâtiment, cherchant à en restituer les propriétés structurelles et matérielles par une forme de dessin fondée sur la précision et l'exhaustivité. Le projet architectural y apparaît comme un objet mesurable et maîtrisable, inscrit dans une logique rationnelle de description.

Contrairement au croquis, qui capture une intuition ou une idée en devenir, le dessin conventionnel (plans, coupes, élévations) tend vers une saturation descriptive et normative pour permettre la réalisation concrète du bâtiment : il stabilise une image technique précise, exhaustive et cotée, indispensable à la commande des matériaux, au calcul des structures et à l'exécution par les corps de métier. Il ne s'agit plus seulement d'interpréter, mais de garantir une construction fidèle et sécurisée (S3D Engineering, 2024).

La photographie d'architecture classique s'inscrit souvent dans cette continuité. Elle privilégie la netteté, la frontalité et une composition soigneusement contrôlée afin de mettre en valeur la richesse formelle de l'édifice. Cette approche tend toutefois à isoler le bâtiment de ses usages réels, produisant une image autonome où la qualité formelle prime sur l'expérience vécue (Bêka & Lemoine, s.d., Archicrêée, s. d.). Ainsi, l'architecture est fréquemment présentée comme un objet fini plutôt que comme un milieu habité.

1.2. Une image maîtrisée du bâtiment

Cette approche technique produit généralement une architecture idéalisée, dans laquelle le bâtiment apparaît comme une icône figée, détachée des réalités quotidiennes. Les représentations officielles – perspectives réalistes ou photographies promotionnelles – cherchent en effet à placer le bâtiment sous son meilleur jour, occultant les contraintes constructives ou usages futurs pour une « image idéale » accessible au public, comme le soulignent les analyses sémiotiques des images architecturales (Poulain, 2017)(Requier, 2023).

Ces images contrôlées relèvent du domaine du « conçu », c'est-à-dire des représentations produites par les architectes et urbanistes pour penser et projeter l'espace, selon la distinction formulée par Henri Lefebvre (Ripoll, 2023). L'espace y est envisagé comme une abstraction cohérente et maîtrisée, davantage pensée que vécue.

Le travail de Bêka & Lemoine propose précisément une critique de cette tradition représentative. Leurs films déplacent le regard vers la vie ordinaire des bâtiments, révélant ce qui échappe aux représentations techniques : gestes quotidiens, usages imprévus, appropriations et frictions entre projet et réalité. L'architecture cesse alors d'être seulement un objet visuel pour redevenir une expérience vécue (Bêka & Lemoine, s.d.).

1.3. Les limites de ces représentations

Malgré leur efficacité technique, les modes conventionnels de représentation présentent plusieurs limites majeures liées à leur caractère essentiellement statique. Ils peinent à rendre compte de la complexité temporelle et sociale de l'architecture, réduisant le bâtiment à une image stable et abstraite.

Ces limites peuvent être résumées selon plusieurs dimensions :

- Vécu absent : l'habitant et l'utilisateur demeurent largement invisibles dans la représentation classique, laissant place à des espaces vides de toute présence humaine.
- Temporalité invisible : le bâtiment est présenté dans un présent permanent, ignorant les transformations, l'usure et l'épaisseur du temps.
- Appropriation ignorée : le désordre, les adaptations et les modifications opérées par les habitants sont effacés au profit d'une pureté originelle souvent idéalisée (Bêka & Lemoine, s.d.).
- Bâtiment figé : en privilégiant la permanence monumentale, la représentation néglige la dimension « vécue » de l'espace décrite par Lefebvre, réduisant l'acte d'« habiter » à une fonction d'« habitat » technocratique (Ripoll, 2023).

Ces outils classiques ne parviennent ainsi que partiellement à restituer ce que l'on pourrait qualifier d'« âme du lieu », faite de récits intimes, d'usages quotidiens et de sédimentations successives de la vie humaine. L'architecture y apparaît comme une forme stabilisée, alors qu'elle constitue en réalité un processus en constante transformation.

2. Le portrait comme outil alternatif

2.1. Déplacer le regard

L'acte de portraiturer l'architecture implique l'adoption d'une posture spécifique, dans la lignée de ce que Bêka & Lemoine ont qualifié d'« anthropologie de l'ordinaire ». Cette posture repose sur une observation lente et attentive, exigeant une présence prolongée sur le terrain afin de saisir les dynamiques invisibles d'un lieu (Bibliothèque nationale de France, s.d.). Le portrait ne cherche donc pas à vérifier une conformité entre image et réalité, mais à établir un rapport structurel capable de produire une compréhension du sujet représenté.

Ce déplacement implique un changement profond dans la manière d'observer l'architecture. Il ne s'agit plus d'adopter une position extérieure et dominante, mais d'instaurer une relation perceptive avec l'objet étudié. Plusieurs leviers participent à cette transformation du regard :

- Modifier le point de vue : abandonner la vision surplombante du concepteur pour adopter celle d'un « sujet connaissant », engagé dans un rapport direct et communicationnel avec l'espace observé.
- Changer d'échelle : se concentrer sur des fragments, des détails ou des esquisses qui, sans prétendre tout montrer, permettent de faire émerger les éléments essentiels révélant l'identité du lieu.
- Assumer la subjectivité : reconnaître que toute représentation dépend du mode de perception de celui qui la produit, transformant l'image en un événement de pensée en cours d'élaboration (Moutat, 2019).

Le portrait architectural devient ainsi moins un outil descriptif qu'un instrument d'interprétation, capable de révéler des relations invisibles entre espace, perception et expérience.

2.2. Révéler les dimensions invisibles

Le dispositif du portrait permet de porter l'attention sur la sphère invisible de l'intimité quotidienne, souvent absente des représentations architecturales « idéalisées ». Il s'inscrit dans une approche proche d'une « anthropologie de l'ordinaire », attentive à la manière dont l'environnement construit influence concrètement les pratiques et les modes de vie. Le regard se déplace alors de la permanence monumentale vers ce qui constitue la dimension la plus instable de l'architecture : l'épaisseur de son empreinte humaine (Bêka & Lemoine, s.d.).

Cette approche rend perceptibles des dimensions habituellement marginalisées par les outils classiques de représentation :

- Le sensible et l'ambiance : l'« âme du lieu », constituée par l'entrelacs des récits intimes et des sédimentations de vie (Noyons, 2025).
- L'usage quotidien : les micro-événements, gestes ordinaires et rythmes invisibles qui façonnent l'identité profonde d'un espace (Bêka & Lemoine, s.d.).
- L'expérience habitante : la dimension du « vécu », opposée à l'espace « conçu » des représentations technocratiques (Ripoll, 2023).
- Les traces et les mémoires : les « fantômes des lieux » et les archives collectives qui persistent dans les souvenirs, même après la transformation ou la disparition matérielle des bâtiments (Noyons, 2025).

Le portrait permet ainsi de rendre visible ce qui échappe aux représentations techniques : non plus seulement la forme architecturale, mais les relations humaines et temporelles qui la traversent.

2.3. Le portrait architectural

Dans cette perspective émerge un véritable portrait architectural, où le bâtiment devient le sujet central d'une investigation à la fois artistique, sociale et analytique. L'architecture cesse d'être un décor passif ou une icône figée pour apparaître comme un lieu de vie pluriel, marqué par ses usages, ses transformations et ses imperfections (Bêka & Lemoine, s.d.).

Le bâtiment peut alors être envisagé comme une entité capable de subir et d'agir possédant un caractère propre que le portraitiste cherche à révéler plutôt qu'à imposer (Gaudreau, 2013). Cette approche transforme profondément la perception de l'œuvre architecturale, désormais comprise comme une « forme symbolique » inscrite dans un projet social et politique plus large (Huitorel, 2012).

En multipliant les témoignages et les récits liés à un même édifice, le portrait construit une véritable cartographie humaine révélant les règles silencieuses de l'habiter. L'image devient alors un espace de médiation entre architecture et société. Finalement, le portrait architectural dépasse le statut de représentation pour devenir un objet de connaissance capable d'interroger la responsabilité de l'architecture face au bonheur collectif et aux conditions du vivre-ensemble (Bêka & Lemoine, s.d., Moutat, 2019).

3. Approches contemporaines du portrait

3.1. Yves Bélorgey : peindre la logique d'un système

Yves Bélorgey est un peintre français qui consacre une grande partie de son travail aux immeubles d'habitation collective construits entre les années 1950 et 1970. Ces grands ensembles modernistes, longtemps regardés avec indifférence ou méfiance, constituent pour lui un sujet d'étude et de représentation à part entière. Son intention n'est pas de les documenter ni de les juger. Il cherche à en révéler la logique interne, à comprendre ce que leur forme dit du projet social et politique qui les a produits (Huitorel, 2012)(Le Nouveau Printemps (2022).

Pour cela, il adopte des partis pris formels très précis. Ses toiles sont carrées, souvent 150 sur 150 centimètres, une échelle qui dépasse légèrement celle du corps humain et évoque la hauteur sous plafond des logements qu'il représente. Cette frontalité n'est pas anodine : elle neutralise les effets de perspective et place le spectateur dans une relation directe, presque physique, avec le bâtiment. On ne le regarde plus de loin. On est face à lui, à la même échelle.

Les façades qu'il peint sont généralement vides de toute présence humaine. Ce choix met en évidence la répétition de la grille architecturale, la logique du système constructif, la standardisation qui caractérise ces ensembles. Mais en regardant plus attentivement, on commence à percevoir des variations discrètes : un rideau tiré différemment, une fenêtre modifiée, une trace d'usage qui rompt l'uniformité apparente. Bélorgey s'appuie sur la pensée de Francis Ponge pour décrire ce qu'il cherche : saisir l'existence propre de l'objet, ce qu'il appelle l'« immeublité », c'est-à-dire ce qui fait qu'un immeuble est cet immeuble précis et pas un autre. Derrière l'uniformité de la façade, c'est la tension entre standardisation moderne et individualisation progressive que le portrait cherche à révéler (Huitorel, 2012).

Son travail montre que le portrait d'un bâtiment n'a pas besoin de montrer des habitants pour parler de la vie. La forme elle-même, regardée avec suffisamment d'attention et de précision, dit déjà beaucoup sur les intentions qui l'ont produite et sur ce qu'elle est devenue avec le temps.



Fig 77 : Dalle de Bobigny Magic Cinema. Bélorgey, 2009, Source : Silverpoetics.

3.2. Bêka & Lemoine : filmer la vie ordinaire des bâtiments

Ila Bêka et Louise Lemoine sont un duo d'artistes et cinéastes dont le travail constitue une critique directe de la manière dont l'architecture est habituellement représentée et célébrée. Leur point de départ est simple : les bâtiments que l'on présente comme des chefs-d'œuvre architecturaux sont aussi des lieux habités, entretenus, traversés au quotidien par des personnes ordinaires. C'est cette réalité, généralement absente des représentations officielles, que leurs films cherchent à montrer. (Société française des architectes, 2019) Dans *Koolhaas Houselife*, film consacré à la Villa Maison à Bordeaux de Rem Koolhaas, ils suivent pendant plusieurs jours Guadalupe, la femme de ménage qui entretient la maison. Ce faisant, ils révèlent un bâtiment que les photographies d'architecture ne montrent jamais : un bâtiment qui tombe parfois en panne, dont certains espaces sont difficiles à entretenir, dont la complexité mécanique génère des frictions avec la vie quotidienne. L'architecture y apparaît non plus comme une œuvre parfaite et figée, mais comme un organisme vivant, soumis à l'usure, au désordre et aux contraintes permanentes du quotidien (Bêka & Lemoine, s.d.).

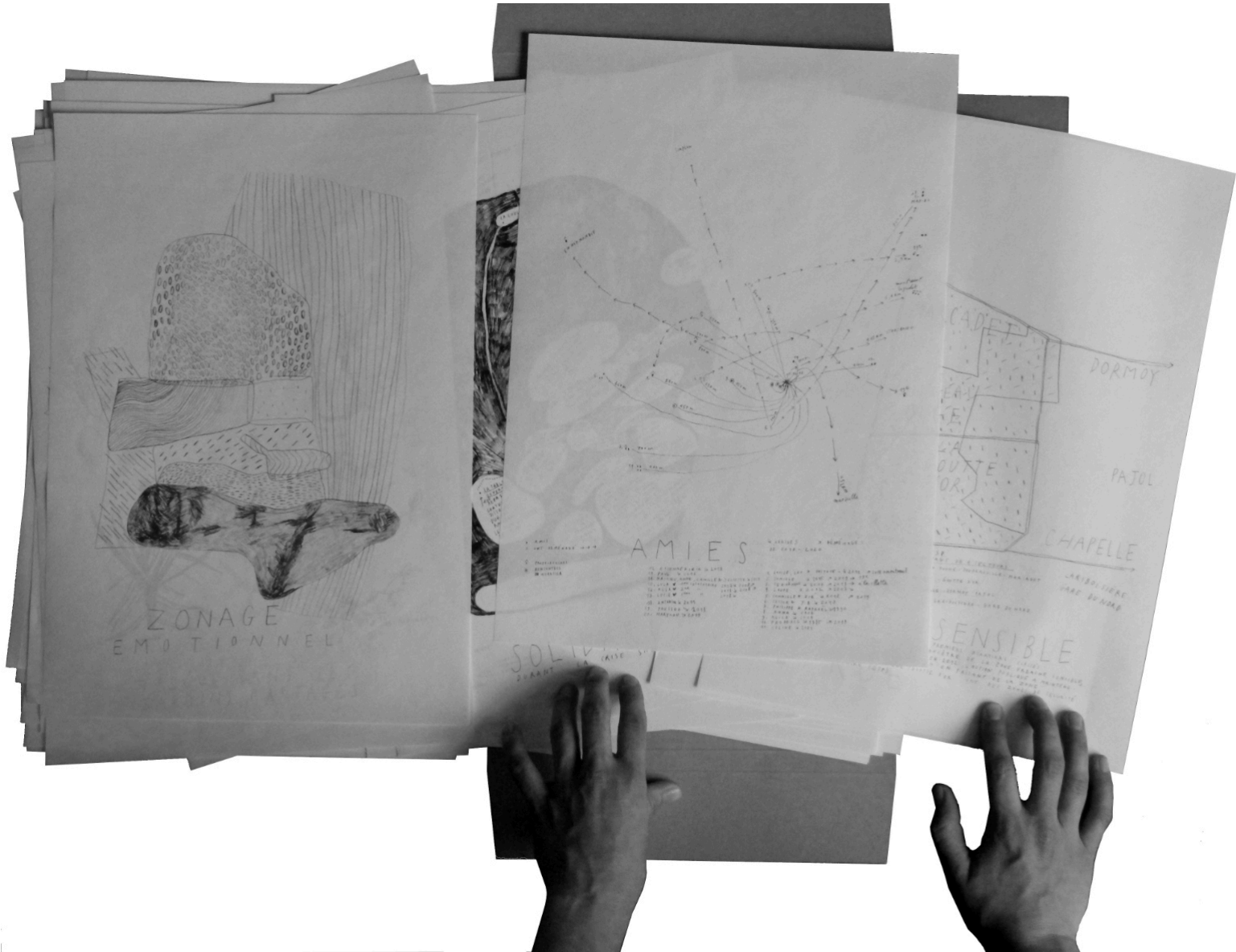


Dans leur projet *Homo Urbanus*, ils prolongent cette démarche à l'échelle de la ville. En observant les habitants de différentes métropoles mondiales, ils dessinent une géographie sensible des comportements urbains, montrant comment les gens s'adaptent, résistent et inventent des usages dans des espaces qui n'ont pas nécessairement été pensés pour eux. Le portrait devient alors une enquête sur les relations entre corps, comportements et environnement construit, une manière de rendre visible ce que la ville fait aux gens et ce que les gens font à la ville (Bêka & Lemoine, s.d. ; Archicrêée, s.d.).

Ce qui caractérise leur approche, c'est la durée et la proximité. Ils ne visitent pas les bâtiments : ils y vivent, ils y passent du temps, ils laissent les situations se révéler progressivement. C'est cette patience qui leur permet de saisir ce que l'image rapide et contrôlée ne peut pas produire.

3.3. Elsa Noyons : cartographier l'invisible

Elsa Noyons est une artiste et chercheuse qui développe ce qu'elle appelle des cartographies narratives. Son travail consiste à produire des portraits de territoires urbains en superposant de multiples couches d'observation, chacune révélant une dimension différente d'un même espace. Son atlas consacré au quartier de la Goutte d'Or à Paris en est l'exemple le plus abouti.



Dans ce travail, elle ne cherche pas à produire une carte au sens traditionnel du terme. Elle cherche à « déplier l'ordinaire », à rendre visibles des phénomènes que les représentations urbaines classiques ignorent. Une couche cartographie le chemin du soleil au fil de la journée. Une autre représente les sons du quartier, les conversations entendues dans la rue, les musiques qui s'échappent des fenêtres. Une autre encore documente les surfaces couvertes d'affiches, de graffitis, de traces d'usages successifs qui racontent l'histoire d'un lieu mieux que n'importe quel document officiel (Noyons, 2025).

Ce qui rend son approche particulièrement intéressante, c'est qu'elle montre que le portrait d'un territoire peut être construit à partir de données très diverses : sensorielles, spatiales, sociales, politiques. Chaque couche apporte une information différente. C'est leur superposition qui produit la compréhension. Le portrait ne dit pas tout d'un seul tenant : il accumule des regards, des angles, des lectures successives qui, ensemble, dessinent une image complexe et nuancée du lieu.

Le travail d'Elsa Noyons a aussi une dimension politique assumée. En accumulant des données issues directement du terrain, elle rend visibles des réalités sociales que les représentations officielles tendent à ignorer : les espaces de solidarité informelle, les lieux de résistance quotidienne, les bâtiments en péril. La carte devient un outil critique, capable non seulement de décrire un territoire, mais d'en questionner les dynamiques et d'encourager une réappropriation par ses habitants (Noyons, 2025).

Fig 79 : Déplier l'ordinaire , Elsa Noyons, 2018-2020. Source : Elsa Noyons. 107

4. Vers une formalisation du portrait architectural

4.1. Ce que ces approches ont en commun

Malgré leurs différences de médiums et de méthodes, Bêlorgey, Bêka & Lemoine et Noyons partagent une même posture fondamentale. Tous trois refusent de regarder l'architecture depuis l'extérieur, depuis une position de surplomb ou de neutralité apparente. Tous trois choisissent au contraire de s'immerger dans leur sujet, d'y passer du temps, de laisser émerger une compréhension progressive plutôt que d'imposer une lecture préétablie.

Tous les trois travaillent également par sélection plutôt que par exhaustivité. Ils ne cherchent pas à tout montrer : ils choisissent des fragments, des angles, des situations précises qui, pris ensemble, permettent de révéler quelque chose d'essentiel sur leur sujet. Cette sélection est en elle-même un acte de connaissance, une manière de dire ce qui compte et ce qui mérite d'être regardé (Moutat, 2019).

Enfin, tous trois assument pleinement la subjectivité de leur regard. Leurs portraits ne prétendent pas à l'objectivité. Ils proposent une lecture ancrée dans une expérience concrète du lieu, partielle et située. Et c'est précisément cette subjectivité assumée qui leur confère leur valeur : elle dit quelque chose que les représentations neutres et techniques ne peuvent pas dire.

4.2. Le portrait comme posture

Ce que ces approches dessinent ensemble, c'est moins une méthode qu'une posture. Une manière d'être face à un bâtiment, face à un lieu, face à un territoire. Cette posture repose sur quelques principes simples qui se retrouvent dans chacune des démarches présentées.

D'abord, la présence. Le portrait architectural exige du temps passé sur le terrain, une observation répétée, une disponibilité au lieu et à ce qu'il révèle progressivement.

Ensuite, le choix. Chaque portrait est une sélection. Ce que le portraitiste décide de montrer, l'angle depuis lequel il observe, ce qu'il choisit de laisser de côté : tout cela construit une lecture particulière du lieu. Ce choix est un acte intellectuel autant qu'un acte visuel (Moutat, 2019).

Enfin, l'humilité. Reconnaître que toute représentation est partielle, que tout regard est situé, que le portrait ne dira jamais tout d'un lieu mais peut en révéler quelque chose d'essentiel.

4.3. Du regard sensible à la démarche de recherche

Si le portrait architectural repose sur une approche sensible et ancrée, cette dernière ne peut pas rester uniquement intuitive. Pour constituer un véritable outil de recherche, le portrait doit s'organiser en une démarche explicite, capable de transformer des observations, des données et des récits en une forme transmissible et partageable.

Il s'agit de passer d'une expérience du lieu à une construction de connaissance. Ce passage implique de mettre en ordre les observations, de choisir les modes de représentation les plus adaptés à ce que l'on cherche à montrer, et de clarifier les intentions qui guident le regard. Sans cette organisation, le portrait risque de rester une impression, une intuition, sans la rigueur nécessaire pour en faire un outil de recherche à part entière.

Le portrait architectural apparaît ainsi comme un espace intermédiaire entre le sentir et le dire, entre l'expérience vécue et sa formulation analytique (Moutat, 2019). Cette organisation ne vise pas à neutraliser la subjectivité. Elle vise à lui donner une structure, à en faire un outil opératoire capable de produire une connaissance partageable et utile. C'est dans cette perspective que le portrait appelle naturellement la mise en place d'une méthodologie, laquelle sera développée dans le chapitre suivant.

Le parcours effectué dans ce chapitre permet de dégager les fondements d'une réponse à la question de recherche. Les limites des représentations conventionnelles sont apparues clairement : plans et photographies restituent la logique formelle et constructive d'un projet, mais laissent dans l'ombre ce qui s'y passe réellement une fois le bâtiment habité.

L'idée centrale qui se dégage est que le portrait ne vient pas remplacer ces outils : il les complète. Il apporte un autre regard, capable de sélectionner et de mettre en lumière des dimensions que les représentations techniques ne cherchent pas à produire. Qu'il s'agisse du vécu des habitants, d'une donnée spatiale précise, d'une ambiance ou d'une réalité sociale, le portrait permet d'élargir la compréhension d'un bâtiment bien au-delà de sa seule forme.

Son déplacement vers l'architecture, illustré par Bélorgey, Bêka & Lemoine et Noyons, confirme qu'il peut constituer un outil sérieux et rigoureux, à condition de se donner les moyens concrets de sa mise en œuvre. Car si les principes théoriques du portrait architectural sont désormais posés, ils n'indiquent pas encore comment observer, collecter et représenter concrètement dans le cas précis du Lignon. C'est précisément l'objet du chapitre suivant.

1. Objectif du portrait

Le portrait de la Cité du Lignon cherche à développer une lecture sensible du bâtiment à travers ses usages, ses perceptions et ses modes d'habiter. Si les analyses architecturales du Lignon ont permis de mettre en lumière la cohérence et la qualité de sa conception, elles laissent toutefois dans l'ombre une part de la réalité quotidienne du quartier, difficilement saisissable à travers les outils d'analyse conventionnels.

L'objectif du portrait n'est donc pas d'observer le Lignon comme un simple objet architectural, mais de saisir ce qui se déploie au-delà de sa forme construite : les usages, les pratiques quotidiennes, les déplacements, les rencontres, les appropriations, les tensions et les différentes manières d'habiter le quartier. La démarche cherche ainsi à révéler certains phénomènes que les représentations classiques peinent à restituer, mais qui s'avèrent pourtant essentiels à la compréhension du fonctionnement actuel du quartier.

Il s'agira plus précisément de comprendre comment les habitants circulent, occupent, traversent et vivent les différents espaces du Lignon, mais aussi d'observer comment certains usages ont évolué au fil du temps. Un même cadre bâti peut en effet accueillir aujourd'hui des modes de vie sensiblement différents de ceux envisagés au moment de sa conception, ce décalage entre intention initiale et réalité vécue constitue l'un des fils conducteurs de cette recherche.

Le portrait vise ainsi moins à produire une représentation figée du bâtiment qu'à construire une lecture vivante et habitée du Lignon, attentive aux réalités du quotidien et aux relations qui se tissent entre les habitants et leur environnement.

2. Les outils d'analyse

2.1. L'immersion sur site

Afin de construire ce portrait, plusieurs parcours seront réalisés au sein de la Cité du Lignon, constituant une première étape d'immersion sensible dans le quartier. Loin d'une lecture strictement architecturale, ces déambulations visent à aller au-delà de l'objet bâti pour observer ce qui se développe en son sein : les flux, les usages, les ambiances et les dynamiques propres au lieu.

L'objectif de ces parcours sera avant tout de s'imprégner du site, de le ressentir et d'en comprendre le fonctionnement à travers une expérience directe. Cette approche permettra de révéler certains phénomènes que les documents architecturaux traditionnels peinent à restituer, mais qui s'avèrent pourtant essentiels à une compréhension fine et située du Lignon.

L'observation portera sur plusieurs dimensions complémentaires du quartier :

- les circulations et les parcours ;
- les usages et les appropriations ;
- les rythmes et les temporalités ;
- les ambiances et les perceptions sensorielles ;
- ainsi que les relations entre les habitants, les espaces et l'environnement.

Ces parcours permettront notamment d'observer les déplacements des habitants, les zones de rencontre, les espaces fréquentés ou au contraire évités, les parcours scolaires, les espaces de pause, les transitions entre les différentes parties du quartier, ainsi que certaines traces du quotidien laissées dans les espaces collectifs.

Une attention particulière sera portée aux dimensions sensibles du site : ambiances sonores, variations de lumière, zones d'ombre, présence de la végétation, de l'eau, du vent, de la circulation, ou encore les cadrages produits par l'architecture et le paysage environnant.

Cette immersion permettra de développer une première compréhension intuitive du Lignon, fondée sur l'observation et l'expérience directe du lieu. Elle constituera également le socle sur lequel s'appuieront les cartes sensibles développées dans la suite du portrait.

2.2. Les rencontres et échanges

Cette immersion sera également nourrie par une série de rencontres et d'échanges avec différents acteurs liés au Lignon. L'objectif est de compléter l'observation personnelle par une multiplicité de récits, de perceptions et d'expériences vécues, afin de construire une lecture plurielle du quartier.

Les premiers échanges seront menés avec des architectes, afin de saisir comment le Lignon est perçu d'un point de vue professionnel, constructif et patrimonial. Cette approche permettra d'aborder le bâtiment à travers les questions de conception, de rénovation, de qualité spatiale et d'évolution du patrimoine moderne.

Dans un second temps, les rencontres avec les habitants et les acteurs du quartier permettront de confronter cette lecture architecturale à la réalité quotidienne du site. Ces échanges chercheront à mieux comprendre la manière dont le Lignon est vécu, pratiqué et perçu par ceux qui l'habitent au quotidien.

Au-delà des entretiens plus structurés, de nombreux échanges spontanés viendront enrichir cette démarche lors des parcours sur site. Les discussions informelles engagées avec des habitants croisés dans les halls, les rez-de-chaussée, les espaces publics ou le centre commercial permettront de mieux saisir certaines habitudes quotidiennes, certaines perceptions du quartier et différentes manières d'occuper les espaces du Lignon.

2.2.1. Lionel Spicher

Dans le cadre de cette recherche, plusieurs échanges seront menés avec Lionel Spicher, architecte impliqué dans les rénovations énergétiques du Lignon. Ces discussions permettront d'aborder le bâtiment à travers un regard technique, constructif et patrimonial, et seront complétées par des documents liés aux rénovations, offrant un éclairage supplémentaire sur les enjeux contemporains liés à l'évolution du bâtiment.

Les principaux thèmes abordés concerneront :

- les qualités constructives et spatiales du Lignon ;
- les contraintes techniques liées à la rénovation d'un bâtiment de cette échelle ;
- les intentions et les limites des rénovations énergétiques ;
- la question du patrimoine moderne ;
- les possibilités d'évolution du bâtiment face aux usages contemporains.

Ces échanges permettront également de confronter la lecture sensible développée à travers le portrait avec un regard plus architectural et technique, enrichissant ainsi la **compréhension globale du Lignon**.

2.2.2. Marie Weber

Des échanges seront également menés avec Marie Weber, architecte ayant travaillé sur la rénovation de la Maison de l'ancre, considérée comme l'une des expérimentations préalables aux façades du Lignon et projet emblématique de Georges Addor. Ces discussions permettront d'élargir la réflexion autour :

- de l'œuvre de Georges Addor et des principes architecturaux développés dans ses projets ;
- des enjeux liés à la rénovation du patrimoine moderne ;
- des relations entre conservation architecturale et évolution des usages.

Ces échanges contribueront ainsi à replacer le Lignon dans une réflexion plus large sur l'architecture moderne genevoise et sur les défis actuels liés à sa transformation.

2.2.3. Madame Falquet

Une rencontre sera réalisée avec Madame Falquet, habitante du Lignon ayant vécu dans le quartier durant sa jeunesse avant d'y revenir pour sa retraite. Ancienne maire de Vernier, elle apporte également un regard plus large sur l'évolution de la commune et du quartier au fil des décennies. Cet échange permettra notamment d'aborder :

- l'évolution du Lignon et les transformations de ses usages au fil du temps ;
- les changements des modes de vie et des relations de voisinage ;
- la perception du bâtiment à différentes périodes.

Au-delà de ces thématiques, l'entretien constituera également une occasion de recueillir souvenirs et anecdotes liés à la vie quotidienne du quartier, enrichissant ainsi le portrait d'une dimension mémorielle et vécue.

2.2.4. Madame Rauss et les habitants rencontrés

Une discussion collective sera menée avec Madame Rauss et plusieurs habitants du Lignon. Cette rencontre permettra de croiser différentes expériences et perceptions du quartier, offrant une lecture plurielle et nuancée du vécu quotidien. Les échanges chercheront notamment à comprendre :

les lieux fréquentés ou au contraire évités ;

- les habitudes quotidiennes et les rapports entretenus avec les coursives, les halls et les espaces publics ;
- les évolutions perçues du quartier au fil du temps ;
- les tensions ou les qualités encore présentes aujourd'hui.

Ce format collectif favorisera également l'émergence de récits plus spontanés, où les souvenirs et les expériences de chacun viendront enrichir et nuancer ceux des autres.

2.2.5. Les commerçants et acteurs du quartier

Plusieurs échanges informels seront également menés avec différents acteurs du quotidien du Lignon : commerçants du centre commercial, concierge du quartier et membres du comité central. Conduits directement sur site au fil des parcours et des observations, ces discussions permettront de mieux saisir le fonctionnement quotidien du quartier, certaines habitudes des habitants ainsi que les réalités liées à la gestion et à l'usage des espaces collectifs. Ces échanges spontanés viendront également enrichir la perception du Lignon à travers des anecdotes, des observations du quotidien et des regards plus directs sur la vie du quartier.

Ces rencontres chercheront avant tout à nourrir le portrait du Lignon par une accumulation de récits, de souvenirs et de regards croisés. Au-delà de la simple collecte d'informations, ces échanges permettront de faire émerger différentes manières de percevoir, de vivre et d'habiter le Lignon, tout en mettant en évidence certaines évolutions, mutations et permanences observées entre l'époque de sa construction et aujourd'hui.

3. Le dessin comme mode de représentation

Pour retranscrire les observations, les ressentis et les récits récoltés au cours de cette recherche, le portrait s'appuiera sur un travail de représentation réalisé à la main, au crayon. Ce choix est avant tout personnel : le dessin est le médium qui me permet de retranscrire au plus juste ce que j'observe et ce que je ressens sur le site.

Ce choix s'inscrit également dans une réflexion plus large sur ce que représenter signifie en architecture. La notion de *staffage*, montre que les éléments ajoutés à un dessin au-delà des seuls éléments construits - figures humaines, objets, textures, végétation - ne sont pas de simples ornements, mais constituent un langage visuel à part entière, capable de transmettre des usages, des comportements et des atmosphères (Lembicz, Vandenbulcke & Herrero, 2024)(Lembicz, 2024). Dans cette perspective, le dessin du portrait du Lignon ne cherche pas à produire une représentation neutre et exhaustive : il cherche à sélectionner, à mettre en évidence et à raconter.

Le portrait se structurera en deux temps distincts : une première lecture sensible du territoire à grande échelle, à travers une série de cartes sensibles, puis une seconde lecture plus immersive du bâtiment, à travers une balade temporelle dessinée.

3.1. Les cartes sensibles

Dans un premier temps, une série de cartes sensibles sera réalisée à l'échelle du site afin de développer une première lecture du territoire. Ces cartes chercheront à isoler et à mettre en évidence différents éléments observés lors des parcours et des observations réalisées sur le site.

Le portrait débutera par un cadrage général du Lignon permettant de situer le quartier dans son territoire et de définir le périmètre étudié. À partir de cette première lecture, différentes couches d'observation seront progressivement développées afin de révéler certains phénomènes, usages ou éléments du quotidien présents sur le site.

Seront notamment cartographiés :

- le tissu environnant ;
- les accès au site ;
- les frontières invisibles ;
- les zonages de fonctions ;
- les ombres générées par les bâtiments ;

- les ambiances sonores ;
- les lieux de rencontre ;
- les temps de parcours sur les coursives ;
- les lieux d'activité ;
- les emplacements des bancs ;
- les trajets scolaires ;
- les zones de contraintes ;
- ainsi que les emplacements des caddies dans le quartier.

Le choix de séparer ces éléments sur des cartes distinctes cherchera à leur donner davantage de visibilité dans la lecture du Lignon. Cette méthode permettra de mettre en lumière certains éléments du quotidien, certaines pratiques ou certaines caractéristiques du site souvent peu visibles dans les représentations architecturales conventionnelles.

3.2. La balade temporelle

La présence récurrente des caddies du centre commercial dans l'ensemble du quartier constituera un point de bascule dans le portrait. Utilisés quotidiennement par les habitants, ils traversent continuellement les différents espaces du Lignon : espaces publics, parcs, halls d'entrée, ascenseurs, coursives et logements. Le caddie deviendra ainsi un point de vue narratif permettant de quitter l'échelle territoriale des cartes sensibles pour développer une lecture plus proche du vécu quotidien et des situations observées à l'échelle humaine.

Le portrait prendra alors la forme d'une balade composée de quinze séquences dessinées, chacune construite autour d'un cadrage précis représentant une situation observée dans le quartier :

- la perception du site ;
- la mobilité ;
- les parcours PMR ;
- le centre commercial ;
- la vie de quartier ;
- les modes de communication ;
- les trajets scolaires ;
- les boîtes aux lettres ;
- les ascenseurs ;
- les modes de travail ;

- les compositions familiales ;
- les femmes au foyer ;
- les laveries ;
- les coursives ;
- les jeux d'enfants.

Chaque séquence s'appuiera sur un même cadrage dessiné en noir, constituant une base commune représentant un cadre architectural resté inchangé depuis la construction du Lignon. À partir de ce support graphique, deux temporalités viendront se superposer : une première représentant les modes d'habiter en 1975, une seconde ceux de 2025. Ces deux temporalités seront distinguées graphiquement par deux couleurs : le rouge pour 1975 et le bleu pour 2025, permettant de mettre en évidence les évolutions, les permanences et les transformations des usages entre les deux périodes.

L'objectif ne sera cependant pas de démontrer systématiquement une évolution ou une dégradation des situations observées. Certaines séquences mettront en évidence des changements dans les manières d'habiter le quartier, tandis que d'autres révéleront au contraire des usages restés relativement similaires au fil du temps. Le portrait cherchera ainsi à développer une lecture aussi objective que possible du Lignon, sans établir de hiérarchie entre les deux temporalités ni opposer systématiquement passé et présent.

Chaque séquence sera accompagnée de citations, de récits ou d'anecdotes récoltés lors des rencontres sur le terrain, apportant une dimension vécue et narrative au portrait. Un court texte explicatif viendra également préciser les situations observées et les éléments mis en évidence dans les dessins. Certaines séquences pourront enfin ouvrir vers des pistes de réflexion ou des intentions de projet qui seront développées dans la suite du travail architectural.

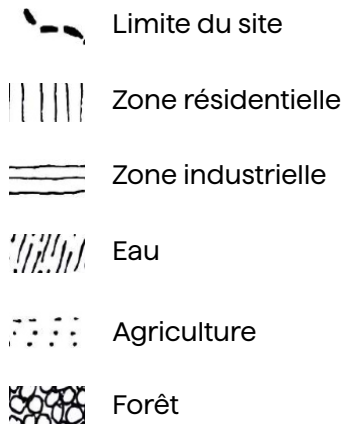
Le portrait constituera ainsi une base de lecture du Lignon à partir de laquelle certaines situations, usages ou problématiques observés pourront progressivement nourrir le développement du projet architectural.

3.

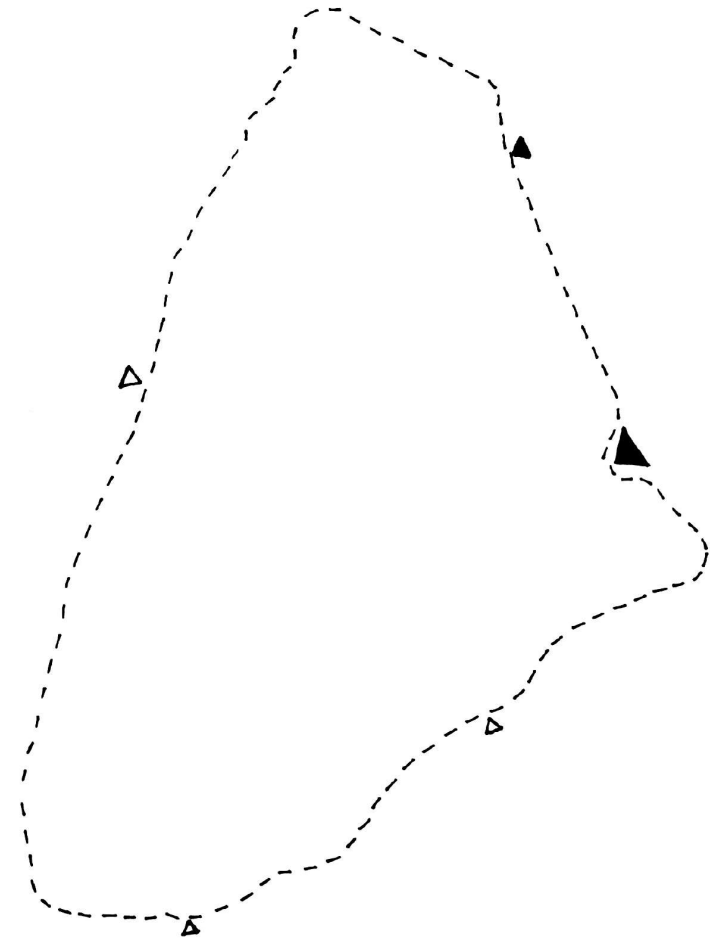
■ Le portrait



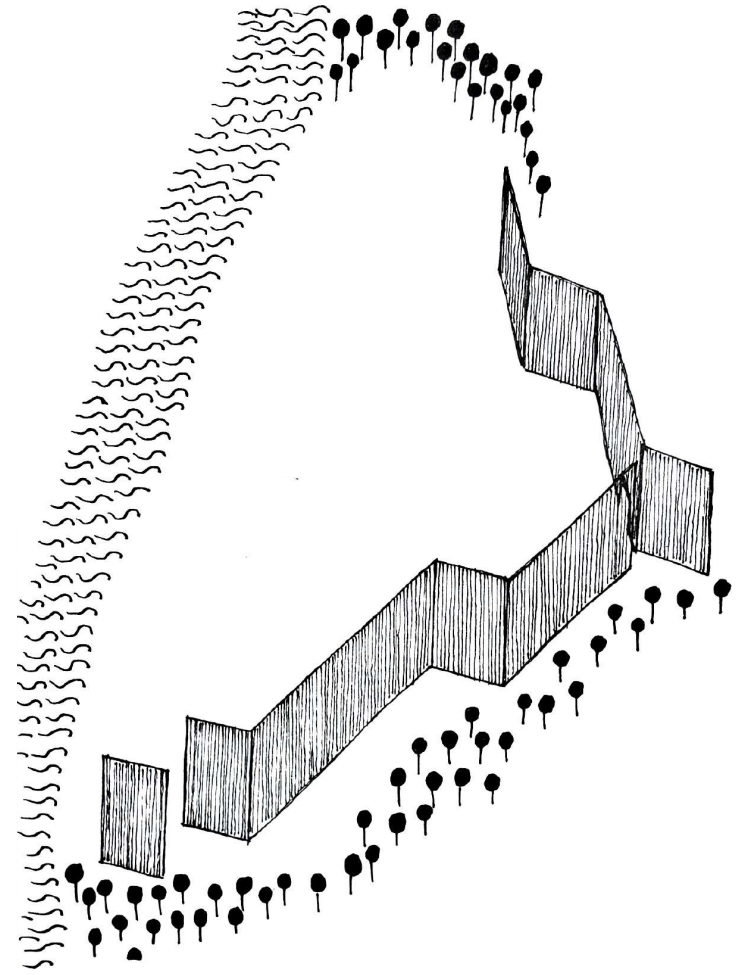
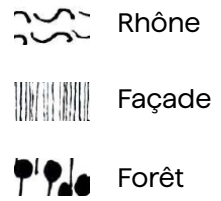
Tissu environnant



-  Limite du site
-  Entrée principale au site
-  Entrée secondaire
-  Passerelle piétonne

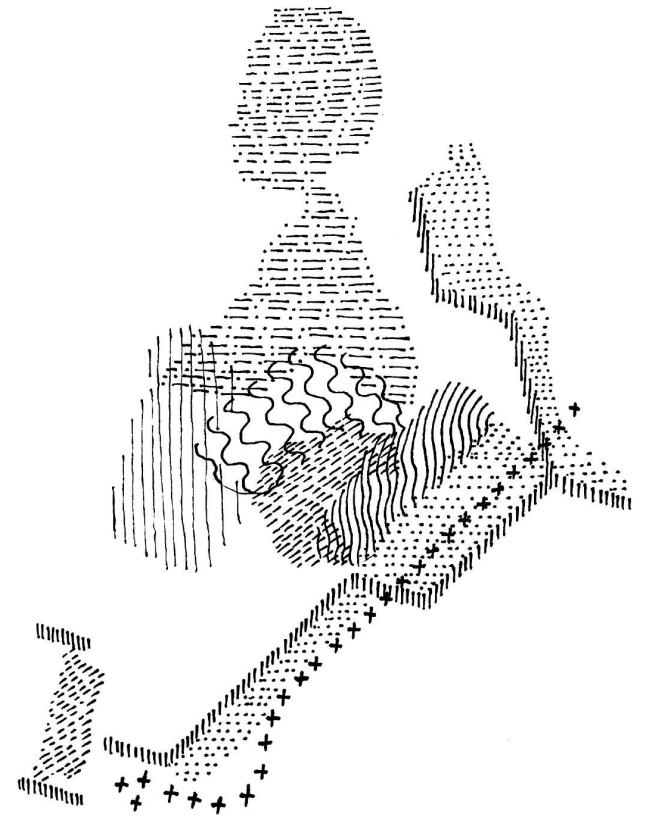


Frontière invisible



Zonage fonctions

-  Logement
-  Place
-  École
-  Ferme
-  Centre commercial
-  Parking
-  Équipements communautaires

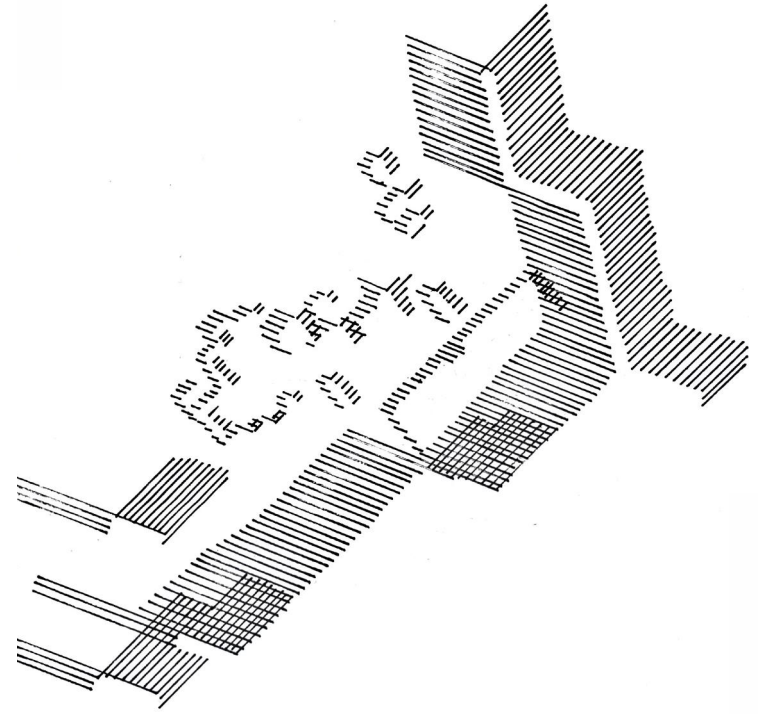


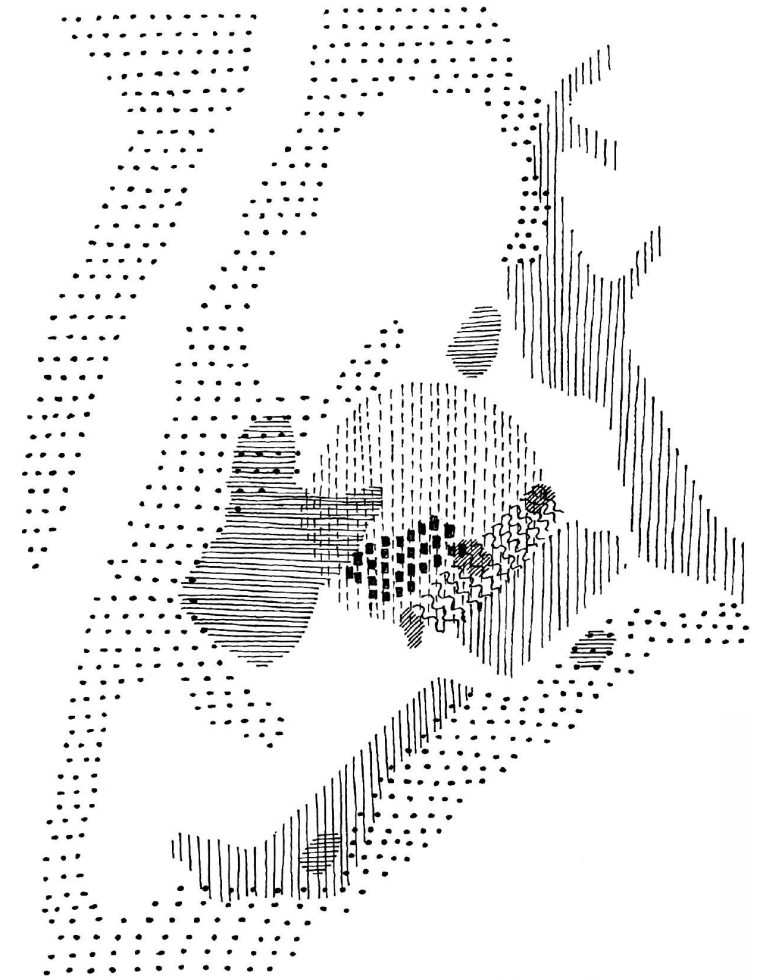


Ombre portée 10h



Ombre portée 15





Nuisance aérienne



Résonance des cloches



Animation de la place



Effervescence des cafés et de la restauration



Flux automobile



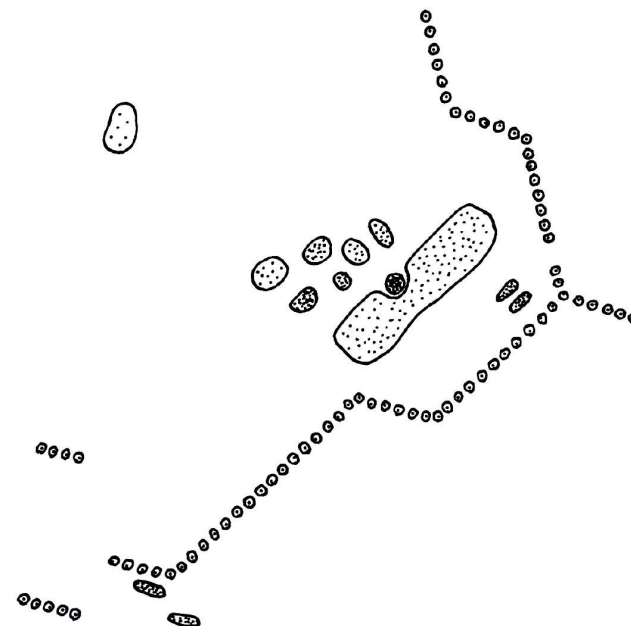
Ambiance naturelle



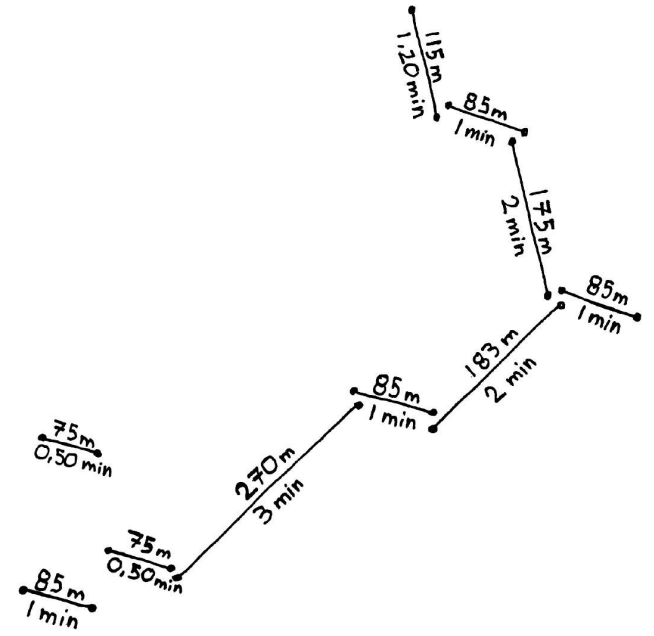
Climat sonore des aires de jeux

Lieux de rencontre

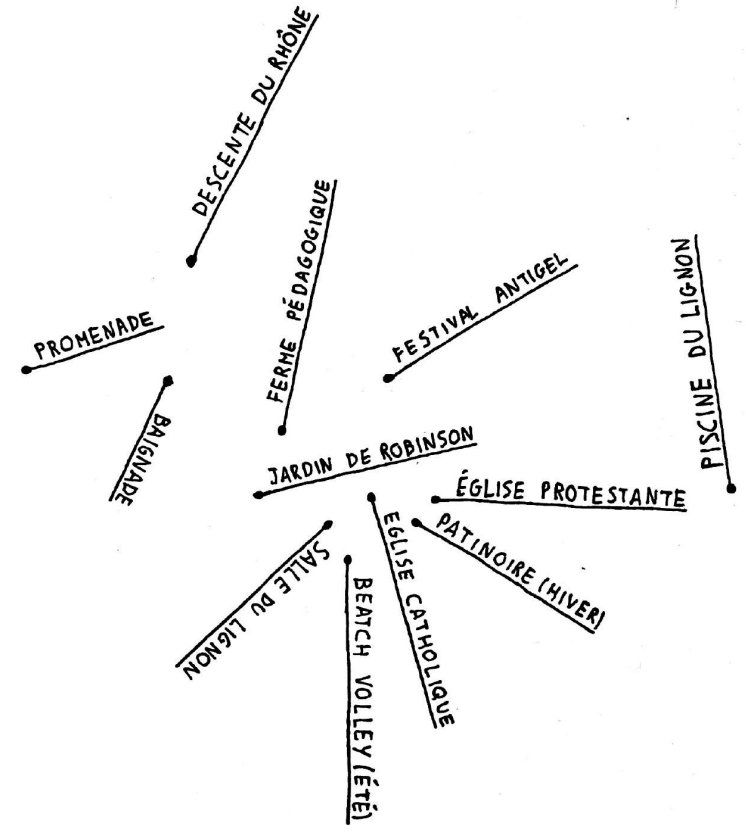
-  Espace de baignade
-  Centre commercial
-  Equipement communautaire
-  Espaces ponctuels; patinoire, beach volley...
-  Seuils et hall
-  Arrêts de bus
-  Café



Temps parcouru



Activités

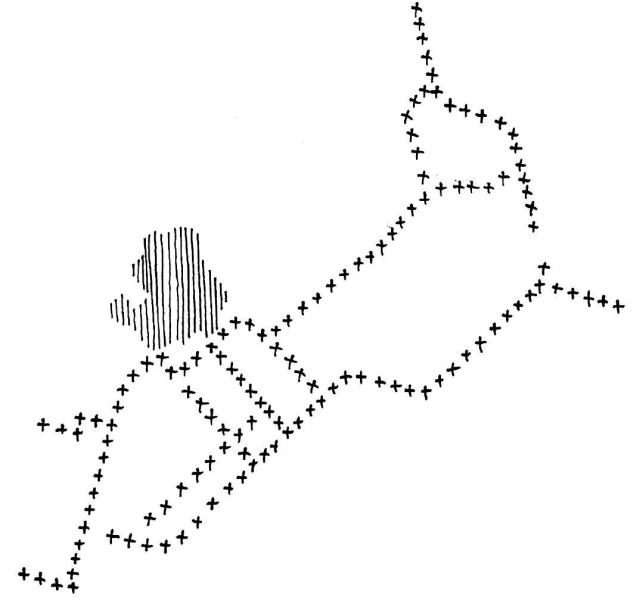




Trajet école

||||| École

+ + + + Trajet



Zone de contrainte



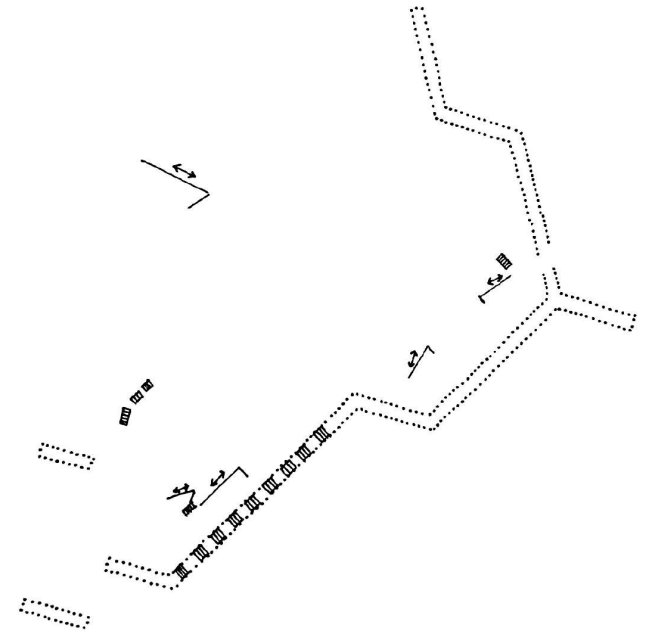
Escalier



Sol en marbre (glissant par temps de pluie)

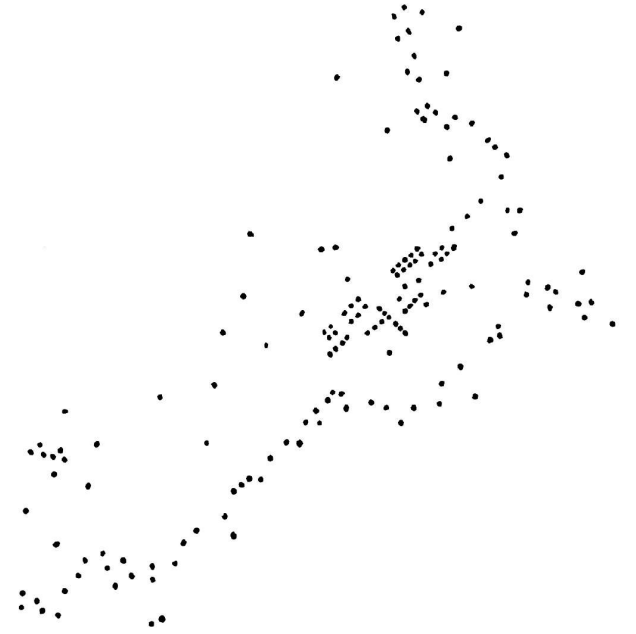


Rampe



Emplacement caddie

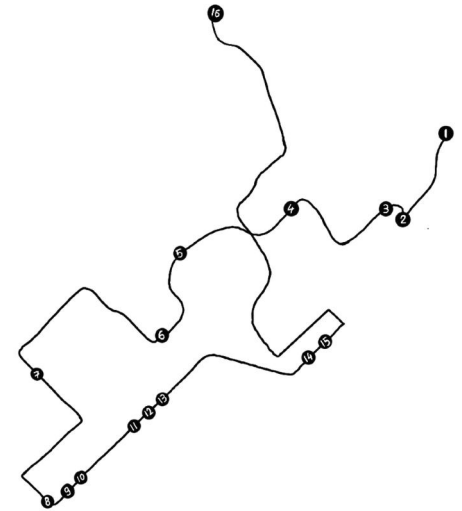
- Caddie de supermarché



Balade temporelle

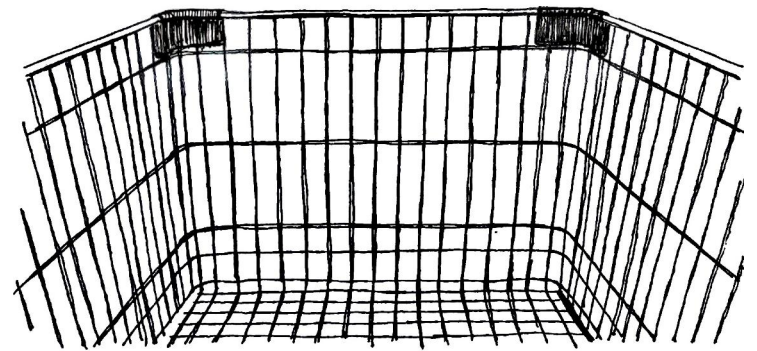
- ❶ Perception
- ❷ Mobilité
- ❸ Pmr
- ❹ Centre commercial
- ❺ Vie de quartier
- ❻ Mode de communication
- ❼ Trajet école
- ❽ Rez-de-chaussé

- ❾ Boîtes aux lettres
- ❿ Ascenseur
- ⓫ Mode de travail
- ⓬ Composition familiale
- ⓭ Femme au foyer
- ⓮ Laverie
- ⓯ Coursives
- ⓰ Jeux enfants

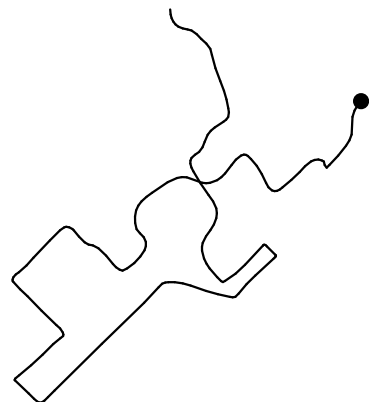




Le caddie comme regard







1975

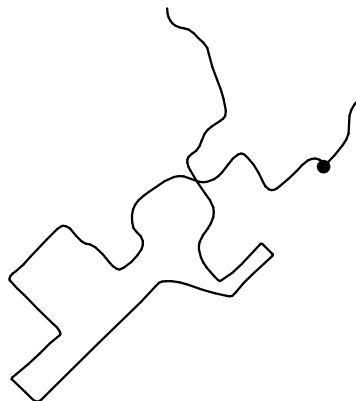
- « On venait habiter ici parce que c'était nouveau. »
- « À l'époque, c'était moderne, ça changeait de tout le reste. »
- « On avait l'impression de vivre dans quelque chose de futuriste. »
- « C'était confortable, tout était déjà là. »
- « Les appartements étaient grands, lumineux. »
- « On quittait des logements plus vieux pour venir ici. »
- « C'était vu comme une chance d'habiter au Lignon. »

2025

- « Aujourd'hui, le Lignon a mauvaise réputation. »
- « Dès qu'il se passe quelque chose, on en parle partout. »
- « On entend surtout parler du Lignon quand ça va mal. »
- « Les gens ont une image négative sans vraiment connaître. »
- « Nous, on vit bien ici, mais ça ne se voit pas. »
- « On a l'impression d'être stigmatisés. »
- « Ce qui se passe ici est plus médiatisé qu'ailleurs. »

À sa réalisation, le Lignon bénéficie d'une image très positive. Les médias en parlent en bien, mettent en avant la qualité de la construction, le caractère moderne de l'ensemble et la manière dont différents acteurs se sont regroupés pour le réaliser. Il y a une forme d'enthousiasme autour du projet, comme si une nouvelle manière d'habiter était en train d'émerger. Cette perception est aussi liée au confort qu'offrent les logements. Le fait d'avoir de l'eau chaude, du chauffage, des équipements intégrés et un cadre de vie structuré représente alors un vrai progrès, avec en plus une relation particulière au paysage et aux espaces ouverts. Aujourd'hui, cette image s'est en grande partie inversée. Le Lignon est souvent associé à une vision négative, parfois caricaturale, qui ne repose pas forcément sur une connaissance réelle du lieu. Beaucoup de personnes en parlent sans y être allées, avec des réactions assez directes dès que le quartier est mentionné. Pourtant, en allant sur place, en observant et en échangeant avec les habitants, une réalité bien différente apparaît. Le cadre de vie, les espaces et les usages donnent une image beaucoup plus nuancée, voire positive du site, y compris d'un point de vue architectural. Ce décalage entre perception extérieure et réalité vécue est frappant. Il montre que l'image du Lignon est en partie construite à distance, et qu'elle ne reflète pas pleinement ce qui s'y passe. Le fait d'y aller, de s'y promener ou simplement d'y passer du temps peut déjà suffire à faire évoluer cette perception.





1975

« La voiture, c'était la base pour se déplacer. »

« Presque tout le monde avait une voiture. »

« Il fallait plus de places de parking »

« On se déplaçait surtout en voiture pour aller en ville. »

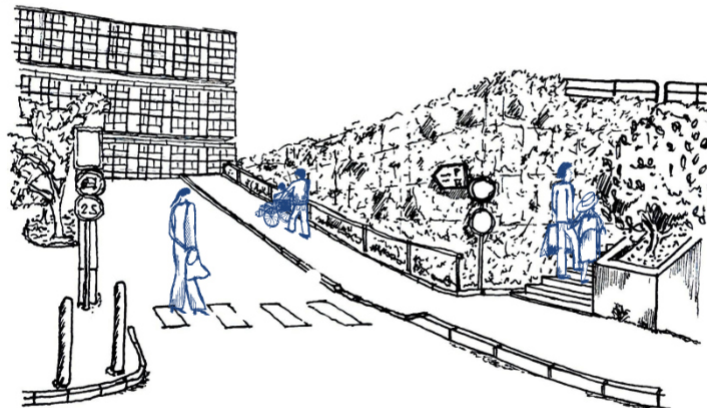
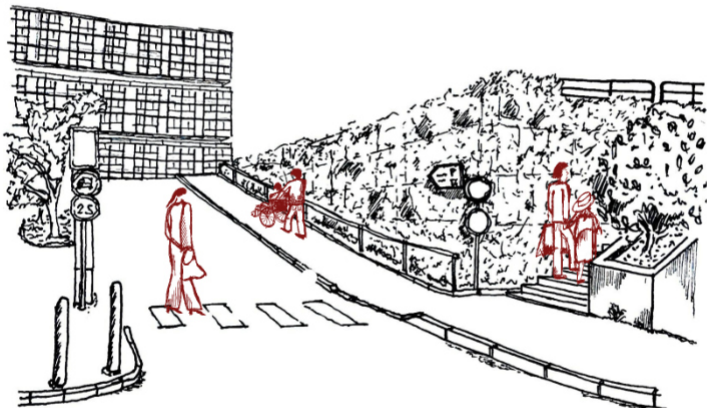
2025

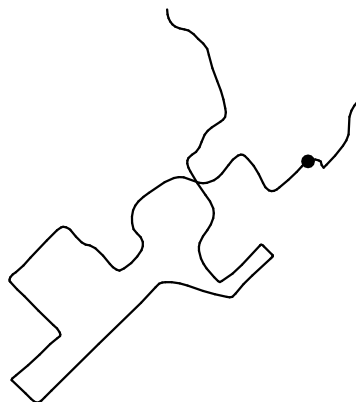
« Aujourd'hui, on dépend moins de la voiture. »

« Les bus passent souvent environ toutes les 15 minutes, c'est pratique. »

« On peut aller en ville facilement sans voiture. »

Les déplacements des habitants reposaient d'abord largement sur la voiture, dans un contexte où les transports publics étaient moins développés. Cette réalité s'est traduite directement dans l'aménagement du site, avec la nécessité d'ajouter progressivement des places de stationnement pour répondre aux besoins. Avec le temps, cette situation a évolué. Le réseau de transports publics s'est fortement développé, avec des bus réguliers qui facilitent les déplacements vers le reste du canton. En parallèle, l'usage du vélo a pris de l'ampleur, notamment à Genève, offrant des alternatives concrètes à la voiture pour les trajets du quotidien. Aujourd'hui, la place de la voiture reste importante, mais elle n'est plus aussi centrale qu'auparavant. Pourtant, les infrastructures liées au stationnement occupent encore une part conséquente du site. Il y a donc un certain décalage entre les usages actuels, plus diversifiés, et l'espace encore largement dédié à l'automobile. Cela pose la question de l'équilibre entre les différents modes de déplacement et d'un possible rééquilibrage en faveur des mobilités alternatives.





1975

« Ce n'était pas du tout pensé pour les personnes à mobilité réduite. »

« Les escaliers et les rampes faisaient partie du parcours obligatoire. »

« Pour les personnes âgées, les déplacements étaient compliqués dès le départ. »

« Il fallait déjà réfléchir à son chemin pour se déplacer. »

2025

« Les escaliers et les rampes n'ont pas changé depuis l'origine. »

« Pour les PMR, ça a toujours été compliqué, et ça l'est encore aujourd'hui. »

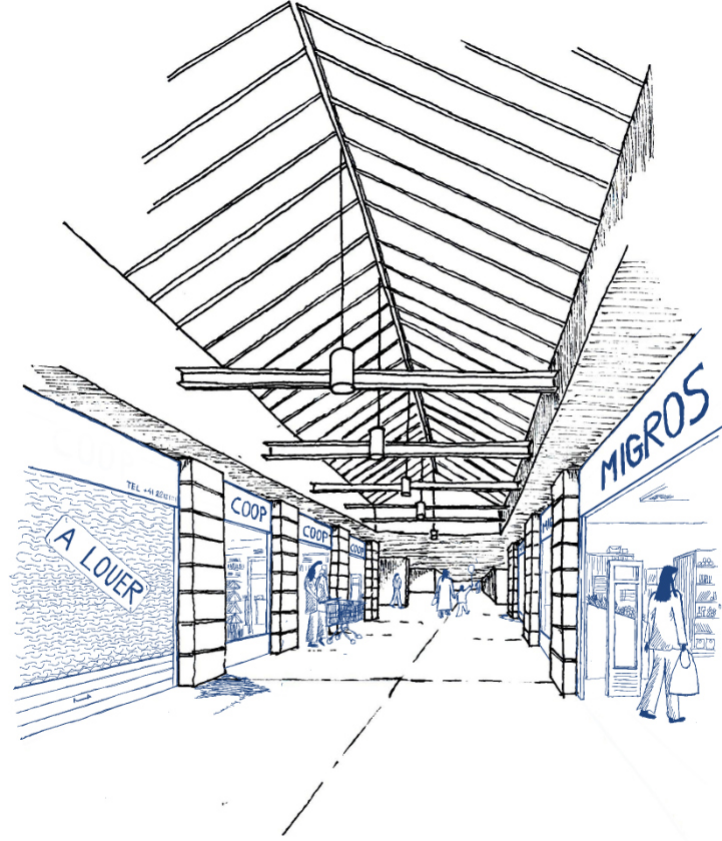
« C'était plus simple quand on pouvait utiliser les coursives »

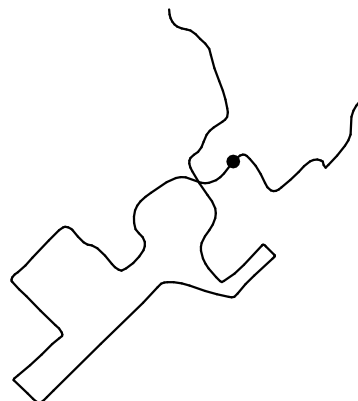
« Les escaliers sont très raides, presque comme des escaliers hollandais. »

« Un projet d'ascenseur pour relier l'entrée au centre commercial avait été envisagé, mais il n'a jamais été réalisé. »

« Il y a des escaliers qui sont vraiment dangereux. Une amie âgée est tombée dans un escalier. Elle a été dans le coma, elle a failli mourir. C'était une chute terrible. »

Le site présente une topographie en plusieurs niveaux, avec des différences de hauteur entre les espaces extérieurs, les services et les logements. Cette organisation crée une certaine complexité dans les déplacements, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Les circulations reposent en grande partie sur des escaliers et des rampes, parfois assez raides, ce qui rend certains parcours difficiles. Cette situation n'est pas nouvelle : dès l'origine, l'accessibilité constituait déjà un point sensible dans l'organisation du site. Les coursives permettaient alors en partie de contourner ces contraintes, en offrant des parcours plus horizontaux et plus fluides entre les différentes parties du bâtiment. Aujourd'hui, avec leur fermeture tous les quatre numéros d'immeubles, ces possibilités sont fortement réduites. Les déplacements se concentrent davantage sur les parcours au sol, qui restent contraignants pour certaines personnes. Cette évolution renforce les difficultés d'accès pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, qui disposent de moins d'alternatives pour se déplacer à l'intérieur du site. Une piste de projet consisterait à réactiver les coursives le long du bâtiment principal, afin de retrouver une circulation horizontale reliant le bas et le haut du Lignon ainsi que ses différents services, sans devoir emprunter des franchissements contraignants.





1975

« Il y avait plein de petits commerces partout. »

« On trouvait tout sur place. »

« C'était vivant, on venait surtout pour se rencontrer. »

« On croisait toujours du monde en faisant ses courses. »

« Il y avait une boulangerie, une boucherie, la poste, la banque. »

« C'était un vrai lieu de vie du quartier. »

2025

« Tous les petits commerces ont disparu petit à petit. »

« Maintenant il reste surtout la Coop et la Migros. »

« C'est devenu plus cher qu'avant. »

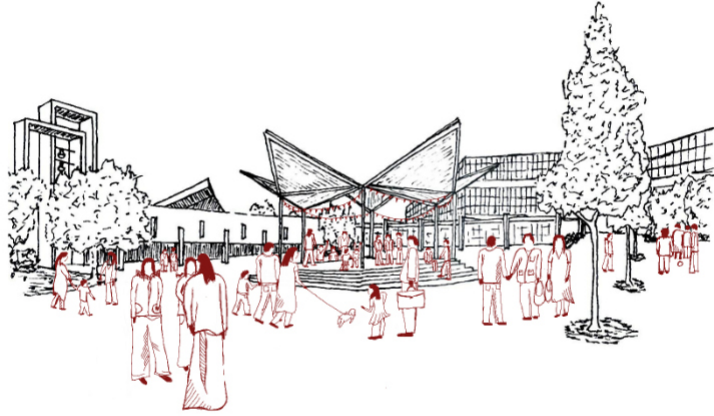
« Les gens vont faire leurs courses ailleurs ou sur leur trajet travail. »

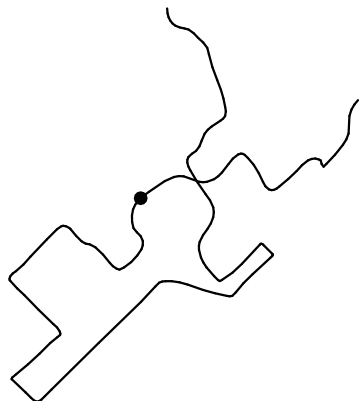
« Le centre commercial est beaucoup moins vivant. »

« Les commerces ont du mal à tenir dans le temps. »

« Il perd clairement en attractivité. »

Longtemps, le centre commercial a constitué un véritable cœur de vie pour le quartier. On y trouvait une grande diversité de petits commerces, boulangerie, boucherie, pharmacie, cafés, coiffeur, ainsi que des services essentiels comme Crédit Suisse ou La Poste. Cette diversité permettait aux habitants de répondre à leurs besoins quotidiens sans quitter le site, dans une logique de proximité. Les témoignages recueillis évoquent une époque où ces commerces étaient accessibles et où le coût de la vie favorisait une fréquentation régulière des enseignes locales. Le centre commercial n'était pas uniquement un lieu d'achat, mais aussi un espace de rencontre où les habitants prenaient le temps de s'arrêter et d'échanger. Aujourd'hui, cette dynamique s'est affaiblie. Une grande partie des petits commerces a disparu au profit d'enseignes plus importantes comme Coop et Migros. Des pôles commerciaux plus compétitifs à proximité attirent une partie des habitants. À cela s'ajoute une dégradation du bâtiment, avec des infiltrations, une mauvaise isolation thermique, des sols abîmés et une présence d'oiseaux à l'intérieur qui altère fortement le confort d'usage. Une motion déposée en février 2026 propose d'intervenir sur sa rénovation et son extension, avec des pistes comme l'amélioration énergétique du bâtiment et une possible surélévation permettant d'accueillir de nouveaux programmes tels qu'un EMS, une crèche, des services publics ou des fonctions administratives. La transformation du centre commercial apparaît ainsi comme une opportunité de requalification, visant à lui redonner une place centrale dans la vie du quartier. Aujourd'hui moins attractif, il pourrait accueillir de nouveaux usages et services, tout en améliorant ses qualités spatiales afin de répondre aux besoins actuels des habitants.





1975

« Les gens venaient d'Italie, d'Espagne, du Portugal. »

« Tout le monde arrivait un peu en même temps. »

« On était un peu tous dans la même situation. »

« Les gens se mélangeaient naturellement. »

« Il y avait de l'entraide entre voisins. »

« On se connaissait assez vite dans les immeubles. »

2025

« Aujourd'hui les gens se mélangent beaucoup moins. »

« Il ya maintenant une plus grande mixité d'origines »

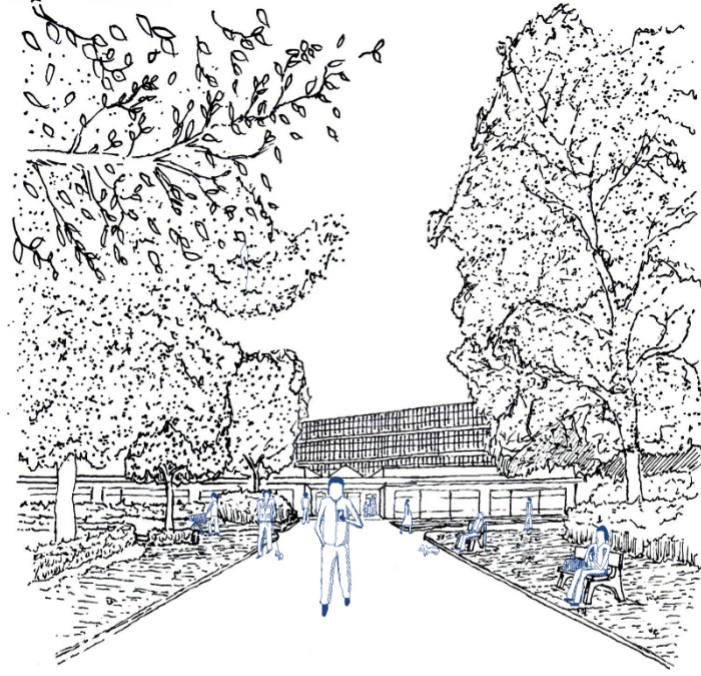
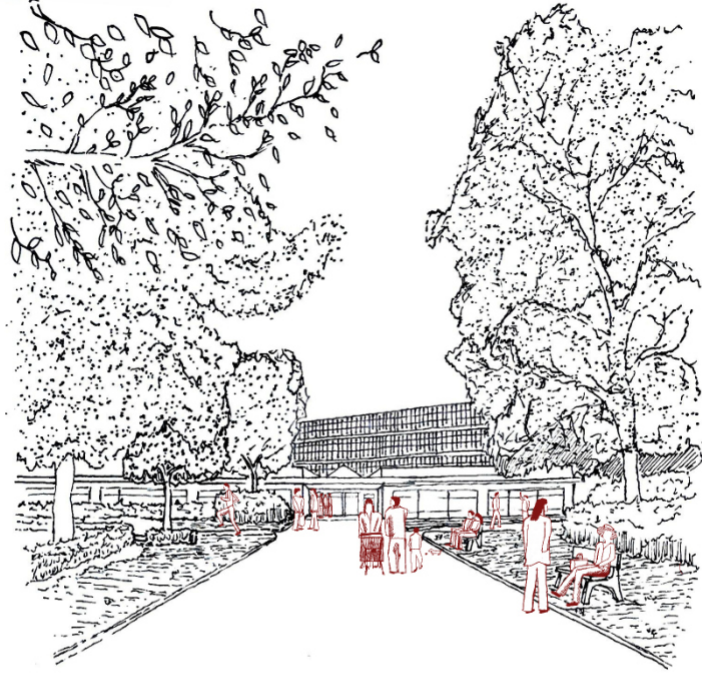
« Chacun reste plus entre les siens. »

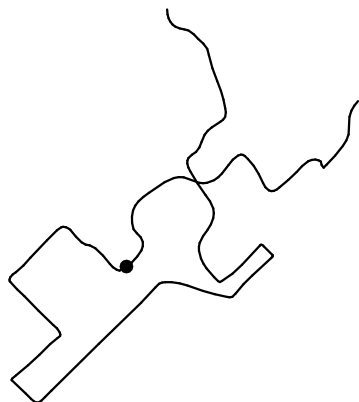
« Les liens entre habitants sont plus faibles. »

« Il y a moins de tolérance entre groupes. »

« Même pour un anniversaire d'enfant, on n'a pas forcément l'espace. »

Les premières années du Lignon sont marquées par une dynamique collective forte. De nombreux habitants arrivent en même temps, souvent issus de parcours similaires liés à l'immigration, mais aussi de milieux suisses et français. Cette arrivée simultanée crée une situation partagée, favorisant des relations spontanées. Les rencontres se font naturellement, les échanges sont fréquents et les formes d'entraide entre voisins s'installent rapidement. Les témoignages évoquent un quotidien marqué par une forte proximité sociale, où les habitants occupent les espaces extérieurs comme de véritables lieux de vie. Il existait néanmoins certaines distinctions au sein du Lignon, notamment entre le haut et le bas du site, liées à des différences de standing ou de loyers, sans que cela n'empêche les échanges et une cohabitation relativement fluide. Aujourd'hui, cette dynamique semble s'être atténuée. La population s'est largement diversifiée, avec des origines plus variées. Les relations entre habitants apparaissent plus fragmentées, les regroupements se structurant davantage par affinités d'origine ou d'âge. Certaines initiatives portées par la commune, comme des événements saisonniers, ainsi que des actions menées par des associations locales, contribuent à recréer ponctuellement du lien. Cependant, ces moments restent limités dans le temps et peinent à s'inscrire dans le quotidien.





1975

« On se parlait directement dans les coursives. »

« On se croisait et on discutait naturellement. »

« Les échanges se faisaient en face à face. »

« Il y avait beaucoup plus de contact humain. »

2025

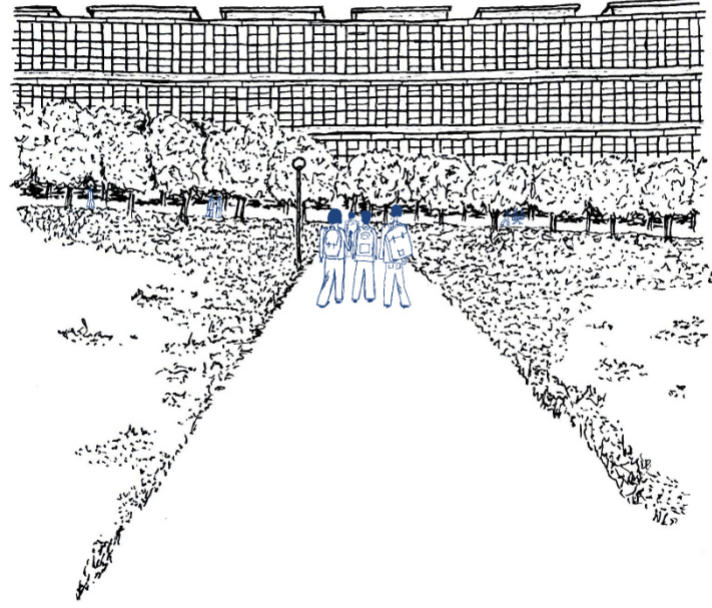
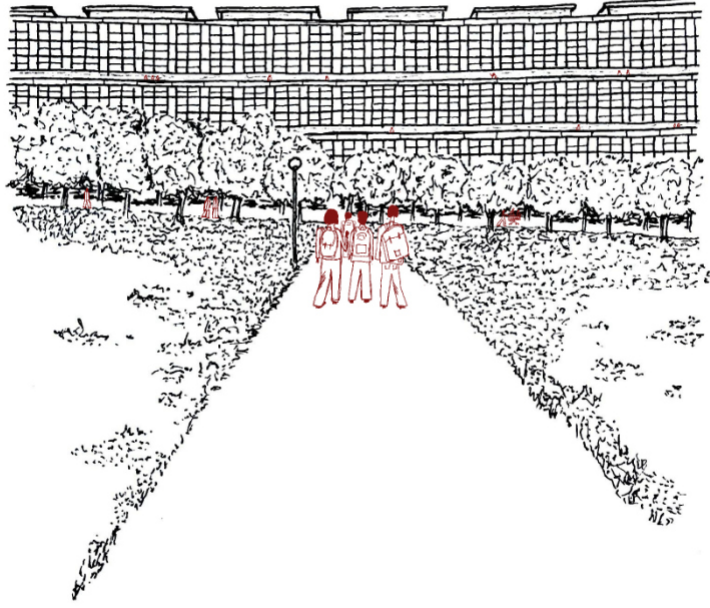
« Maintenant on se parle beaucoup moins. »

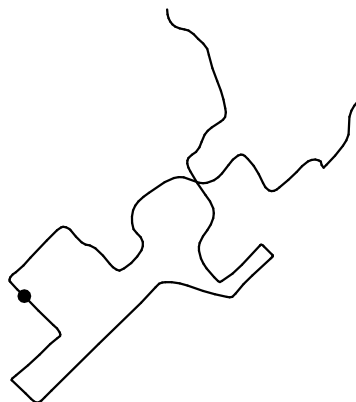
« Les échanges passent surtout par téléphone. »

« On se croise sans vraiment s'arrêter. »

« Il y a moins de communication spontanée. »

Les échanges entre habitants reposaient largement sur la présence et la proximité. Les rencontres se faisaient au quotidien, dans les circulations ou sur les espaces extérieurs, et donnaient lieu à des échanges spontanés. Les habitants qui souhaitaient se rencontrer ou discuter trouvaient facilement des occasions de le faire. Aujourd'hui, ces pratiques ont évolué. Les habitants se croisent davantage sans forcément interagir, dans des rythmes de vie plus rapides. Une partie des échanges passe désormais par des moyens à distance, ce qui réduit les occasions de communication directe dans l'espace commun. Cette évolution ne concerne pas uniquement le Lignon, mais s'inscrit dans un contexte plus large de transformation des modes de vie. Les relations de voisinage ne répondent plus aux mêmes attentes. Ce qui reste constant, c'est la liberté de chacun dans sa manière d'entrer en relation. Comme auparavant, les habitants qui souhaitent échanger peuvent le faire, tandis que d'autres choisissent de rester plus en retrait.





1975 - 2025

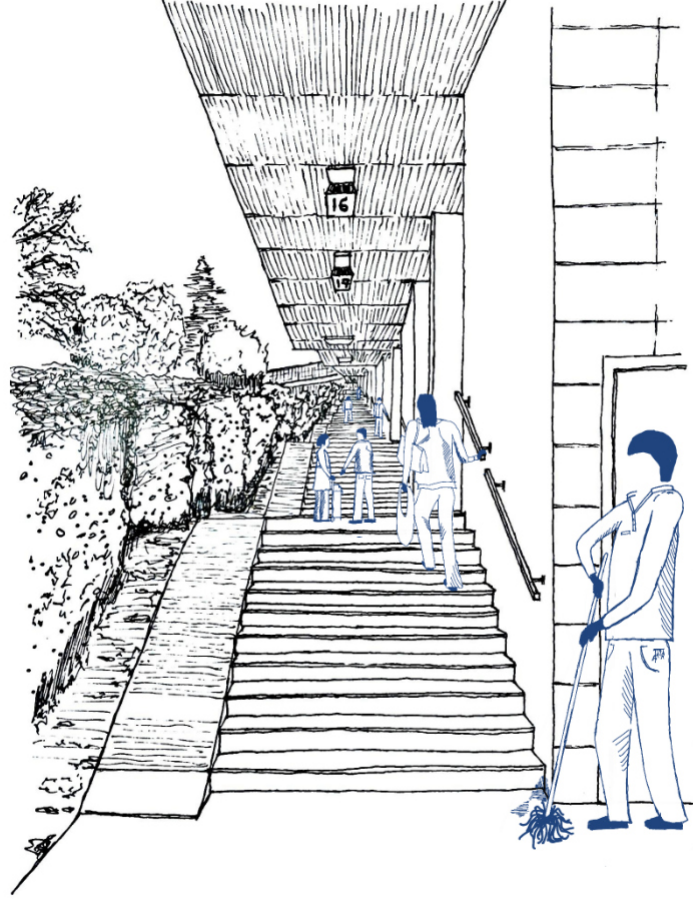
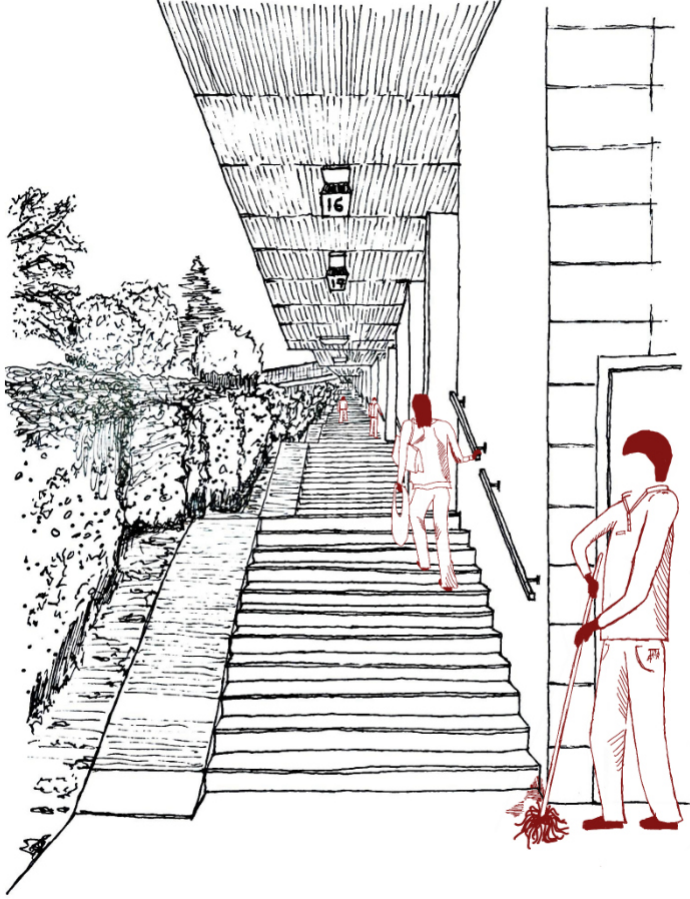
« Les enfants peuvent aller à l'école sans croiser de voitures. »

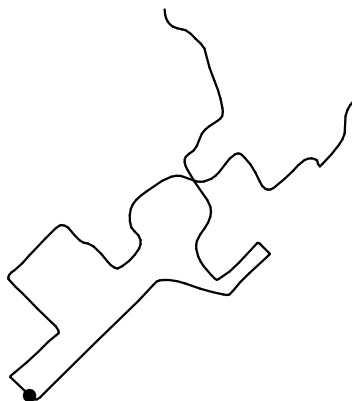
« Le quartier reste très sécurisé pour leurs déplacements. »

« C'est un environnement considéré comme safe pour les enfants. »

« C'est une des seules écoles sans barrières. »

Depuis l'origine, l'organisation des espaces permet aux enfants de se rendre à l'école de manière autonome, sans être confrontés directement à la circulation automobile. Cette qualité forte du site est restée inchangée dans le temps. Aujourd'hui encore, les enfants peuvent circuler librement dans le quartier, dans un environnement perçu comme sûr. Cette configuration contribue à une forme de tranquillité pour les habitants et à une autonomie réelle pour les plus jeunes. Le fait que l'école ne soit pas clôturée renforce cette relation ouverte avec le quartier, traduisant un niveau de confiance et de sécurité relativement rare.





1975 - 2025

« Les rez-de-chaussée présentent des marches et des changements de niveau qui compliquent les déplacements. »

« Quand il pleut, les sols en marbre deviennent très glissants. »

« Après une chute, certaines personnes n'osent plus ressortir de chez elles. »

Les rez-de-chaussée du Lignon offrent une continuité de parcours le long du bâtiment, permettant de traverser le site sur toute sa longueur. Cette organisation suit directement la topographie du terrain, générant des variations de niveaux, des marches et des pentes qui accompagnent le relief. Si cette configuration fait partie de l'identité du site, elle engendre néanmoins certaines contraintes dans les déplacements. Les changements de niveau rendent les parcours parfois difficiles, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Par temps de pluie, certains revêtements comme le marbre deviennent glissants, renforçant ce sentiment d'inconfort. Avant la fermeture partielle des coursives, les circulations horizontales en hauteur offraient des alternatives de parcours, permettant d'éviter en partie ces contraintes. Aujourd'hui, les usages se concentrent davantage au niveau des rez-de-chaussée, rendant ces parcours plus sollicités et leurs limites plus visibles. Ce constat vient ainsi renforcer l'idée de réactiver les coursives et les circulations horizontales du bâtiment, afin de proposer des parcours plus fluides et mieux adaptés aux usages quotidiens des habitants.

1975

Boîtes aux lettres

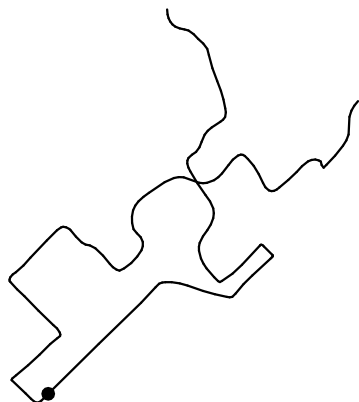


190

2025



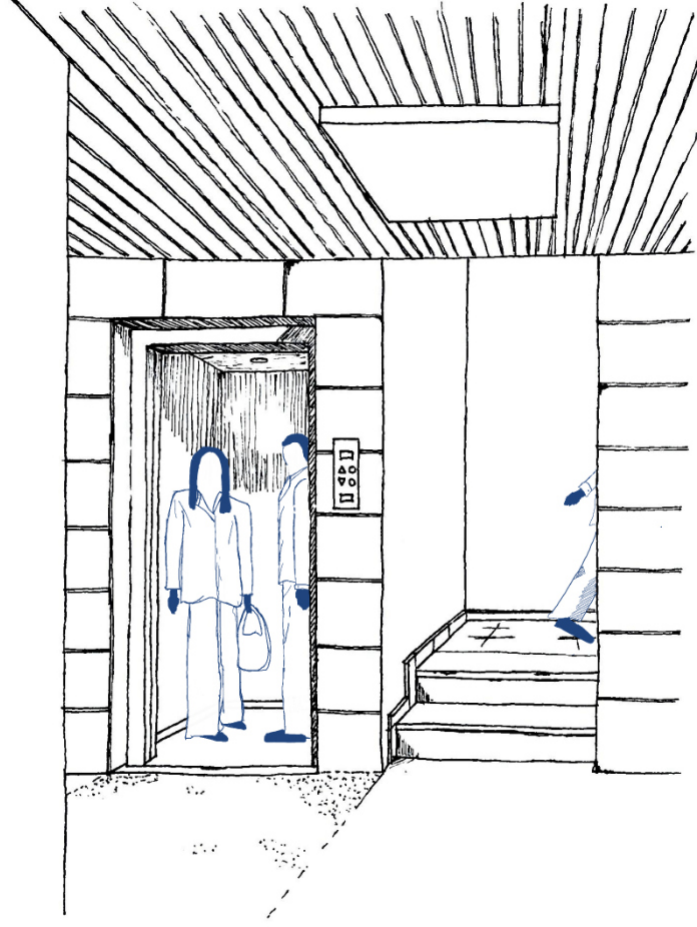
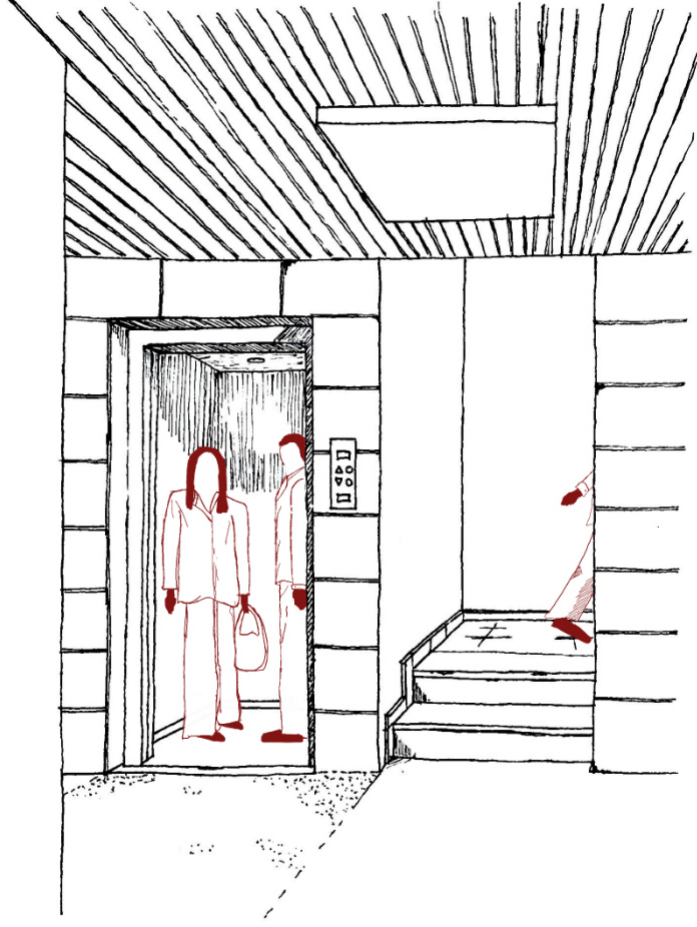
191

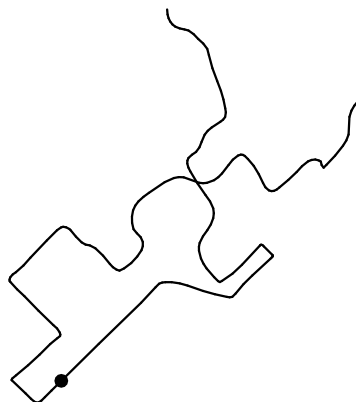


1975 - 2025

« Les boîtes aux lettres sont un passage obligé où les habitants se croisent et échangent quelques mots. »

Les halls d'entrée du Lignon, associés aux boîtes aux lettres, constituent des espaces de transition entre le logement et l'extérieur. Présents à chaque entrée d'immeuble, ils structurent l'accès aux cages d'escalier et aux ascenseurs, tout en offrant un lieu de passage quotidien pour les habitants. Depuis l'origine, leur fonctionnement est resté inchangé. Ces espaces favorisent des formes de rencontres simples et spontanées. Les habitants s'y croisent, échangent quelques mots, sans que cela soit forcé. Ils participent ainsi à une sociabilité légère, intégrée aux usages du quotidien. Sans être des lieux de rassemblement à proprement parler, ils jouent un rôle discret mais essentiel dans la vie de l'immeuble, en maintenant un minimum de lien entre voisins.





1975 - 2025

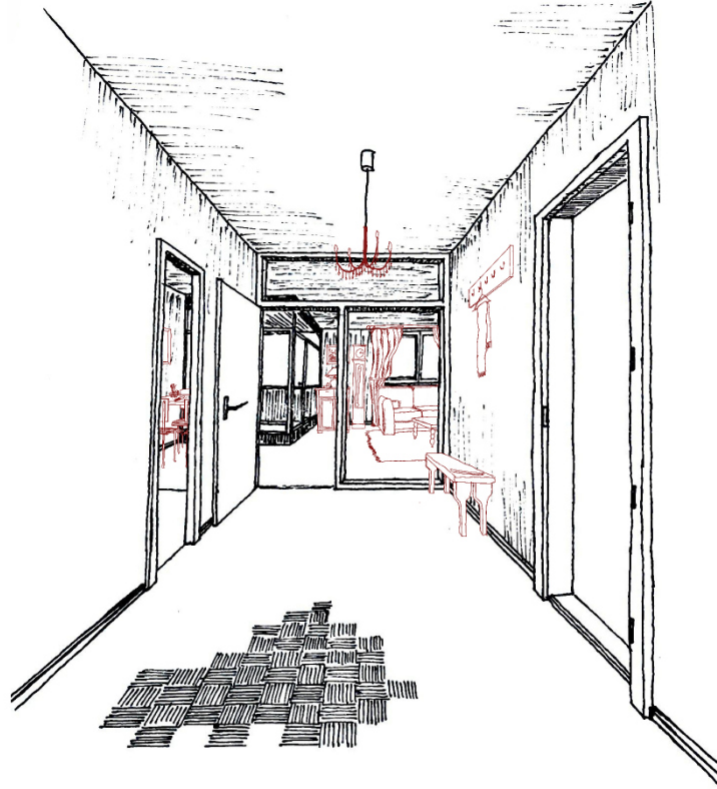
« Les ascenseurs restent des lieux de rencontre forcée, mais ils sont souvent trop petits et trop lents. »

« Notre ascenseur est en panne tous les trois jours. »

Les ascenseurs et cages d'escalier du Lignon fonctionnent aujourd'hui comme ils ont été conçus à l'origine, sans évolution majeure de leur organisation. Ils assurent les circulations verticales du bâtiment et constituent des lieux de passage obligés, où les habitants se croisent ponctuellement. Ces moments de rencontre sont souvent brefs et un peu contraints, mais ils participent malgré tout à une forme de sociabilité du quotidien. Certains usages actuels mettent cependant en évidence leurs limites. Les ascenseurs sont souvent perçus comme trop petits ou trop lents, notamment en comparaison avec des standards plus récents. Concernant les cages d'escalier, leur dimension réduite rend difficile, voire impossible, l'évacuation de certaines personnes avec du matériel de secours. Dans ces situations, les interventions doivent parfois se faire par l'extérieur du bâtiment. Ces éléments montrent un décalage entre une conception d'origine et des attentes actuelles en matière de confort, d'accessibilité et de sécurité, même si intervenir directement sur ces circulations verticales impliquerait des transformations lourdes.

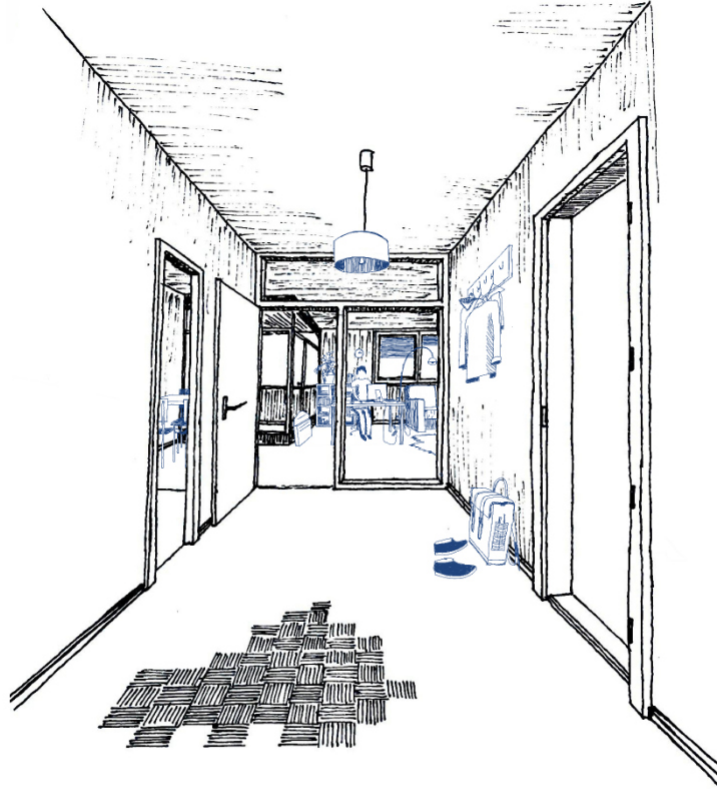
1975

Mode de travail

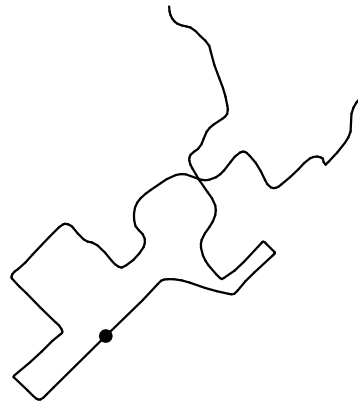


198

2025



199



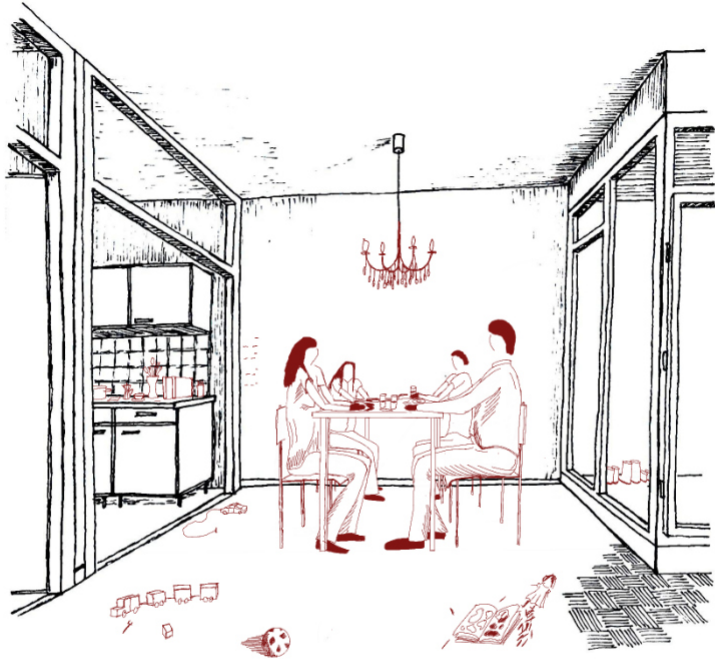
1975

« À l'époque, la plupart des habitants travaillaient à l'extérieur du quartier. »

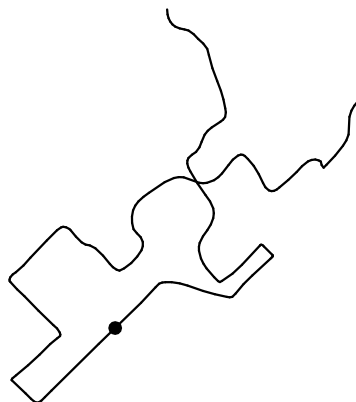
2025

« Aujourd'hui, les modes de travail sont plus diversifiés, avec du télétravail et des présences plus irrégulières. »

Pendant longtemps, les déplacements quotidiens vers l'extérieur rythmaient la vie des ménages. Le Lignon fonctionnait alors principalement comme un lieu d'habitation, structuré par des allers-retours réguliers entre le logement et le lieu de travail. Aujourd'hui, ces pratiques ont évolué. Les formes de travail se sont diversifiées, avec notamment l'essor du télétravail et des horaires plus flexibles. Une partie des activités professionnelles s'intègre désormais au quotidien domestique, modifiant les rythmes d'occupation des logements et la présence des habitants dans le quartier. Cette évolution ne concerne pas uniquement le Lignon, mais s'inscrit dans un contexte plus large de transformation des modes de vie. Le logement n'est plus seulement un lieu de résidence, mais peut également devenir un espace de travail. Dans cette perspective, la question peut se poser de l'intégration de lieux intermédiaires permettant de dissocier partiellement les usages domestiques et professionnels, des espaces partagés à proximité des logements qui pourraient offrir des alternatives au travail à domicile.



Composition familiale



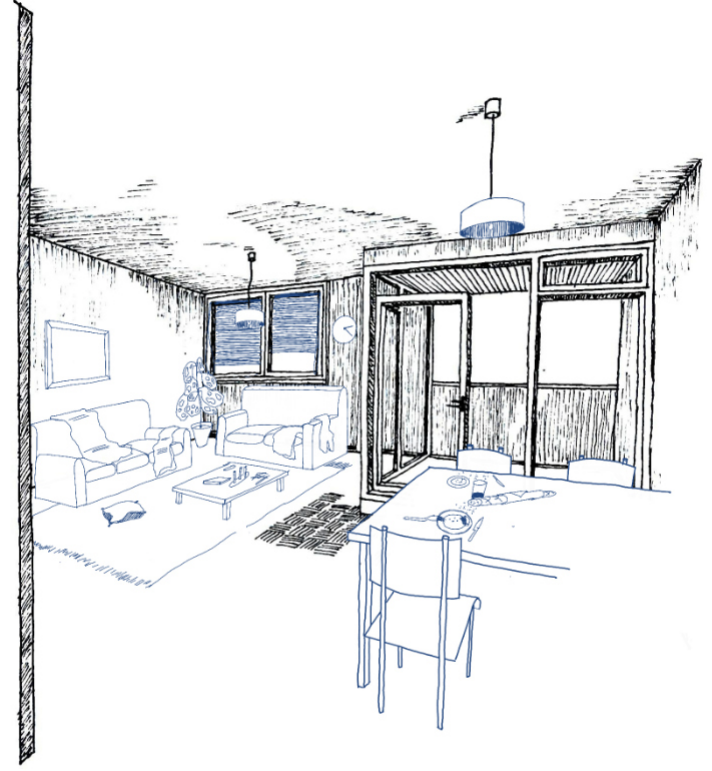
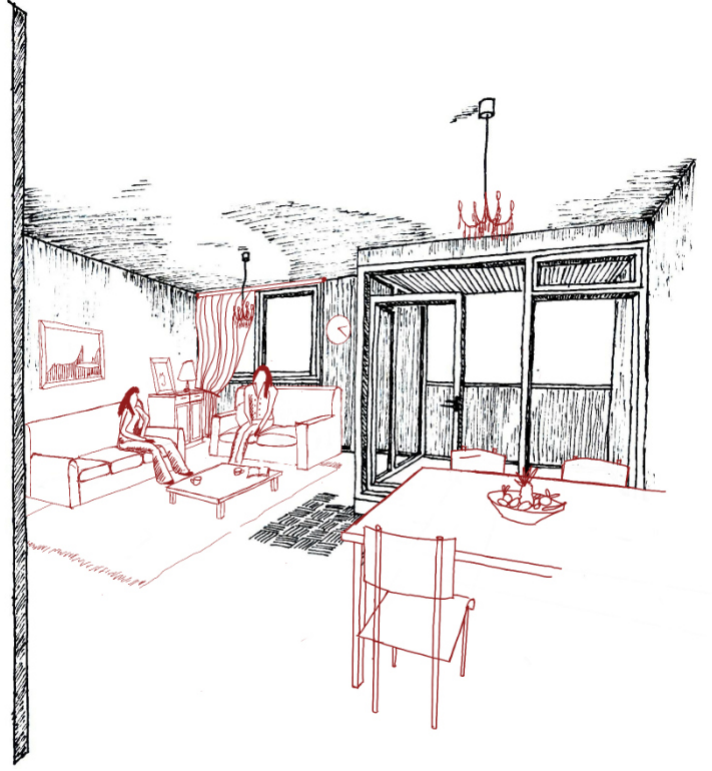
1975

« Le quartier était principalement composé de jeunes familles, avec une population d'environ 10 000 habitants. »

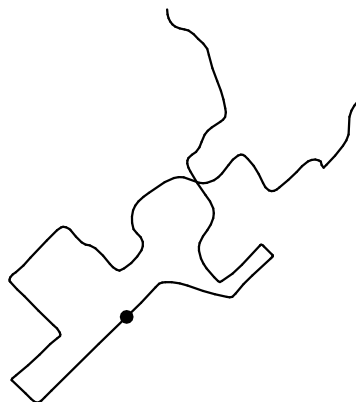
2025

« Aujourd'hui, la population est plus vieillissante, autour de 6 500 habitants, avec moins de personnes par foyer. »

Le Lignon accueillait à ses débuts plus de 10'000 habitants. Le quartier était alors majoritairement occupé par de jeunes familles, avec une présence marquée d'enfants et une densité d'occupation élevée dans les logements. Aujourd'hui, la population se situe autour de 6'500 habitants. Cette évolution traduit une diminution du nombre de personnes par foyer, avec des compositions familiales plus diverses et des formes d'occupation plus légères. Les logements accueillent globalement moins d'habitants, ce qui modifie l'ambiance et l'intensité de vie au sein du bâtiment.



Femme au foyer



1975

« À l'époque, beaucoup de femmes étaient au foyer et participaient activement à la vie du quartier et aux associations. »

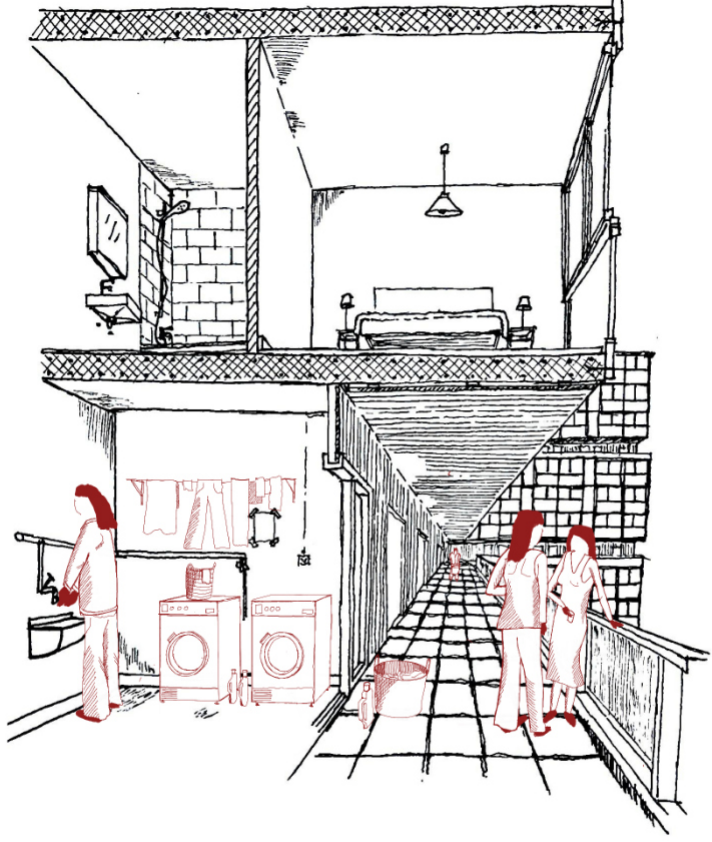
2025

« Aujourd'hui, les femmes travaillent majoritairement, ce qui a réduit une partie de la vie de quartier. »

À l'époque de la construction du Lignon, les modes de vie et les équilibres familiaux étaient différents de ceux d'aujourd'hui. Dans une partie des ménages, un seul revenu pouvait suffire au fonctionnement du foyer, ce qui amenait certains habitants, souvent des femmes, à être davantage présents dans le quartier au quotidien. Cette présence participait alors à différentes formes de sociabilité locale, à travers les échanges entre voisins, la présence dans les espaces communs ou encore l'implication dans certaines activités associatives. Depuis, les conditions économiques, les modèles familiaux et les rythmes de travail ont changé. Les habitants passent aujourd'hui moins de temps dans le quartier au quotidien, ce qui influence aussi la manière dont la vie de quartier s'organise.

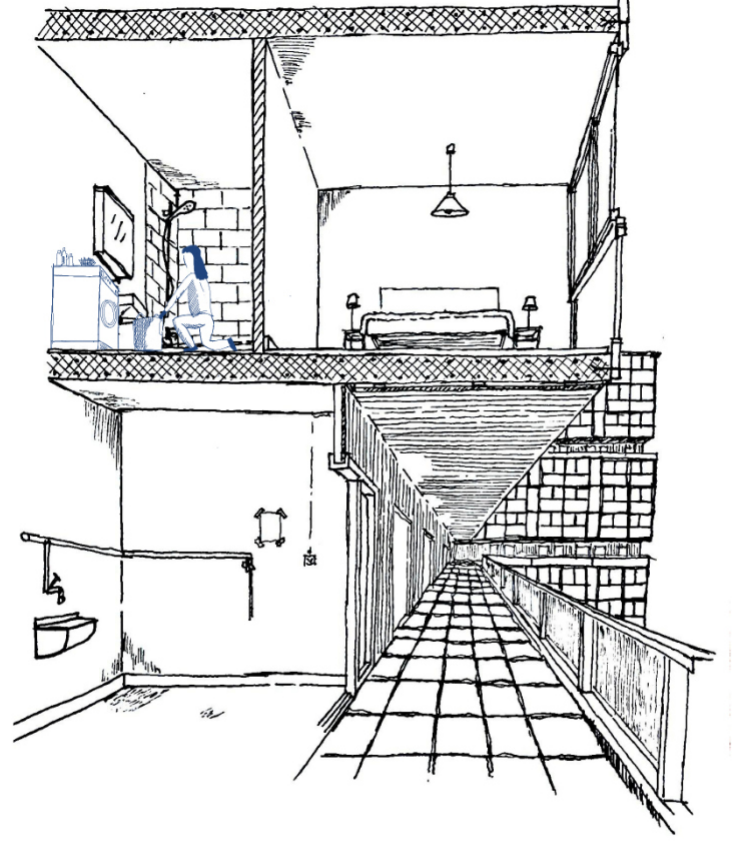
Machines à laver

1975

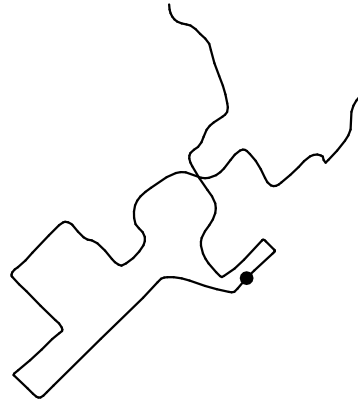


210

2025



211



1975

« On faisait la lessive dans les buanderies sur les coursives. »

« On buvait un café pendant que les machines tournaient. »

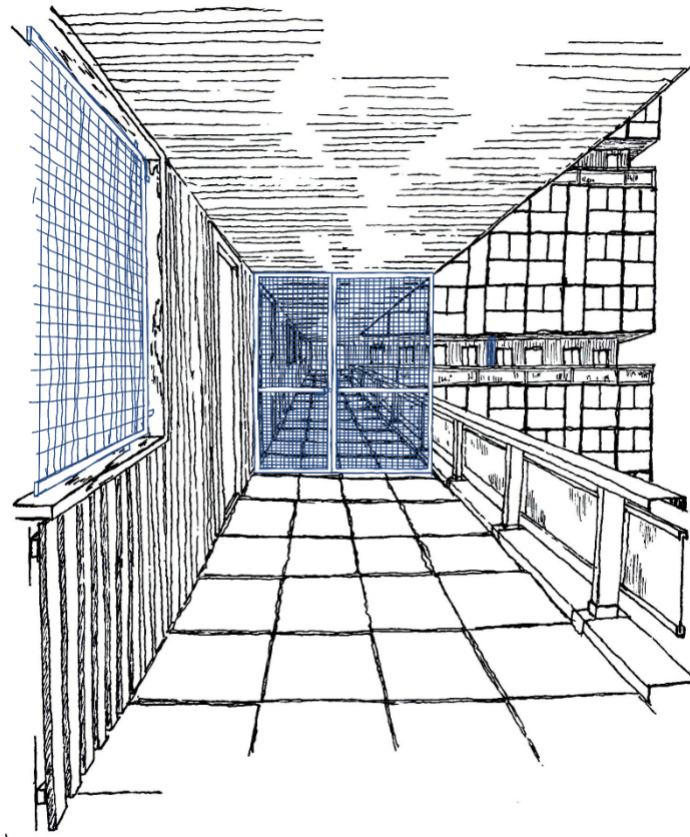
« C'était un moment où on se retrouvait et on discutait entre voisins. »

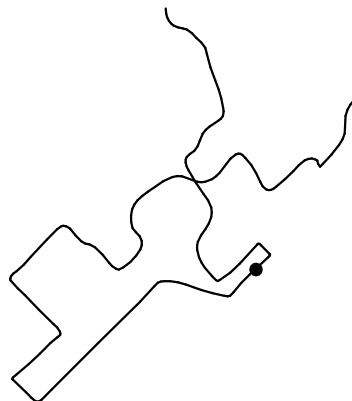
« ... le lundi, notre jour commun de lessive, nous nous apercevions, sur la galerie, devant la porte des buanderies collectives, chacune à une extrémité. »

2025

« Aujourd'hui, presque tout le monde a une machine à laver dans son appartement. »

Des espaces de laverie étaient présents sur les étages des coursives, accueillant des machines à laver communes et constituant des lieux de passage réguliers pour les habitants. Au-delà de leur fonction technique, ils permettaient de se retrouver autour d'une activité du quotidien. Dans cette barre largement dédiée au logement, ils représentaient une des rares fonctions partagées, où des échanges pouvaient se créer de manière simple et informelle. Aujourd'hui, cette pratique a disparu. La majorité des logements est équipée de machines individuelles, et ces espaces ont perdu leur utilité. Le lavage du linge se fait désormais au sein du logement, et avec lui disparaît aussi cette occasion de rencontre liée à une activité commune. Cette évolution met en évidence la perte d'une fonction intermédiaire dans un ensemble majoritairement monofonctionnel. Ces espaces pourraient accueillir de nouvelles activités adaptées aux usages actuels, des salles à partager pour des événements ponctuels, des ateliers culinaires, des espaces de détente pour les enfants ou des lieux de coworking, venant s'inscrire dans ces étages en complément du logement et en réintroduisant des fonctions collectives capables de recréer du lien à l'échelle du bâtiment.





1975

« On circulait librement sur les coursives, d'un bout à l'autre du bâtiment. »

« Mon voisin se déplaçait en skate d'un côté à l'autre du bâtiment. »

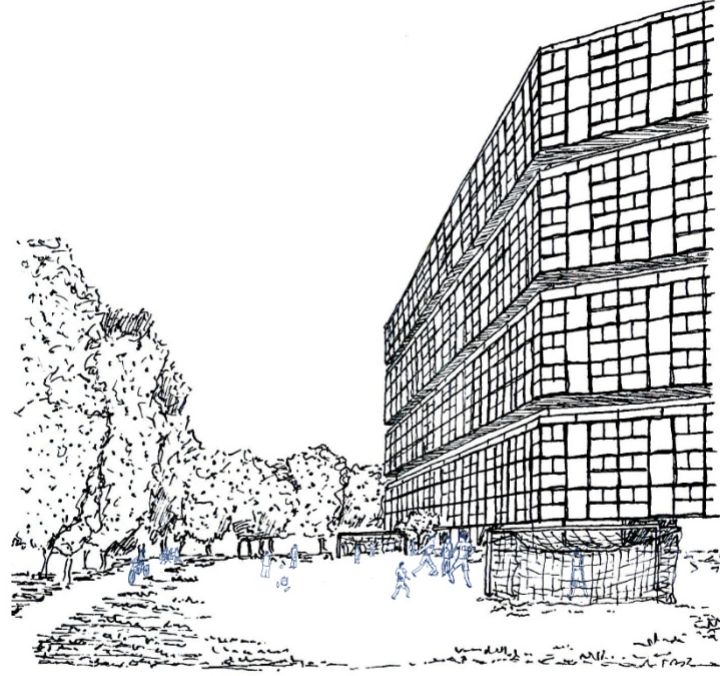
2025

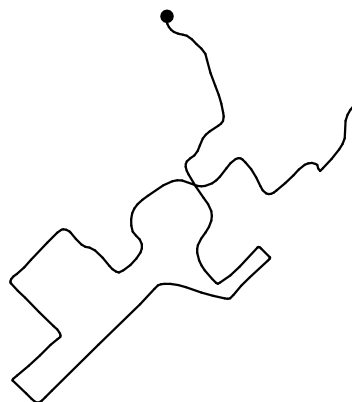
« Les habitants ne voulaient plus qu'on passe devant leur appartement, ils ne voulaient plus qu'on voie si ce qu'ils mangeaient était cuit. »

« Des grilles ont été placées tous les quatre numéros d'immeubles pour empêcher la circulation »

« Des affiches ont été posées pour interdire de circuler sur les coursives. »

Conçues comme des dispositifs de circulation et de sécurité incendie, les coursives permettaient de relier les différentes parties du bâtiment de manière horizontale, offrant un parcours continu sur toute sa longueur. Au-delà de cette fonction, elles étaient largement investies par les habitants. Elles servaient de lieux de passage quotidiens, où l'on circulait d'un point à l'autre du bâtiment, transportait ses courses ou se croisait régulièrement. Les enfants y jouaient, et certaines personnes, notamment à mobilité réduite, les utilisaient comme alternative aux circulations du rez-de-chaussée. Aujourd'hui, cette continuité est rompue. À la demande de certains habitants, les coursives ont été fermées par segments, tous les quatre numéros d'immeubles, ce qui correspond au minimum maintenu pour des raisons de sécurité incendie. Cette fragmentation empêche désormais toute traversée complète du bâtiment. Certains habitants ont renforcé cette séparation en installant des dispositifs supplémentaires comme des grilles devant leurs fenêtres, traduisant un besoin accru de privacité. Le projet vise à réactiver les circulations sur les coursives, tout en travaillant la relation entre l'espace privé des appartements et l'espace plus public de la coursive.





1975 - 2025

« Les enfants jouent en totale liberté sur le site, il n'y a quasiment aucun danger. »

« Quand un enfant se faisait mal en jouant dehors, il criait “papa” ou “maman”, et tous les parents sortaient la tête par la fenêtre. C’est pour ça que nos enfants ne nous ont jamais appelés papa ou maman. »

Les espaces extérieurs du Lignon offrent depuis l'origine un cadre particulièrement favorable aux enfants. La présence de parcs, de zones végétalisées et d'espaces ouverts permet aux plus jeunes de jouer librement, en étant relativement protégés de la circulation automobile. Les témoignages recueillis évoquent une grande liberté de mouvement et un sentiment de sécurité, faisant de ces lieux un environnement privilégié pour l'enfance. Aujourd'hui encore, cette qualité est largement préservée. Les enfants peuvent continuer à s'approprier ces espaces de manière autonome, dans un cadre perçu comme sûr et accessible. Cette continuité constitue un véritable atout pour la vie du quartier. Cependant, cette situation apparaît plus contrastée à mesure que les enfants grandissent. À partir de l'adolescence, certains habitants évoquent un manque d'activités ou de lieux adaptés à cette tranche d'âge. Les espaces existants répondent bien aux besoins des plus jeunes, mais semblent moins adaptés aux usages des adolescents, qui peuvent se sentir en manque d'alternatives ou de lieux d'appropriation.

4.

■ Conclusion

Ce travail est parti d'un constat ancré dans la pratique architecturale : les outils conventionnels de représentation restituent avec précision la logique formelle et constructive d'un bâtiment, mais demeurent silencieux sur ce qui s'y dépose au fil du temps. Les modes d'appropriation, les pratiques quotidiennes, les transformations que l'usage inscrit progressivement dans la matière bâtie résistent à l'instrument de mesure. C'est de cette limite que s'est constituée la question centrale de cette recherche ; en quoi le portrait d'un bâtiment peut-il constituer un outil capable de révéler les réalités invisibles, sensibles et vécues d'un bâtiment, au-delà de sa représentation architecturale conventionnelle ?

Le portrait ne se substitue pas aux modes de représentation existants, il les complète en instaurant un autre type de regard, attentif à la durée, aux récits, aux traces que l'habitant imprime sur l'espace. Appliqué à la Cité du Lignon, il a permis de faire apparaître des dimensions que ni le plan ni la photographie ne cherchent à produire : la recomposition des seuils entre espace privé et espace collectif, ou encore la mémoire d'un bâtiment traversé par soixante ans de transformations sociales et démographiques. L'immersion sur site, les échanges avec les résidents, les cartes sensibles et la restitution par le dessin à la main ont permis de développer une lecture sensible et consciente du lieu.

Cette démarche a cependant mis en évidence les exigences propres à une telle approche. Trouver un mode de représentation cohérent avec ce que le regard percevait et avec ce qu'il entendait transmettre n'a pas été immédiat. Le portrait architectural suppose une part d'incertitude : la subjectivité qui le fonde doit être suffisamment structurée pour devenir un outil de connaissance partageable, sans pour autant être neutralisée. C'est cette tension qui a orienté le choix des cartes sensibles et du croquis comme médiums de représentation.

L'immersion dans la Cité du Lignon a aussi fait émerger des éléments qui dépassent le cadre strictement architectural. Les récits recueillis parlent autant de réalités sociales que de questions spatiales, montrant qu'un bâtiment ne peut pas être compris sans prendre en compte les vies qui s'y déroulent.

Ce travail a également permis de formuler une hypothèse plus large sur le geste de représentation architecturale lui-même. Lorsqu'un architecte produit un plan, développe une coupe ou construit une perspective, il exerce déjà une forme de portrait : non pas d'un objet tangible sous ses yeux, mais d'une idée qu'il projette mentalement et qu'il donne à voir à travers le médium qu'il choisit. Ce que ce travail ajoute à cette réflexion, c'est la possibilité d'orienter ce même geste vers l'existant, vers le bâtiment habité et chargé de ce qu'il a traversé, pour en faire un outil complémentaire à l'analyse d'un bâtiment.

Le portrait du Lignon a permis de mettre en évidence un ensemble de continuités, de transformations et de tensions qui traversent aujourd'hui le bâtiment et son quartier. La démarche n'avait pas pour objectif d'opposer un état passé à une situation actuelle, ni de produire une lecture nostalgique ou critique du Lignon. Elle visait avant tout à observer et à rendre visibles les évolutions des modes d'habiter, les usages, ainsi que les écarts qui se sont progressivement creusés entre certaines intentions d'origine du bâtiment et les réalités contemporaines.

Cette lecture a également permis de montrer que plusieurs dispositifs du Lignon conservent encore aujourd'hui une réelle pertinence. Mais le portrait a aussi révélé des lieux de tension et des situations où le bâtiment ne répond plus entièrement aux pratiques et aux attentes actuelles.

Le premier enjeu identifié concerne la relation entre l'espace privé des logements et l'espace collectif des coursives. Au fil du temps, cette frontière s'est fragmentée par l'ajout progressif de dispositifs de fermeture et d'appropriations individuelles qui traduisent autant un besoin d'intimité qu'une difficulté à habiter pleinement cet espace intermédiaire. Le portrait met ainsi en évidence la nécessité de repenser la gradation entre le logement et l'espace commun, non pas en supprimant cette frontière, mais en redonnant une cohérence aux différentes formes de transition entre le privé et le collectif.

Cette réflexion rejoint également la question des mobilités et de l'accessibilité au sein du bâtiment. À l'origine, les coursives constituaient des espaces de circulation et de rencontre à l'échelle de la barre. Leur réactivation pourrait aujourd'hui permettre d'améliorer les parcours des personnes à mobilité réduite, qui doivent actuellement emprunter des cheminements de rez-de-chaussée souvent complexes et peu adaptés. Redonner aux coursives une fonction de circulation plus active permettrait ainsi de réintroduire des parcours continus, protégés et accessibles au sein même du bâtiment.

Le second enjeu concerne la place des espaces collectifs dans les modes d'habiter contemporains. Au fil des rencontres avec les habitants, un constat récurrent s'est imposé : le bâtiment manque aujourd'hui de lieux permettant de partager, de se rencontrer ou simplement de prendre le temps au sein même de la barre. Ce constat ne repose pas sur un élément isolé, mais sur plusieurs signaux convergents : le souvenir d'espaces comme les anciennes laveries qui généraient une forme de cohésion sociale sans avoir été conçues explicitement pour cela, des récits d'habitants témoignant d'un lien de voisinage moins présent qu'autrefois, mais aussi l'évolution des structures familiales et des modes de vie actuels. Ces transformations appellent aujourd'hui l'apparition de nouveaux espaces intermédiaires capables d'accueillir des usages partagés : espaces collectifs, lieux de rencontre, espaces de travail ou de coworking, situés entre le logement individuel et les équipements collectifs du quartier.

Au-delà du bâtiment lui-même, le portrait a également mis en lumière des dynamiques plus larges à l'échelle du quartier. La place de la voiture tend progressivement à diminuer, interrogeant le devenir des vastes surfaces de stationnement qui structurent encore fortement le site. De la même manière, le centre commercial « véritable cœur du quartier » connaît aujourd'hui un essoufflement progressif de son activité, soulevant des questions sur son évolution future et sur le rôle qu'il pourrait continuer à jouer dans la vie collective du Lignon.

L'ensemble de ces constats témoigne de la capacité du portrait à révéler une réalité qui dépasse la seule dimension formelle du bâtiment. En mettant en relation les espaces, les usages, les récits et les transformations du quotidien, il permet de construire une compréhension plus large du bâtiment habité et d'ouvrir des pistes de réflexion pour son évolution future.

On notera cependant que la démarche du portrait, telle qu'elle a été conduite ici, repose sur un nombre limité de séjours et d'entretiens. Une présence plus longue et répétée sur site permettrait sans doute d'affiner encore cette lecture, certaines dimensions d'un bâtiment ne se révélant qu'à travers la durée et la répétition des visites. Par ailleurs, la démarche du portrait architectural développée dans ce travail pourrait être appliquée à d'autres grands ensembles ou à d'autres typologies de bâtiments existants, afin d'évaluer dans quelle mesure elle constitue un outil transférable et opératoire au-delà du seul cas du Lignon.

Comme le résumait une habitante rencontrée au fil des parcours : « Un bâtiment, il faut aussi le vivre. Et le Lignon, il faut du temps pour le comprendre. ». C'est précisément dans cette attention portée à la durée et à l'expérience vécue que le portrait a pu devenir un outil de compréhension du bâtiment habité, non pas pour figer le bâtiment dans une image idéale, mais pour accompagner la lecture de ce qu'il est devenu, et de ce qu'il continue de révéler à travers ceux qui l'habitent.

Mme Rauss et ses amis habitants

17.03.2026

Emile : Je lance l'enregistrement.

Habitante 1 : Oui, très bien. Et là, ça va, il y a moins de bruit. Tout à l'heure, c'était plus bruyant, mais maintenant c'est bon.

Habitante 2 : Est-ce qu'ils ont finalement pu isoler les appartements ?

Habitante 3 : Certains, oui.

Habitante 2 : Parce que je me souviens, quand j'étais municipale, c'était justement un gros sujet. Le bâtiment était protégé, et les propriétaires ne pouvaient presque rien changer. À un moment, il était même question de ne pas pouvoir modifier une vitre.

Habitante 4 : Si, si, ils ont quand même fait des travaux. Chez moi, c'était assez pénible, parce qu'il fallait désamianter les loggias. Il y avait de l'amiante, donc ils ont dû tout traiter. Ils ont posé du double vitrage sur les loggias. Il y avait aussi ces parois très lisses, avec du verre et du contreplaqué. Il fallait tout retirer : les bibliothèques, les meubles, tout ce qui était contre les parois. Ils ont enlevé le contreplaqué, remis un isolant... Donc c'étaient des travaux assez lourds.

Habitante 3 : Très gênants, surtout quand on habite dedans.

Habitante 4 : Oui, exactement. Et dans la petite tour, ça a été encore beaucoup plus important.

Emile : Vous sentez vraiment une différence, par exemple en été ?

Habitante 4 : Oui, je peux dire que maintenant, on crève un peu moins de chaud l'été. Ça fait quand même une différence. Et puis il y a aussi une amélioration au niveau du bruit des avions.

Habitante 3 : De toute façon, ici, c'est constamment en travaux. Ça ne s'arrêtera jamais.

Emile : J'ai rencontré l'architecte qui a supervisé une partie des travaux. Lui aussi m'expliquait qu'ils devaient vraiment se soumettre au plan de site. Ils ont donc trouvé une sorte de compromis : garder au maximum les matériaux existants, respecter les procédés de fabrication d'origine, tout en essayant de ré-isoler.

Habitant 5 : Parce qu'à un moment, ils avaient tellement isolé que ça provoquait de la moisissure. L'architecte peut vous le dire : si on isole trop un appartement, il ne respire plus. C'est très difficile. Il y a eu des problèmes de moisissure, donc ils ont vite arrêté certaines modifications.

Habitante 3 : Et puis, de toute façon, tout le Lignon n'est pas rénové. Moi, j'habite dans la grande tour, et il n'y a pas encore eu de travaux. C'est le seul endroit, je crois, où il n'y a pas eu de rénovation, parce que les régies ne sont pas d'accord de payer.

Emile : Oui, il y a aussi cette question de rentabilité. Mais justement, ce que j'aimerais comprendre avec vous, c'est la manière dont le bâtiment a évolué, à la fois techniquement, socialement et dans les usages. Si vous voulez, je peux vous présenter rapidement l'analyse que j'ai faite, et vous me contredisez à n'importe quel moment. L'idée, c'est vraiment que ce soit un dialogue. Ce qui ressort c'est que le Lignon est un bâtiment moderniste construit dans les années 1960 pour répondre à une demande de logements énorme. J'ai retrouvé des statistiques de l'État : à l'époque, vers 1965, il n'y avait que 3 logements vacants sur tout le canton de Genève. Donc on est vraiment dans une situation d'urgence. D'ailleurs, petit aparté : certains habitants que j'ai croisés aujourd'hui m'ont parlé du fait que le bâtiment aurait été construit avec l'idée d'être démoli cinquante ans plus tard. Est-ce que c'est vrai ?

Habitante 3 : Oui, mais voilà !

Habitante 4 : Même 40 ans ! Il y avait un architecte qui avait dit que c'était prévu pour 40 ans. Quand j'ai entendu ça, ça m'a scandalisée.

Emile : Oui, c'est assez fou. Ce que j'ai compris, c'est qu'on construisait rapidement pour loger beaucoup de monde, avec l'idée que cela donnait le temps d'aménager Genève autrement. Et ensuite, éventuellement, on aurait pu démolir et reconstruire. Aujourd'hui, on est complètement à l'opposé : le Lignon est classé, protégé, étudié.

Habitante 3 : C'est vraiment fou.

Habitante 4 : Dans l'idée de départ, il y avait aussi une volonté de mélanger les classes sociales. Il y avait des HLM, différents types de logements... Il y avait vraiment une idée de mélange.

Emile : Une idée de mixité.

Habitante 4 : Oui. Ce qui n'est plus vraiment le cas maintenant.

Habitant 5 : Est-ce que c'est vrai qu'il est construit sur une décharge ? Vous le savez ?

Emile : Alors ça, je n'en ai aucune idée.

Habitante 3 : Qu'est-ce que tu dis, René ?

Habitant 5 : Je demande si c'est vrai que le Lignon est bâti sur une décharge.

Habitante 2 : C'est écrit dans le livre, il me semble.

Habitant 5 : Alors d'accord.

Habitante 3 : Ah non. La décharge, elle était au bord du Rhône.

Habitante 1 : Voilà.

Habitant 5 : OK.

Habitante 3 : Vous le verrez dans le livre, c'est bien expliqué.

Emile : Oui, je vais le lire ce soir. Je pense même que ce livre pourrait devenir une annexe à mon travail.

Habitante 3 : Oui, il y avait une décharge de la

ville, qui prenait les déchets de Genève depuis très longtemps. Depuis le XVIIe siècle, peut-être même avant. Mais ce n'était pas exactement sous le bâtiment.

Emile : D'accord.

Habitante 2 : Je crois que c'est aussi une des raisons pour lesquelles le terrain n'était pas cher. Ça comptait, d'avoir un terrain peu cher.

Habitante 3 : Oui, mais ici, c'était plutôt un champ. La décharge était plus bas.

Emile : C'était une prairie, il me semble.

Habitante 3 : Oui. La décharge n'était pas là.

Habitante 4 : Non, elle était en contrebas. Historiquement, ce qu'elle dit est assez juste.

Habitante 3 : À l'origine, avant les barrages sur le Rhône, le niveau de l'eau était beaucoup plus bas. Il y avait des marécages. Il y avait même des chercheurs d'or.

Emile : Ah oui.

Habitante 3 : Oui, mais ça remonte très loin. Peut-être le XVIe siècle, je ne sais plus exactement.

Emile : Je regarderai tout ça.

Habitante 2 : Et quand ils ont construit la tour, ils n'ont pas dû refaire des fondations spéciales ?

Habitante 3 : Je ne suis pas au courant.

Habitante 2 : Ils n'ont pas dû refaire les fondations ?

Habitante 1 : Mais si, il fallait bien que ce soit solide.

Habitante 3 : La tour est au bord du Rhône, au bord de la falaise.

Emile : Oui, elle est vraiment en bordure.

Habitant 4 : Vous êtes d'accord que ce sont quand même un peu les idées de Le Corbusier, comme architecture ?

Emile : Oui, ça suit clairement les principes de la Charte d'Athènes. On sortait de la guerre,

donc il y avait une volonté de rationaliser la construction. On utilisait des procédés préfabriqués pour construire plus vite et moins cher. Avant la guerre, construire un logement demandait énormément d'heures de chantier. Après, avec ces procédés industrialisés, on a divisé les temps de construction. On construit plus vite et moins cher.

Habitante 3 : Des éléments qui s'emboîtent.

Emile : Exactement. Aujourd'hui, en tant qu'architecte, on regarde parfois ces bâtiments avec un œil critique. Mais à l'époque, pour des gens qui sortaient de la guerre, pour des familles qui vivaient encore dans des logements précaires, ou pour des ouvriers immigrés italiens par exemple qui dormaient dans des baraquements, c'était un énorme changement.

Habitante 3 : Oui, les baraquements étaient encore là.

Emile : Oui, je les ai vus dans les archives. Donc à l'époque, je pense que ce bâtiment a été une vraie réussite. Il a logé énormément de personnes avec un certain confort. Et même architecturalement, l'implantation est remarquable : les appartements sont traversants, il n'y a presque pas de vis-à-vis, il y a beaucoup de lumière.

Habitante 3 / Habitante 4 :
C'est très joli.

Emile : Et techniquement aussi, il y a des choses très intelligentes. Par exemple, il n'y a qu'une gaine technique par appartement, ce qui est très efficace. En analysant le bâtiment, architecturalement, je trouve qu'il fonctionne très bien. Beaucoup d'architectes le pensent aussi, et c'est aussi pour cela qu'il a été classé, qu'il a reçu des prix, etc.

Habitante 1 : Le chef des architectes, il s'appelait Lelouch.

Emile : Celui qui a construit le bâtiment ?

Habitante 1 : Celui qui était responsable de tout ce qui s'est passé.

Emile : Lelouch ? Il y avait aussi Georges Addor,

non ? C'est lui qui a dessiné le projet, il me semble.

Habitante 3 : Je ne sais pas qui c'est, Lelouch.

Habitante 1 : Ah ben, il est mort.

Habitant 4 : Au-delà de l'architecture, vous pensez quoi de la façon dont les gens vivent ici ?

Habitante 3 : Ce n'est pas parfait, évidemment.

Emile : C'est justement là où j'aimerais vous parler de mon analyse. Ce que je constate en venant de l'extérieur, c'est que le Lignon fonctionne un peu comme une poche autonome. Je ne dis pas ça pour vous vexer, c'est simplement mon ressenti.

Habitante 3 : Tout à fait, mais tout à fait !

Emile : On a environ 2780 logements, plus de 6000 habitants, et les services présents dans la cité : le centre commercial, le coiffeur, Migros, Coop...

Habitante 1 : Il n'y a plus de banque.

Emile : Oui, on m'a dit qu'il y avait une banque avant. Et tous ces services semblent surtout destinés aux habitants du Lignon. Le quartier fonctionne un peu comme une poche, avec sa propre vie intérieure. L'idée du projet chercherait peut-être à questionner cette dynamique : comment faire venir des personnes de l'extérieur au Lignon, pas seulement pour habiter, mais pour utiliser des services, des lieux, des espaces communs ?

Et en analysant le bâtiment, je me suis beaucoup intéressé aux coursives. Ce qu'on m'a souvent raconté aujourd'hui, c'est qu'à l'époque, il y avait plus de rencontres. Les gens discutaient davantage, il n'y avait pas les téléphones. Sur les coursives, il y avait les buanderies, les séchoirs, elles étaient des lieux de passage...

Habitante 3 : Moyennement, moyennement !

(rires)

Emile : Ah oui ?

Habitante 1 : Bémol, bémol. Il ne faut pas non

plus trop idéaliser. Aujourd'hui, les buanderies sont dans un état épouvantable. Les coursives, par endroits, sont devenues assez épouvantables.

Habitant 5 : C'est normal, mais c'est normal.

Habitante 1 : Il n'y a plus vraiment cette dimension collective.

Habitant 5 : Bien sûr. Ça ne marche plus comme avant. Les garages aussi, c'est pareil.

Habitante 4 : Mais il y a quand même des gens qui se sont approprié certains espaces. Il y avait quelqu'un qui avait installé son atelier de peinture dans une ancienne buanderie. On peut en louer certaines.

Habitante 3 : Certaines, oui.

Emile : Dans les étages ?

Habitante 3 : Oui, sur les coursives.

Habitant 5 : En tout cas, il ne faut pas les supprimer.

Habitante 3 : Les coursives, c'est une question de survie.

Emile : Non, justement, je pense aussi qu'elles font partie de l'identité du bâtiment.

Habitant 5 : Vous ne pouvez pas vivre sans ces coursives. Nous, on s'en sert tout le temps. Notre ascenseur est en panne tous les trois jours. Si on n'avait pas la coursive pour passer par l'allée d'à côté, comment ferait-on ? C'est une question de sécurité, de survie.

Habitante 3 : Alors, vous verriez quoi sur ces coursives ?

Emile : J'ai fait quelques croquis. C'est encore en réflexion, mais l'idée serait peut-être de se servir de certaines coursives comme support de nouveaux usages. Pas en les supprimant, mais en les retravaillant. L'idée serait d'en faire des sortes de rues en hauteur, avec des ateliers, des petits espaces communs, peut-être des lieux de rencontre.

Habitante 3 : Ah bon ? Mais vous savez, il y a déjà certaines occupations. Par exemple, pas loin d'ici, à côté de la physiothérapie du

Lignon, il y a un monsieur qui sculpte le bois et qui fait des objets magnifiques.

Emile : Sur les coursives ?

Habitante 3 : Non, au rez-de-chaussée.

Emile : Vous savez à quel numéro ? Je pourrais peut-être aller le voir.

Habitante 3 : Je vous le dirai. Il y en avait aussi un autre en bas de chez moi. C'étaient peut-être d'anciens locaux à poubelles, je ne sais pas exactement. Il y a de petits locaux qui ont été occupés par des artisans. Celui dont je parle n'est pas menuisier, mais il travaille le bois.

Habitante 2 : Il y a aussi des petits locaux où il y a des expositions.

Habitante 3 : Oui, mais ça, ce n'est pas vraiment dans le Lignon. C'est plutôt ajouté au Lignon.

Habitante 1 : C'est l'église, ça.

Habitante 3 : Oui, c'est l'église.

Emile : D'accord. En fait, ce que j'essaie de comprendre, c'est comment les circulations fonctionnent aujourd'hui. Sur mes plans, j'ai schématisé le Lignon et les parcours. Les petits traits rouges représentent les circulations, la manière dont les gens utilisent les lieux. Et mon idée serait peut-être de venir ajouter une nouvelle dynamique, en ramenant des personnes extérieures au sein du Lignon. Une manière de le faire pourrait être de travailler avec les coursives.

Habitante 3 : Ah, d'accord.

Emile : Là, par exemple, j'ai un schéma de principe. On coupe le bâtiment, et on regarde les coursives comme des niveaux capables d'accueillir autre chose. Si on prend la coursive et les niveaux qui l'accompagnent, on peut imaginer qu'elle devienne un peu comme un rez-de-chaussée de ville, mais placé en hauteur. Une sorte de rue suspendue.

Habitante 4 : Refaire des petits magasins, retrouver une notion de rue qui n'existe pas vraiment aujourd'hui.

Emile : Oui, une notion de rue en hauteur.

Habitante 3 : Les coursives deviendraient des passages avec des activités.

Emile : Voilà. Mais c'est encore à réfléchir.

Habitant 5 : Ça fait peur.

Habitante 3 : Moi, je trouve ça intéressant.

Emile : Je comprends que ça puisse faire peur. L'idée n'est pas d'être radical partout. Je suis en train d'affiner. Peut-être qu'il ne faudrait travailler qu'une seule coursive, par exemple la première, celle qui permet de parcourir le bâtiment dans sa longueur. Il y aurait aussi des interventions très fines, comme retravailler les garde-corps, les panneaux gris, peut-être les rendre translucides pour apporter plus de lumière.

Habitante 4 : Parce qu'il y a surtout des buanderies et des séchoirs. Beaucoup de séchoirs ont été fermés maintenant. Certains sont devenus des locaux vides.

Habitante 3 : Il y a des espaces vides. Et il y en aura peut-être de plus en plus, parce qu'on va supprimer certaines buanderies.

Habitante 2 : Ça me fait penser à votre idée : le Ponte Vecchio, par exemple. Il y avait des magasins sur le pont.

Habitante 3 : Oui, tout à fait !

(rires)

Emile : Oui, ça peut être une référence.

Habitante 2 : C'est la même idée, finalement.

Habitante 3 : Le problème, c'est l'accès.

Emile : Oui, c'est une vraie question. Aujourd'hui, les personnes qui montent sur les coursives sont surtout les habitants. Si on ramène du public, il faut réfléchir à comment on l'amène, comment il circule. Je ne sais pas si je vous étale tous mes plans...

Habitante 4 : C'est rigolo.

Habitant 5 : C'est vous qui avez fait tout ça ? C'est du travail !

Emile : Oui,

Habitant 5 : C'est magnifique.

Emile : Merci. Tout ça, c'est l'analyse du bâtiment existant : les étages, les typologies de logements, les circulations. Pour le projet, je me concentre surtout sur les étages des coursives.

Habitante 3 : Tous les quatre étages.

Emile : Exactement. Ce qui est intéressant avec la première coursive, c'est qu'à un endroit, elle se trouve à un niveau bas, mais plus loin, grâce à la pente du terrain, elle se retrouve beaucoup plus haut. Il y a des jeux de niveaux très particuliers.

Habitante 3 : Oui, c'est très sympa.

Habitant 5 : Mais vous ne faites pas abstraction de la sécurité ?

Emile : Non, pas du tout.

Habitant 5 : On peut quand même se sauver ? Je pose la question. Si j'ai un incendie et que je suis au 13e étage, s'il n'y a plus de coursive au 12e, je suis mort.

Emile : Les coursives ne seraient pas supprimées. Elles seraient retravaillées, améliorées.

Habitant 5 : Alors on est bien d'accord.

Emile : L'idée serait plutôt de réfléchir à ce qu'on peut ajouter à l'intérieur : une salle de sport, un café, un atelier d'artiste, des espaces communs... Peut-être aussi réfléchir aux salles vacantes...

Habitante 3 : Un hôtel ?

Habitante 4 : Ou des ateliers.

Emile : Oui, des ateliers d'artistes, par exemple. En hauteur, avec la vue, ça pourrait être intéressant. Le rez-de-chaussée est plus compliqué à traiter parce qu'il y a beaucoup de différences de niveaux, des marches, des problèmes d'accessibilité. En me baladant, j'ai aussi remarqué les caddies un peu partout. À presque chaque numéro, il y en a. Les gens font leurs courses, puis ils les laissent là.

Habitante 3 : Oui, il y a même une entreprise qui vient les ramasser.

Habitante 2 : Il y en a partout, même dans la nature.

Habitante 1 : Même dans le Rhône.

Emile : Oui, ça m'a marqué. Sur cette élévation, mon idée serait de travailler uniquement la grande barre. Venir y créer une rue en hauteur, déplacer ou réorganiser certains services, comme les médecins ou certains bureaux, et ajouter de nouveaux usages : ateliers, salles de rencontre, bibliothèque... Des choses qui pourraient bénéficier à la fois aux habitants et aux personnes extérieures.

Habitant 5 : Oui, mais attention. Si c'est public, il ne faut pas qu'un sculpteur tape avec son marteau à deux heures du matin. Je vous dis ça parce qu'il y en a un qui travaille jour et nuit dans un local. Il fait du bricolage, des soudures à trois heures du matin, et la personne au-dessus devient folle.

Habitante 3 : Ça, on peut régler. On peut dire que certaines choses ne sont pas admises.

Emile : Oui, bien sûr. On peut imaginer des horaires, des accès fermés à certaines heures.

Habitante 3 : Moi, j'ai souvent pensé, en me promenant, que c'était dommage qu'au rez-de-chaussée il n'y ait pas davantage de petites boutiques ou d'activités tout le long du parc.

Habitante 3 : Moi, je trouve très beau de se déplacer le long du bâtiment et d'avoir, à chaque fois, une ouverture sur le paysage.

Habitante 3 : Mais je ne comprends pas bien : comment vous "découpez" les coursives ?

Emile : C'est une image. Ici, on a un étage type de coursive, avec les circulations verticales qui desservent les logements. Ce que j'ai compris, c'est qu'aujourd'hui certaines portions sont fermées pour éviter que les gens circulent librement d'un bout à l'autre.

Habitante 2 : Oui, c'est ça.

Emile : L'idée serait peut-être de retravailler cette rigidité. Aujourd'hui, la coursive est très

répétitive, très monotone. On pourrait imaginer des séquences différentes : un petit espace commun, un atelier, un bureau, quelques plantes, des bancs... Faire en sorte que ce ne soit pas seulement un couloir, mais un lieu

Habitante 3 / Habitante 4 : Oui, c'est vrai.

Emile : Il y aurait aussi un travail sur les façades intérieures des coursives. Elles sont assez fermées, avec beaucoup de bois et de panneaux opaques. Peut-être qu'en rendant certains éléments plus translucides, on pourrait apporter plus de lumière et créer des percées visuelles. Depuis un point du bâtiment, on pourrait presque percevoir ce qu'il se passe de l'autre côté à travers le bâtiment.

Habitante 4 : C'est tout à fait utopique, mais c'est amusant. Parce que le bâtiment a été construit dans la hâte, et pourtant il a produit beaucoup de formes de vie.

Habitante 1 : Au Lignon, on se rencontre surtout au centre commercial, pas forcément dans les immeubles. C'était un peu ça : vous venez au centre commercial, et c'est là que vous ferez les rencontres.

Habitante 3 : Oui, mais il y a quand même des rencontres partout.

Habitante 4 : Dans le bâtiment, ce n'est pas la même chose. Il n'y a pas vraiment de rue. Les coursives, c'est particulier. Aujourd'hui, on ne construit plus du tout comme ça.

Habitante 3 : Mais c'est un concept.

Habitante 4 : Et puis, à Genève, au niveau du quartier, il y a le jardin, les boutiques, les équipements... Les gens qui viennent de l'extérieur au Lignon, c'est souvent pour les spectacles, parce qu'il y a une très belle salle.

Emile : Il y a aussi l'AGEL, non ?

Habitante 1 : Oui, c'est récent. C'est très bien.

Emile : J'ai quand même l'impression qu'il y a une vraie vie de quartier. Il y a des activités pour les jeunes, la commune s'investit.

Habitant 5 : Oui, la commune de Vernier et la mairie sont à la hauteur. Mais moi, j'ai une question importante, en tant que non-spécialiste : est-ce qu'il y a une durée de vie en architecture ? Est-ce qu'un immeuble peut durer 60 ans, 80 ans, 100 ans ? Est-ce qu'un immeuble comme celui-ci peut durer un siècle ?

Emile : Oui, c'est possible. En tant qu'architectes, on conçoit les bâtiments pour qu'ils durent. Un immeuble peut durer un siècle, voire plus, à condition d'être entretenu et adapté.

Habitant 5 : Même techniquement ? Le matériau d'une grande tour de 30 étages peut tenir un siècle sans s'écrouler ?

Habitante 2 : Le béton...

Emile : Le béton est un matériau intéressant. Quand on le coule, il fait sa prise pendant les premières semaines, mais il continue sa prise avec le temps. Le problème vient souvent des armatures métalliques, surtout si elles sont trop proches de l'extérieur. Avec l'humidité, elles peuvent rouiller, gonfler et faire éclater le béton.

Habitante 2 : C'est ce qu'on appelle le cancer du béton ?

Emile : Oui, c'est lié à la carbonatation et à la corrosion des armatures. À l'époque, on n'avait pas toujours assez de recul, et les armatures étaient parfois trop proches de la surface. Aujourd'hui, on prévoit davantage d'enrobage. Mais ce qui est intéressant, c'est que certains matériaux anciens sont parfois plus durables que ceux qu'on met aujourd'hui. On me disait par exemple que certains revêtements d'origine avaient une qualité qu'on ne retrouve plus forcément.

Habitante 1 : C'était plus costaud avant.

Emile : Oui, souvent les matériaux étaient très robustes. Mais il y avait aussi beaucoup d'amiante, ce qui pose d'autres problèmes.

Habitante 3 : Ce n'étaient pas tous des matériaux amiantés.

Habitante 4 : Les écoles ont été désamiantées,

mais pas forcément tous les immeubles.

Habitante 2 : L'amiante, c'est dangereux quand c'est abîmé ?

Emile : Oui, surtout quand on y touche, quand on le perce ou qu'on le gratte et qu'on l'inhale.

Habitant 5 : Donc si je ressuscite dans 30 ans, il y aura encore le Lignon ?

Emile : Je pense que oui. Mais c'est justement la question : comment faire pour qu'il reste pérenne ? Je trouve dangereux de vouloir le figer comme un musée. Le Lignon est un bâtiment habité. Les gens changent, la société change, les manières de vivre changent. Si le bâtiment veut rester durable, il doit pouvoir évoluer.

Habitante 4 : C'est aussi vrai pour les petits parcs. Il y aurait des choses à faire dans les espaces extérieurs.

Habitante 3 : Les mamans ne les fréquentent plus comme avant. Elles viennent boire un verre, les enfants courent, mais ce n'est plus la même chose.

Habitante 2 : J'ai une question, la question qui fâche : combien est-ce que tout ça coûterait ?

Emile : Alors, il n'y a pas de budget, parce que c'est un travail universitaire. L'idée, c'est surtout d'analyser le bâtiment et, à partir de cette analyse, de proposer un projet. Mais ce n'est pas un projet qui a vocation à être réalisé : c'est plutôt une réflexion, une manière d'explorer ce que le bâtiment pourrait devenir.

Habitante 3 : Bon, moi je vous laisse. Continuez à bien discuter. Salut !

Emile : Merci beaucoup.

Habitante 4 : Le Lignon a un privilège : il est situé dans un lieu magnifique. Le bord du Rhône, les balades... C'est vraiment magnifique. Et j'ai parfois l'impression que les gens n'en profitent pas assez.

Habitante 1 : Mais si !

Habitante 2 : C'est magnifique, oui.

Habitante 4 : Denise, on va se promener tous

les jours et parfois il n'y a personne.

Habitant 5 : Ils dépensent des milliers de francs pour entretenir les chemins, et il n'y a plus personne.

Habitante 1 : Mais si, les gens se promènent.

Habitant 5 : Non.

Habitante 1 : Mais si !

Habitante 4 : Je parle des balades plus loin, pas juste autour du bâtiment.

Habitante 1 : Ah, plus loin.

Habitante 4 : Oui.

Habitant 5 : Il n'y a plus personne sur certains chemins.

Habitante 1 : Il y a quand même des gens qui viennent de l'extérieur se promener autour du Lignon.

Habitante 4 : Oui, mais quand on se promène loin, on ne rencontre presque personne.

Habitante 2 : Le site est vraiment magnifique du point de vue de la nature.

Emile : Ça, c'est vrai.

Habitant 5 : Et il n'y a pas de vis-à-vis.

Habitante 4 : Je voulais aussi vous parler des cabanes. Vous lirez dans le livre de Denise. Ce n'étaient pas des cabanes où il y avait déjà des habitants. Elles avaient été construites pour les ouvriers qui travaillaient au Lignon.

Emile : Les ouvriers immigrés ?

Habitante 4 : Oui. Vous lirez. Ils étaient dans des chambres à quatre, de petites chambres où ils ne pouvaient presque pas mettre leurs affaires. Ils ont été très mal traités. On les faisait repartir pour qu'ils ne s'installent pas. On ne voulait pas qu'ils fassent venir leur famille. Ils venaient dix mois, repartaient en Italie, puis avaient le droit de revenir après deux mois. Mais ils n'étaient pas payés pendant ces deux mois. Ce n'était pas social du tout.

Emile : Oui, j'ai vu des articles de la RTS là-dessus, sur les immigrés qui venaient travailler.

Habitante 4 : Ils étaient mal vus. On les croisait dans le bus, on les regardait de travers.

Habitant 5 : Vous ne connaissez pas M. Koffman ? On a fait une interview avec un professeur de l'EPFL. Mon petit-fils est étudiant. À l'EPFL, ils travaillent aussi sur le béton, sur des systèmes pour construire différemment. Il faut de l'argent, c'est tout.

Emile : En architecture ?

Habitant 5 : Non, en génie civil. Il a 24 ans.

Habitante 4 : En tout cas, votre idée d'utiliser les coursives...

Habitante 1 : C'est très chouette.

Habitante 4 : Et ça existe déjà un peu. On connaît cette personne qui a son atelier.

Habitante 1 : Je peux vous conduire tout à l'heure, si vous voulez. Enfin, si c'est ouvert.

Emile : Ah oui, ce serait super.

Habitante 4 : Et puis il y avait aussi un atelier à l'étage.

Habitante 1 : À l'étage, je ne connais pas.

Habitante 4 : Mais si, Patty avait son atelier à la place d'une buanderie. Elle l'a eu pendant très longtemps.

Habitante 1 : Je crois qu'elle l'a rendu maintenant.

Habitante 4 : Peut-être, mais elle l'a utilisé pendant une vingtaine d'années.

Habitant 5 : Moi, j'ai un ami architecte à Paris. Il est venu voir le Lignon.

Habitante 4 : Il y a beaucoup de gens qui viennent.

Habitante 1 : C'est un lieu inspirant.

Habitant 5 : C'est une équipe de génie qui a fait ça.

Habitante 4 : Moi, j'ai connu Madame Addor. Ils étaient très inspirés par Le Corbusier.

Emile : Oui, par la Charte d'Athènes. C'est une grande réussite architecturalement. Mais

maintenant, la question, c'est comment le bâtiment s'adapte à notre société.

Habitante 4 : Il a évolué, oui.

Habitante 1 : Au début, il y avait beaucoup de gens qui travaillaient au CERN ou dans des organisations internationales. Ils sont arrivés tous en même temps et ils ont organisé la société du Lignon. Dans le livre, vous verrez, ils avaient créé plein de clubs. Les nouveaux habitants étaient accueillis par les voisins, parfois avec une rose. C'est une petite image, mais elle dit beaucoup.

Habitante 4 : On était tous de la même génération, tous jeunes, avec des enfants petits. On avait besoin les uns des autres.

Habitante 1 : On débarquait tous.

Habitante 4 : On était tous des immigrés d'une certaine manière. Je me rappelle toujours de ma voisine Maria, italienne. Elle m'appelait par la fenêtre : "Jacqueline, tiens la pasta !" et elle me passait le repas. On parlait par la fenêtre, comme dans les films italiens.

Emile : C'est exactement le genre de chose qui m'intéresse pour la partie "portrait" de mon travail. Je ne veux pas seulement faire une analyse technique. Je voudrais montrer comment le bâtiment a été habité. Peut-être que vous connaissez Beka & Lemoine ? Ce sont des architectes qui font des films. Ils vont à l'opposé de la manière classique de présenter l'architecture. Un architecte montre souvent son bâtiment propre, vide, avec la bonne lumière. Eux, au contraire, filment les usages : les femmes de ménage, les habitants, les jardiniers, les personnes qui vivent réellement dans le bâtiment.

j'aimerais faire quelque chose dans cet esprit-là : un portrait du Lignon. Pas seulement mon regard d'architecte, mais aussi ce que j'observe, ce que j'entends, ce que les habitants me racontent. Je dois encore trouver le mode de représentation : croquis, dessins, photos, textes... mais l'idée, c'est de retranscrire ce que le bâtiment fait vivre.

Je pense qu'il y a plusieurs temporalités. D'abord les premiers habitants : comment ils

ont vécu ici, comment ils se sont approprié le lieu, comment ils communiquaient... Ensuite, peut-être les années 2000, avec d'autres usages. Et puis aujourd'hui : qu'est-ce qui a changé ? Est-ce que vous avez identifié une période de bascule, un moment où vous avez senti que le Lignon changeait ?

Habitante 1 : Les temps de changement ?

Habitante 4 : Nous, on fait partie de la génération la plus ancienne. On est les vieux maintenant. Et petit à petit, les anciens disparaissent et les jeunes arrivent.

Habitante 1 : Il y a aussi des populations différentes.

Habitante 4 : Oui, beaucoup d'étrangers.

Habitante 1 : Les premiers venaient de France, d'Italie, de Belgique, d'Espagne. Ensuite, il y a eu des gens de l'Est, de Hongrie, de Tchécoslovaquie. Maintenant, je remarque davantage de Kosovars.

Habitante 4 : Et ils s'intègrent bien.

Habitante 1 : Je ne suis pas tout à fait d'accord. Les gens restent davantage entre eux.

Habitante 4 :
Oui, c'est vrai aussi.

Habitante 1 : Un monsieur qui s'occupe un peu du nettoyage du Lignon me disait que le mélange des communautés n'existe plus comme avant. Il y a davantage de groupements communautaires.

Emile : On m'a dit ça aussi, que c'était un peu comme des clans.

Habitant 5 : Mais ça, ce n'est pas propre au Lignon. C'est l'époque actuelle.

Habitante 1 : Oui, tout à fait.

Habitante 4 : Il y a aussi l'individualisme.

Habitante 1 : Oui, on est dans un temps plus séparé.

Emile : Ce que j'aimerais faire, c'est travailler peut-être sur deux ou trois temporalités : le début, une période intermédiaire, et aujourd'hui. Et prendre des thèmes. Par

exemple : comment les gens habitaient leur logement ? Comment se faisaient les rencontres ? Comment fonctionnaient les coursives ? Vous me racontez cette histoire de voisine qui vous passait un plat de pâtes par la fenêtre : ça, je peux le dessiner. Le lecteur comprend tout de suite une ambiance, une manière d'habiter.

Habitante 4 : Oh oui, oui.

Habitant 5 : Donc vous vous intéressez au côté social.

Habitante 1 : Ça va avec.

Emile : Oui, il y a une dimension sociale importante.

Habitant 5 : Alors, si vous me permettez, j'ai une anecdote sur le plan social. À mon avis, c'est quelque chose d'unique au Lignon. C'est tout bête. Nous avons eu deux enfants. Aujourd'hui, ils ont une cinquantaine d'années. Eh bien, ils ne nous ont jamais appelés "papa" et "maman".

Emile : Ah bon ?

Habitant 5 : Jamais. Pourquoi ? Parce qu'ils jouaient en bas. Nous, on habitait au 13e étage. Un enfant se faisait mal, il criait : "Maman !" Et là, toutes les mamans sortaient à la fenêtre. C'était incroyable. Alors on leur a dit : "Ça suffit." Nos enfants nous appelaient René et Jacqueline. Comme ça, quand ils criaient "Jacqueline !", il n'y avait que Jacqueline qui sortait.

Habitante 1 : Ah d'accord.

Habitant 5 : C'était une invention géniale.

Habitante 4 : Et moi, quand j'appelais ma fille Laure, je criais : "Lauuuure !" Et tous les enfants répétaient : "Lauuuure !"

Habitant 5 : C'était délicieux. Et puis il y a l'école. On n'a jamais accompagné nos enfants à l'école.

Habitante 2 : Il n'y avait pas de voitures.

Habitant 5 : On les regardait depuis la fenêtre.

Habitante 4 : On les voyait passer.

Habitant 5 : J'ai "vendu", entre guillemets, des appartements du Lignon à des gens qui étaient nés ici, qui avaient grandi ici, qui étaient partis ailleurs dans le canton, et qui revenaient à 25 ans avec leurs propres enfants. Pourquoi ? Parce qu'ils disaient : "C'est le rêve pour les enfants." Il y a l'école, pas de barrière, pas de voitures. On voyait nos filles depuis la fenêtre. C'était magique.

Emile : C'est parfait comme exemple.

Habitant 5 : Sur le plan social, l'histoire du "Maman !" et du "Jacqueline !", je trouve que ça raconte beaucoup.

Habitante 1 : Oui, c'est très parlant.

Emile : Et aujourd'hui, vous ressentez d'autres changements ?

Habitant 5 : Moi, je ressens un changement avec la nouvelle génération. Denise, on ne va pas être d'accord.

Habitante 1 : Pourquoi ?

Habitant 5 : Les jeunes qui habitent ici ne vivent plus vraiment le Lignon. Ils viennent habiter au Lignon, mais ils vont ailleurs. Je ne vois presque plus personne se promener dans la campagne du Lignon.

Habitante 4 : Pour les spectacles aussi, il y a beaucoup de gens qui viennent de Genève, mais peu de gens du Lignon.

Habitante 1 : Les week-ends, il y a quand même beaucoup de monde qui vient.

Habitant 5 : Oui, au Moulin, quand il y a 200 personnes qui font de la musique.

Emile : C'est où, le Moulin ? C'est le Jardin Robinson ?

Habitante 4 : Non, c'est plus loin.

Habitante 2 : Il y a un café, c'est sympa.

Emile : Ah, c'est là où on arrive après la descente vers le Rhône ?

Habitante 2 : Oui, il y a un petit port.

Emile : oui, oui je vois.

Habitante 4 : C'était un endroit où il y avait des malades, à l'écart. Des malades contagieux.

Habitante 1 : Une léproserie. Il me semble que ça a été une léproserie.

Habitante 4 : On appelait ça le Moulin.

Habitante 1 : Vous savez aussi qu'il y a un projet de passerelle entre le Lignon et le côté du Coin-de-Terre, au bord du Rhône ? Avant, il y avait un passage en bateau vers Onex. Il a été supprimé depuis longtemps. Moi, je ne l'ai jamais connu, mais il reste des vestiges. Maintenant, il est question de créer une passerelle pour reconnecter ces deux côtés. Et plus au sud, il y a Porteous. Vous connaissez ?

Emile : C'est l'ancien bâtiment au bord du Rhône ?

Habitante 1 : Oui, l'ancienne station d'épuration.

Emile : Il y a un projet dessus, non ?

Habitante 1 : Oui, c'est ça. Et il y a une fête dans deux jours, vendredi.

Emile : Je pars vendredi, malheureusement.

Habitante 4 : En résumé, en tant qu'anciens habitants du Lignon, ça fait maintenant presque 60 ans qu'on est venus. Le bâtiment était tout neuf. Et malgré tout, le bilan est positif. On a toujours été heureux au Lignon.

Habitante 1 : Je n'arrête pas de me dire que les angles de vue sont vraiment bons.

Emile : Oui, architecturalement, les paysages sont très bien cadrés.

Habitante 4 : L'absence de vis-à-vis, c'est magnifique.

Emile : C'est une vraie réussite. Après, j'ai aussi parlé avec quelques jeunes, et certains me disaient qu'ils ne se sentaient pas toujours bien ici. J'ai parfois l'impression qu'il y a une petite guerre entre générations : les personnes âgées se plaignent des jeunes, les jeunes se plaignent des personnes âgées. Certains me disent qu'ils n'ont pas vraiment de lieux à eux.

Habitante 4 : Ce n'est pas vrai.

Habitante 1 : Il y a le Carambol, en dessous.

Emile : Oui, mais je pense qu'il faut distinguer les âges. Pour les enfants ou les plus jeunes, il y a le Jardin Robinson, la patinoire, des activités. Mais pour certains adolescents ou jeunes adultes, c'est peut-être différent.

Habitante 1 : Le Carambol, c'est justement pour eux. C'est un bâtiment construit depuis longtemps, qui a été rénové. Il y a des jeunes de 20, 23, 24 ans. J'ai été les voir, parce que je voulais avoir un témoignage de leur part. Certains viennent de l'immigration, et ils font des choses très bien. Ils ont même fait l'ascension du Mont-Blanc avec leur équipe. Il y a vraiment quelque chose pour les jeunes.

Emile : D'accord, je regarderai.

Habitante 4 : Mais c'est vrai que les modes d'habiter ont changé. Avant, les gens étaient plus sociaux. Aujourd'hui, tout passe par le téléphone.

Habitante 1 : C'est une vie différente.

Habitante 4 : Il y a un individualisme qui n'existait pas à l'époque. Nous, on avait besoin de s'aider, parce qu'on n'avait pas nos familles ici. On était tous un peu des émigrés.

Habitant 5 : C'est partout pareil. Tous les clubs meurent. Moi, j'ai deux clubs qui sont en train de mourir. Le club de moto, le club de cinéma... Avant, on était nombreux. Maintenant, il n'y a presque plus de jeunes. Le Covid a aussi tué beaucoup d'associations. Les gens ne sont pas revenus.

Habitante 1 : Ce n'est pas seulement au Lignon.

Habitant 5 : Oui, c'est général. Mais socialement, ça se ressent aussi ici.

Habitante 4 : En tout cas, votre idée sur les coursives, je la trouve intéressante.

Emile : C'est ce que je vais essayer de développer. Il y a la partie projet, mais aussi toute la partie analyse et portrait du bâtiment. Je vais essayer de comparer les trajets d'avant et ceux d'aujourd'hui, les usages, les difficultés d'accessibilité. Pour les personnes âgées ou à

mobilité réduite, par exemple, le Lignon peut devenir compliqué. Il y a beaucoup de marches, des rampes très raides, des détours.

Habitante 1 : L'histoire de l'ascenseur, justement... J'ai fait partie du contrat de quartier pendant quelques années. Quelqu'un avait proposé de créer un petit ascenseur depuis le niveau de la rue, sous le centre commercial, pour monter ici.

Habitante 4 : Il y a des escaliers qui sont vraiment dangereux. Une amie âgée est tombée dans un escalier. Elle a été dans le coma, elle a failli mourir. C'était une chute terrible.

Emile : C'est l'escalier là-bas ?

Habitante 4 : Oui. Il est très raide. Quand je pense qu'avant, je descendais ces escaliers deux par deux...

Habitante 1 : Moi, maintenant, je me tiens bien à la rampe.

Habitante 4 : Si je fais le bilan, j'ai été heureuse de vivre ici.

Habitante 1 : Moi aussi. Quand j'étais enfant, j'habitais à Paris dans un petit logement. Je rêvais d'un grand immeuble au bord d'un parc. Et je me suis retrouvée au Lignon. C'était exactement ce que j'avais imaginé.

Emile : J'ai visité l'appartement de Madame Falquet, l'ancienne maire. Elle est dans la tour, au 24e étage. La vue est magnifique. Vous avez combien de pièces ?

Habitant 5 : Deux chambres, donc quatre pièces. Et le salon est immense. J'ai des amis qui viennent et qui disent : "Mais c'est quoi ce salon ?" C'était vraiment le rêve.

Habitante 4 : Si vous voulez voir un appartement, vous pouvez venir chez nous.

Emile : Je ne veux pas vous déranger.

Habitante 4 : Vous ne nous dérangez pas, on est à la retraite.

Emile : Je reviens jeudi vers 14h30. Je ne sais pas si vous êtes là.

Habitant 5 : Jeudi, on va peut-être chercher notre amie Denise à l'hôpital. Ce sera peut-être en début d'après-midi.

Emile : Rien de grave ?

Habitante 1 : Non, non. On va juste me retirer le cœur et m'en mettre un autre.

(rires)

Habitant 5 : On lui met un cœur électrique. Elle est solide, normalement une nuit et c'est fini.

Habitante 4 : Si jamais, vous nous téléphonez. On vous laisse le numéro.

Emile : C'est très gentil. Après échange, je me rends compte que les appartements fonctionnent finalement assez bien. Donc le projet ne va peut-être pas tellement s'attarder sur leur transformation.

Habitante 4 : Et par les coursives, c'est très bien.

Habitante 1 : Je trouve qu'il y a une configuration architecturale particulière. Vous parlez d'une poche, mais moi je ne le vois pas seulement comme ça. Je trouve que ça crée aussi des liens, une connivence.

Emile : Parce que le quartier est un peu séparé ?

Habitante 1 : Oui, mais cette séparation peut être négative ou positive. On se rencontre au centre commercial, il y a des activités, des habitudes. Ça crée une forme d'identité.

Habitant 5 : Moi, je fais aussi un film. Une sorte de science-fiction. Je filme depuis le troisième étage, avec les couchers de soleil, le brouillard, les scènes de naissance devant le bâtiment... J'ai déjà des centaines de séquences.

Emile : Vous faites un film sur le Lignon ?

Habitant 5 : Oui, sur l'histoire du Lignon, à ma manière.

Emile : C'est très intéressant. Peut-être que ça pourrait aussi m'aider, j'essaie de faire un portrait sensible d'un bâtiment.

Habitant 5 : Moi, je pense qu'ils vont être époustouflés par vos documents. J'ai fait du

dessin technique, des grandes planches. Je sais ce que c'est. Maintenant, tout est à l'ordinateur ; nous, on n'avait pas ça. Moi, j'étais avec des artistes. Je me laissais parfois de la liberté dans le dessin. Je me disais : "Je ne vais pas faire ça toute ma vie dans un bureau technique."

Emile : Et après, vous avez travaillé dans quoi ? Dans l'immobilier ?

Habitant 5 : Non, pas vraiment. J'étais dans l'administration des ventes. J'avais beaucoup de contacts avec les gens. Quand je dis que j'ai "vendu" le Lignon, c'est une image. Je parlais du Lignon avec enthousiasme, et ça donnait envie aux gens d'y venir.

Habitante 4 : René a aussi beaucoup fait de moto. Tous ses jeunes copains le tutoient encore. Il a fait de la moto jusqu'à 80 ans.

Habitant 5 : Oui, et ça crée des liens avec les jeunes. Quand on vieillit, c'est important.

Habitante 4 : Depuis que je suis au Lignon, la première chose que je fais le matin, c'est aller sur la loggia regarder la vue. Je respire. L'air vient du Rhône. Et le soir, avant d'aller me coucher, je regarde la ville illuminée. C'est très beau.

Emile : Vous êtes à quel numéro ?

Habitante 4 : Au 80, tout au bout.

Emile : Dans la dernière partie.

Habitante 4 : Oui. Et la vue, c'est très important.

Emile : Vous avez beaucoup de chance. Et en même temps, c'est une des grandes forces du Lignon : tout le monde a une vue.

Habitante 4 : Il n'y a pas de vis-à-vis. On voit loin. C'est une vraie réussite.

Habitante 1 : C'est aussi ça qui crée une connivence. On est tous dans le même bâtiment, avec des appartements similaires, des vues, des situations comparables. Il y a quelque chose de psychologique, une sorte d'identité commune.

Habitante 4 : Et du contact.

Habitant 5 : Vous avez vu les films de la RTS sur le Lignon ?

Emile : Oui, j'en ai vu plusieurs. J'ai vu des archives sur la construction, avec les ouvriers sur le chantier.

Habitante 4 : Montre-moi ton salon, je te dirai qui tu es." Le salon, c'est vraiment le reflet d'une personne.

Habitante 1 : C'est quoi cette histoire des salons ?

Habitante 4 : Ils venaient filmer les gens chez eux. C'était très troublant parfois. Il y a aussi un film, Sweet Girls, qui a été tourné au Lignon. J'y ai participé. Ce sont des jeunes révoltés qui ne trouvent pas d'appartement et qui imaginent parquer les personnes âgées dans les abris antiatomiques pour récupérer leurs logements.

Habitante 1 : Moi, je n'ai pas aimé.

Habitante 4 : Moi, j'ai adoré. C'est une fiction, bien sûr. Les jeunes organisent une fête, font boire les vieux, puis les transportent dans des chariots Migros vers les abris. Mais au fil du film, ils s'attachent à eux. Ils prennent soin d'eux. À la fin, les personnes âgées ne veulent plus sortir, parce qu'elles ont recréé une petite communauté. C'était drôle et touchant.

Emile : Je vais regarder. Sweet Girls.

Habitant 5 : Il y a peut-être un autre film avec ce titre, attention.

Habitante 4 : Les Douces Jeunes Filles, peut-être. Vous trouverez.

Habitante 1 : Vous connaissez Massimo Grassi ? C'est un architecte à Genève. Il a aussi fait un petit travail. Donnez-moi votre numéro, je pourrai vous envoyer des choses.

Emile : Oui, bien sûr.

Habitante 4 : Et moi, je peux vous donner mon e-mail. J'ai le film, je peux vous l'envoyer.

Emile : Merci beaucoup. Sinon je peux aussi essayer de le télécharger.

Habitante 4 : Maintenant, c'est facile. C'est

formidable, tout ce qu'on peut trouver.

Habitante 1 : Si vous avez besoin d'autres documents ou témoignages, vous pouvez nous recontacter.

Emile : Merci. Je vous avoue que je suis un peu stressé : je repars vendredi et je dois présenter le 23 juin. Toute ma partie théorique doit être rendue bientôt, donc il faut que j'avance.

Habitante 1 : Alors concentrez-vous.

Habitante 4 : Vous avez déjà fait beaucoup. Vos dessins sont très bien.

Emile : Ce ne sont encore que des esquisses. J'ai aussi fait des grands plans. Je peux vous les montrer si ça vous intéresse.

Habitante 1 : C'est pour une thèse ?

Emile : Non, c'est une fin de master. On appelle ça un TFE.

Habitante 1 : C'est magnifique.

Habitant 5 : Fabuleux.

Habitante 1 : Si vous voulez, on peut aller voir si le monsieur de l'atelier est là.

Emile : Ah oui, avec plaisir. Merci beaucoup pour votre temps, déjà.

Habitant 5 : Avec plaisir.

Emile : Après juin, normalement, c'est fini. J'aurai terminé mes neuf ans d'études.

Habitant 5 : Neuf ans, c'est énorme. Je vois nos petits-fils, ils sont aussi dans des études très exigeantes. Il y en a un à l'EPFL.

Emile : Il est à l'EPFL ?

Habitant 5 : Oui, il est même venu à Paris.

Habitante 4 : Bon, on va peut-être vous laisser reprendre vos affaires tranquillement.

Emile : Merci beaucoup, vraiment. Cette discussion m'aide énormément. Ce que vous me racontez, ce sont exactement les choses que je ne peux pas comprendre uniquement avec des plans ou des livres.

Habitante 1 : C'est normal. Un bâtiment, il faut

aussi le vivre.

Habitante 4 : Et puis le Lignon, il faut du temps pour le comprendre.

Emile : Oui, je le sens de plus en plus. Au départ, je venais avec un regard d'architecte. Maintenant, j'ai surtout l'impression de découvrir une accumulation d'histoires, d'usages, de souvenirs.

Habitant 5 : C'est ça, le Lignon.

Habitante 1 : Et si vous revenez, on aura encore d'autres choses à vous raconter.

Emile : Je n'en doute pas. Je vous tiendrai au courant de l'avancement de mon travail. Et si vous voulez, je pourrai aussi vous envoyer quelques images ou quelques extraits quand ce sera plus avancé.

Habitante 4 : Oui, avec plaisir.

Habitante 1 : Et courage pour la suite.

Emile : Merci beaucoup.

Habitante 4 : Alors, si vous avez encore un peu de temps, je peux vous emmener voir l'atelier dont on parlait. Ce n'est pas très loin.

Emile : Oui, volontiers. Ça m'intéresse beaucoup.

Habitante 4 : Venez, on va voir si c'est ouvert.

Emile : Parfait. Merci à tous.

M. Tence

17.03.2026

Emile : Commençons, du coup, comment vous appelez-vous ? Et depuis combien de temps êtes-vous au Lignon ou travaillez-vous ici ?

Patrick : Je m'appelle Patrick Tence. Le salon de coiffure est aujourd'hui le plus ancien commerce du centre commercial. À l'origine, il y avait la boulangerie Allenbach, qui avait ouvert en 1967. Le salon de coiffure, lui, a ouvert en mars 1968. À l'époque, c'étaient mes parents qui tenaient le salon, et moi j'avais huit ans et demi.

Emile : Et vous êtes arrivé au Lignon à ce moment-là ?

Patrick :Oui, en 1968.

Emile : Et vous habitiez ici aussi ?

Patrick : Je n'habite plus au Lignon aujourd'hui. J'y ai habité à différents endroits, mais maintenant ce n'est plus le cas. En revanche, j'y ai toujours travaillé. À part la période de mon apprentissage, j'ai toujours travaillé ici depuis mon arrivée.

Emile : Donc vous avez commencé à habiter au Lignon vers l'âge de huit ans ?

Patrick :Oui.

Emile :C'était vers quelle année exactement ?

Patrick : On est arrivés en décembre 1967.

Emile : Ah donc vous faisiez partie des tout premiers habitants. C'était encore en chantier?

Patrick : Oui, c'était encore en chantier. Les premiers locataires étaient installés dans la partie haute, vers la route du Lignon, en face de la piscine. Il y avait déjà des habitants en 1966. À ce moment-là, le centre commercial n'existait pas encore et le bâtiment n'était pas terminé. Les tours étaient déjà construites, je

crois. Coop organisait des navettes pour emmener les habitants faire leurs courses à l'avenue d'Aïre, et Migros faisait pareil avec des bus.

Emile : Et ensuite le chantier s'est terminé progressivement, puis le centre commercial est arrivé ?

Patrick : Oui. Je crois qu'il y a aussi eu des arrêts dans les travaux à cause d'une crise économique liée aux emprunts et à ce genre de choses. Une partie du bâtiment, du 54 jusqu'au 32, était encore en chantier. Ensuite, il y avait une portion déjà construite du 30 jusqu'au 18. Puis certains morceaux n'étaient pas encore réalisés. Nous, on habitait au 15, dans la première barre en bas.

Emile : J'ai aussi interviewé Madame Falquet, l'ancienne maire de Vernier.

Patrick : Ah oui, elle faisait partie des premières habitantes. Elle était encore jeune à l'époque.

Emile : Elle me racontait qu'avec son frère, ils allaient courir sur les échafaudages du chantier quand ils étaient enfants.

Patrick : Oui, on était à l'école ensemble. Enfin, avec son frère et sa sœur surtout.

Emile : Justement, eux me parlaient d'une vraie vie de quartier au début.

Patrick : Oui, parce qu'ici tout a été construit de toutes pièces. Du coup, tout le monde vivait ensemble. Même les églises catholique et protestante collaboraient, ce qui créait parfois des tensions avec leur hiérarchie, parce qu'à l'époque "on ne mélangeait pas". Mais malgré ça, il y avait une vraie dynamique commune. C'était un grand village. Tout le monde se connaissait. La mère de Madame Falquet, par exemple, faisait partie des personnes qui

accueillaient les nouveaux habitants avec un bouquet de fleurs.

Emile : C'est sympa.

Patrick : Oui, c'était vraiment un grand village.

Emile :J'ai aussi entendu dire qu'au départ, les gens ne voulaient pas forcément venir habiter ici parce que c'était perçu comme loin du centre, presque comme la campagne. Et j'ai entendu une histoire selon laquelle les trois premiers mois de loyer étaient gratuits pour attirer des habitants.

Patrick :Alors ça, je ne peux pas le confirmer. Nous, on habitait de l'autre côté du Rhône, à la Cité Nouvelle, et on a déménagé ici pour que mes parents puissent travailler sur place et que nous ayons l'école juste à côté.

Emile :En tant qu'enfant, ça devait être génial : tout était à proximité, sans voitures ni danger.

Patrick :Oui. Au Lignon, on peut aller partout à pied, même sans traverser de route si on veut. Il y a des passages partout. D'ailleurs, c'était un vrai problème pour la police à l'époque : les voitures roulaient vite et les enfants n'avaient pas l'habitude de traverser les routes.

Emile :J'ai une autre question : les coursives qui longent le grand bâtiment, vous avez connu l'époque où elles étaient réellement utilisées ?

Patrick :Oui, bien sûr. C'était un peu notre terrain de jeu. Entre les caves et les galeries, on passait notre temps là. Et puis quand il pleuvait, c'était très pratique : on pouvait partir du 15, emprunter les galeries et arriver jusqu'au 32 sans sortir.

Emile :Donc c'était vraiment un lieu de vie et de circulation ?

Patrick :Oui. À l'époque, les habitants n'avaient pas de machines à laver chez eux. Il y avait donc sur les galeries des buanderies et des séchoirs. Tout était ouvert. Puis, avec le temps, certaines parties ont été fermées parce que

ça devenait compliqué pour les habitants dont les cuisines donnaient directement sur les coursives. Les gens passaient constamment devant chez eux.

Emile :À force, ça devenait envahissant ?

Patrick :Oui. Ou alors c'est nous qui faisions trop de bêtises aussi.

Emile :C'est possible aussi.

Patrick : Oui.

Emile : Vous savez à peu près quand les coursives ont commencé à être fermées ?

Patrick : À la base, les coursives servaient aussi d'issues de secours en cas d'incendie. Ensuite, avec le temps, certaines copropriétés ont commencé à fermer des portions, notamment à cause des dégradations. Au départ, seuls les concierges avaient les clés. Aujourd'hui encore, certaines personnes âgées ou à mobilité réduite peuvent obtenir une clé pour circuler plus facilement à plat.

Emile : Parce qu'au rez-de-chaussée, on retrouve ensuite tous les escaliers qui descendent vers le bas du site.

Du coup, est-ce que je peux vous présenter rapidement ma réflexion de projet ?

Patrick : Oui, bien sûr.

Emile : Je vous ai parlé un peu de mon analyse du Lignon. Aujourd'hui, on compte environ 2780 logements entre les tours et la grande barre.

Patrick :Oui, 84 allées sur une moyenne de 15 étages, en comptant les tours.

Emile :C'est énorme. Et en plus des logements, il y a aussi tous les services : le centre commercial, les églises, l'école... Et puis le cadre est incroyable : il y a la nature, le Rhône, les promenades. Quand on y réfléchit, c'est presque un petit paradis.

Patrick :Le Lignon, c'est un paradis parce qu'on est à la campagne tout en vivant dans un grand immeuble. Il n'y a pratiquement aucun vis-à-vis. On a la vue sur la campagne, ou alors sur le cimetière de l'autre côté.

Emile :Il y a un cimetière?

Patrick : Oui, juste là derrière. Et puis il y a aussi le quartier Nicolas-Bogueret. Ces bâtiments avaient été construits à l'époque pour loger une partie des ouvriers qui travaillaient sur le chantier du Lignon. Derrière, il y avait aussi un petit ruisseau. Quand on était gamins, on descendait par des escaliers bricolés avec des pierres et du bois. Aujourd'hui, il y a une passerelle qui relie le tout.

Emile :Il y en a deux maintenant, non ?

Patrick :Oui, il y en a toujours eu deux. La première servait surtout aux adolescents qui allaient au cycle d'orientation, du côté des villas.

Mais ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'à l'origine, quand ils ont acheté le terrain du Lignon, ils ont décidé de construire autant de mètres carrés habitables que de mètres carrés de terrain achetés, tout en occupant le moins de sol possible. C'est de là qu'est née l'idée de cette immense barre.

Emile :Oui, et quand on analyse le bâtiment aujourd'hui, c'est quand même une vraie réussite. Tous les appartements sont traversants, il n'y a quasiment aucun vis-à-vis, les logements restent très lumineux... J'en ai visité un récemment et, même aujourd'hui, les surfaces restent très qualitatives.

Patrick :Oui, ça fonctionne encore très bien. Franchement, pour l'époque, ils avaient réfléchi à beaucoup de choses.

Emile :J'ai aussi rencontré l'architecte Lionel Spicher, qui a supervisé la rénovation des façades du Lignon. Lui aussi disait que le système du bâtiment fonctionne encore remarquablement bien aujourd'hui.

Mais justement, ce qui m'intéresse surtout, c'est la manière dont les habitants ont vécu le site et comment il fonctionne au quotidien. Parce qu'on a à la fois énormément de logements, mais aussi tout un ensemble de services : les commerces, les écoles, les médecins, les espaces verts...

Patrick :Oui, à une époque il y avait vraiment tout ici. Beaucoup plus qu'aujourd'hui encore.

Emile :Par exemple ici, dans certains niveaux du bâtiment, il y avait déjà des bureaux à l'époque ?

Patrick :Oui. Toute cette partie-là, entre certains numéros d'allées, c'étaient essentiellement des bureaux. Il y avait la régie, des cabinets, différents services... Aujourd'hui il reste encore des médecins, des physios, ce genre de choses.

Emile :Donc le Lignon n'était pas seulement un immense ensemble de logements.

Patrick :Non, pas du tout. L'idée, c'était vraiment de créer une sorte de ville dans la ville.

Emile :Et vous, vous connaissiez bien tous ces espaces quand vous étiez enfant ?

Patrick :Ah oui. Notre terrain de jeu, c'était les galeries et les sous-sols.

Emile :Les sous-sols sont encore accessibles aujourd'hui ?

Patrick :Maintenant, presque toutes les allées sont fermées. Il faut des clés pour accéder aux sous-sols et même dans les ascenseurs il faut une clé pour descendre.

Mais à l'origine, tous les sous-sols avaient été conçus comme des abris antiatomiques. Les caves faisaient partie du dispositif. Tout était prévu : les portes blindées, les systèmes de ventilation, la filtration de l'air... Même les séparations en bois étaient pensées pour pouvoir être démontées et réutilisées en cas

de guerre.

Emile :Oui, avec les grosses portes blindées qu'on voit encore aujourd'hui.

Patrick :Exactement.

Emile :Donc tout le sous-sol du bâtiment forme en réalité un immense abri.

Patrick :Oui, exactement.

Emile :Et sous le Lignon, il y a aussi énormément de parkings, non ?

Patrick :Ah oui. Sous le centre commercial, il y a déjà plusieurs niveaux de parking. Ensuite, sous les espaces verts, sous les tours, un peu partout, il y a encore des parkings en sous-sol.

Emile :C'est impressionnant parce qu'en surface aussi, on a l'impression qu'il y a beaucoup de places.

Patrick :Oui, mais ça existait déjà dès le départ. Peut-être pas toutes celles qu'on voit le long des routes aujourd'hui, mais globalement le projet avait été pensé pour accueillir énormément de voitures.

À l'époque, les routes étaient beaucoup plus larges. Quand ils ont réaménagé récemment avec les pistes cyclables, je leur ai demandé si quelqu'un s'était demandé pourquoi, dans les années 1960, ils avaient conçu des voies aussi larges pour accéder au Lignon.

Emile :Donc ce n'était pas seulement lié au confort automobile ?

Patrick :Non. Le Lignon fonctionne presque comme une presqu'île. L'ouverture sous le bâtiment, c'est pratiquement la seule entrée et la seule sortie du quartier en véhicule.

Avant, il y avait plusieurs voies dans chaque sens. Aujourd'hui, je me demande parfois comment les secours feraient en cas de catastrophe si tout le monde essayait de sortir en même temps.

Emile :Oui, c'est vrai qu'on a presque une seule

“porte” d'accès au site.

Patrick : Exactement. On est dans la boucle du Rhône. Donc en cas de problème, tout passe par là.

Emile :Et aujourd'hui, vous diriez qu'il manque des parkings ou pas forcément ?

Patrick :Je ne sais pas s'il en manque réellement. Mais aujourd'hui, chaque famille possède plusieurs voitures. On est parfois trois dans une famille et il y a trois voitures.

Patrick :Ah, ma cliente arrive.

Emile :Ah mince, on va devoir s'arrêter alors. En tout cas, merci beaucoup pour votre temps.

Patrick :Avec plaisir.

Mme Falquet

19.03.2026

Mme Falquet : Bonjour Emile ! Quel plaisir de vous revoir. Alors, comment allez-vous depuis notre dernière rencontre ? Vous avez pu poursuivre vos explorations dans le quartier ?

Emile : Bonjour ! Ça va très bien, merci. Oui, j'ai passé pas mal de temps au Lignon ces derniers jours. J'ai eu l'occasion de discuter avec quelques habitants, c'était vraiment enrichissant. Mais j'avais hâte de vous retrouver pour approfondir notre discussion et vous poser d'autres questions.

Mme Falquet : C'est gentil, je suis ravie que votre projet avance bien. On s'installe ?

Emile:Volontiers ! Donc l'idée de cet entretien, c'est que je puisse vous présenter un peu ce que j'ai retenu des quelques journées passées ici et compléter certains points avec votre expérience. J'ai constaté plusieurs choses en discutant avec différentes tranches d'âge, des aînés comme des plus jeunes. Plusieurs m'ont dit que, par rapport à l'époque, les gens se toléraient peut-être un peu moins. Certains ont aussi évoqué une évolution de la population et des communautés qui vivent parfois davantage entre elles. Plus généralement, plusieurs personnes avaient le sentiment qu'il y avait moins de vivre-ensemble, de partage et de liens entre les habitants qu'autrefois. Est-ce que c'est quelque chose qui vous parle ?

Mme Falquet : Alors, je pense qu'on ne peut pas simplement dire que c'est "moins bien qu'avant" ou "mieux". Je pense que c'est quand même l'évolution de la société. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup moins de tolérance à tous les niveaux. Par exemple, c'est vrai que les anciens ne tolèrent pas les jeunes, indépendamment de l'ethnie ou de n'importe quoi, ils ne tolèrent pas les jeunes. Une fois par année, à la soirée du locataire, ce sont toujours les mêmes personnes qui disent : « les jeunes font du bruit », « les jeunes nous dérangent », « les jeunes jettent des trucs par terre », « les jeunes laissent les chiens ». Ce sont les jeunes du quartier. Il y a très peu de

jeunes qui viennent de l'extérieur. Vous voyez la configuration du Lignon : les gens ne viennent pas ici spécialement. Mais simplement, il y a parfois des jeunes qui se regroupent parce que, comme ils sont au Cycle du Renard, ils sont ensemble. Et puis, ils viennent de différents quartiers : ils viennent de Vernier-Village, ils viennent de Châtelaine. Donc c'est vrai qu'ils se regroupent. Ils ne font pas de mal, simplement ils sont ensemble, ils font du bruit et ils ont peur. Mais pourquoi ils ont peur aux gens ? C'est parce que les gens n'ont pas de tolérance, ils n'ont pas l'habitude. Il ne faut pas généraliser, mais les gens voient un groupe de jeunes et ils ont peur.

Emile : Et puis ils les stigmatisent un peu.

Mme Falquet : Je vois en bas, pendant un moment, il y avait un groupe, mais c'étaient tous des jeunes qui habitaient dans l'immeuble. Ils étaient en bas, ils parlaient, évidemment. En plus de ça, le soir, on n'a pas de bruit ici. Et puis en fin de compte, ils ne faisaient rien. Simplement, ils étaient là. Ce qu'il y a surtout, quand les gens vous disent ça, c'est qu'en fin de compte, moi je pense que c'est un manque de tolérance global dans la société actuelle. On ne tolère pas les gens parce qu'on en a peur, parce qu'on ne les connaît pas. Et là, je parle en tant qu'ancienne maire, mais aussi en tant qu'enseignante : je pense que le politique a raté quelque chose dans l'intégration. Et beaucoup de gens se sont beaucoup plaints de la communauté albanaise, j'imagine, quand même ?

Emile : Non, de ce que j'ai entendu, on n'a pas vraiment stigmatisé ou parlé d'une communauté en particulier. Mais ce que j'ai surtout observé quand j'ai pris le café avec Mme Rausse et ses amies, c'est qu'à l'époque, c'étaient toutes de jeunes mamans qui arrivaient de partout à l'étranger. Elles étaient toutes nouvelles au Lignon. Il y a eu une sorte de micro-communauté, une vie de quartier qui s'est organisée, puis qui a progressivement disparu à mesure que les gens partaient. Et

après, on est arrivés à des îlots plus séparés.

Mme Falquet : C'est juste. Vous avez raison, c'est exactement ce qui s'est passé. Mais le problème, c'est qu'on a aussi un changement au niveau culturel. Au tout début au Lignon, il y avait beaucoup d'Italiens et d'Espagnols. C'étaient tous des gens qui venaient pour travailler, des ouvriers, beaucoup. Parce que ce sont les patrons qui avaient fait construire le Lignon, on a dû vous l'expliquer. C'était le plein boom de la construction, des besoins en logements. Donc il y avait toute cette immigration d'Italie. C'est vrai qu'ils étaient aussi ensemble. Les gens ne s'en rappellent plus, mais ils restaient beaucoup entre eux. D'ailleurs, il y a encore deux ou trois dames que je connais qui habitaient déjà ici en 1965 ; elles sont là depuis le début. Il y en a une qui ne sait toujours pas parler français. Donc vous voyez... Je ne sais pas comment dire, mais c'est vrai qu'il y avait ce phénomène lié au fait que c'étaient tous des jeunes couples. Ça, c'est clair : quand vous arrivez et qu'il n'y a que des jeunes couples, automatiquement on crée des liens parce qu'il y a l'école, l'enfant qui fait du sport, etc. On crée des liens avec les autres mamans. Et puis, il ne faut pas oublier qu'à l'époque, les mamans ne travaillaient pas. Ça, c'est quand même un point essentiel.

Emile : Ça, c'est intéressant.

Mme Falquet : C'est très essentiel. Ce qui se passait au Lignon, c'est qu'au départ, il y avait le bâtiment, l'église, le temple, le centre commercial et l'école. C'est tout ce qu'il y avait. Il n'y avait rien de prévu, ni crèche, ni rien du tout. Donc tout ce qui s'est créé l'a été sous forme associative. Des personnes se sont mobilisées pour leur habitat, pour leur quartier. Ils ont créé la garderie, ils ont créé le Jardin Robinson. Tout le monde s'est mis ensemble pour ça. Il y avait énormément de monde parce que les mamans ne travaillaient pas. Ce sont elles qui ont fait vivre leur quartier. Et maintenant, le problème, c'est que les gens travaillent.

Emile : Et ils n'ont plus le temps.

Mme Falquet : Et on voit l'évolution. À la fin de mes années au Conseil administratif, on ne trouvait plus personne pour porter les associations. On ne trouvait plus de bénévoles.

Pas parce qu'ils ne voulaient pas, mais parce qu'ils n'avaient plus le choix. C'est pour ça que ça a complètement basculé. Maintenant, pour le nouveau quartier au Chemin de l'Étang, la commune a engagé deux personnes pour créer le "mieux-vivre".

Emile : À plein temps ?

Mme Falquet : À plein temps. Des employés pour créer des relations entre les gens.

Emile : Donc ça peut être une solution.

Mme Falquet : Voilà, c'est la solution.

Emile : C'est intéressant. Parce que dans mon travail, l'idée est justement d'essayer de dresser une sorte de portrait du Lignon. Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre ce qui a changé au fil du temps, mais aussi ce qui est resté identique. J'ai l'impression que le bâtiment, lui, a relativement peu évolué, alors que les habitants, les modes de vie, la vie du quartier et les usages ont beaucoup changé. C'est pour ça que j'essaie de récolter un maximum de témoignages et d'anecdotes sur la manière dont les gens vivaient ici et sur l'évolution de la vie du quartier.

Mme Falquet : Oui, la vie du quartier, c'est clair. À l'époque, il y avait des gens hyper motivés, des fêtes, des lieux de rassemblement comme la place devant les églises. Le centre commercial était beaucoup plus animé. Je ne sais pas si on vous en a parlé, mais au départ, c'était un centre avec énormément de magasins : un fleuriste, un boucher, un poissonnier, un cordonnier, un magasin d'habits... Tout ça a décliné au moment de l'ouverture de Balxert.

Emile : D'accord.

Mme Falquet : Les gens ont commencé à faire faillite parce que la clientèle s'est déplacée sur Balxert et les grands centres. C'était un lieu de rencontre parce qu'on avait plus de temps. Je me rappelle, quand j'allais au centre commercial avec ma maman, j'avais 12 ans, mon frère et ma sœur en avaient 7 quand on est arrivés, on en avait pour longtemps ! On rencontrait plein de gens, on discutait, on jouait... Maintenant, les gens sont pressés. Et puis je dois dire que je fréquente très peu le

centre du Lignon moi-même. Quand je travaillais, je faisais mes courses sur mon lieu de travail. J'ai enseigné au Bachet, je faisais mes courses au Bachet ; j'ai enseigné à Bernex, je les faisais à Bernex. C'étaient des questions pratiques. Donc je comprends les gens quand ils disent « il n'y a plus de vie ». Quand on a vécu l'ancien temps, on a l'impression d'avoir perdu beaucoup. Mais pour moi, les besoins ont simplement évolué. Avant, il y avait beaucoup plus de Suisses d'origine. Maintenant, avec l'évolution de Genève, les communautés vivent un peu entre elles. On me dit souvent : « Ah, les Albanais restent ensemble, les Africains aussi ». Mais je donne toujours cet exemple : j'ai une amie italienne de mon âge, on était au collège ensemble, elle fréquentait le cercle italien et c'est là qu'elle a rencontré son mari. C'est naturel. Si vous allez à l'étranger, c'est pareil. Une fois en Espagne, vers Valence, on est allés voir des amis : il y avait le drapeau bernois, ils buvaient l'apéro au vin blanc...

Emile : Le blanc de Valais?

Mme Falquet : Voilà ! C'est un phénomène humain. Chez les jeunes, c'est différent car vous avez l'habitude de côtoyer tout le monde depuis petit.

Emile : Genève est très internationale, donc on partage beaucoup. Après, ça dépend peut-être des tranches d'âge.

Mme Falquet : Ça dépend de l'éducation. Mes parents ont toujours été impliqués en politique et au syndicat. J'ai vécu avec des ouvriers italiens, espagnols...

Emile : Ici, au Lignon ?

Mme Falquet : Ici et ailleurs. Mon père faisait du syndicat sur Genève. Un de ses frères était maraîcher à Confignon. Il a toujours eu des ouvriers : d'abord italiens, puis espagnols, portugais, hongrois... J'ai grandi comme ça. On ne peut pas demander aux gens de faire tout de suite comme nous. Mais je trouve qu'on a trop tendance à croire que ce qu'on a vécu avant était forcément "mieux".

Emile : Oui, je vois.

Mme Falquet : Ce qui se passe maintenant est juste différent. J'étais enseignante, j'ai eu ma

première classe en 1976. J'ai vu toute cette évolution, des mamans impliquées, des cultures différentes. Dire que c'était mieux avant... je ne sais pas.

Emile : J'avais justement entendu qu'avec le temps, on a souvent tendance à retenir les bons souvenirs et oublier les aspects plus négatifs.

Mme Falquet : Je ne sais pas si on vous l'a raconté, mais quand je suis arrivée au Lignon, j'avais 12 ans, j'étais déjà au Cycle d'orientation. J'étais restée à Cayla parce qu'on habitait les Charmilles avant. Mais mon frère et ma sœur ont vécu toute leur scolarité ici. Il y avait de grandes difficultés entre le "haut" et le "bas" du Lignon. Les gens oublient ça ! Ce n'était pas seulement les enfants. Le haut, c'étaient les barres, le HBM et le HLM de l'époque. Et plus on descendait vers les deux tours, plus on allait vers le HCM et le loyer libre. Là, au départ, il y avait des avocats, des médecins... Il y avait vraiment une coupure sociale entre le haut et le bas.

Emile : Et pourtant, les logements étaient les mêmes ? Les mêmes appartements ?

Mme Falquet : À l'intérieur, c'était différent. Les pièces étaient identiques, mais les finitions changeaient. En haut, chez mes parents, il n'y avait du parquet que dans le salon. En bas, il y avait du parquet partout. Les peintures et les allées étaient différentes. Dans la grande tour, il y avait du marbre noir, c'était toujours nickel. Et il y avait cette fameuse piscine sur le toit, réservée aux gens de la grande tour. Si on avait un copain là-bas, on avait de la chance d'y aller !

Emile : Donc il y avait une différence, mais actuellement elle ne se ressent plus. Tout le monde est à la même enseigne.

Mme Falquet : Au départ, c'était très marqué.

Emile : Il y avait une petite rivalité, des préjugés.

Mme Falquet : Comme maintenant il y a des préjugés sur certaines communautés ou les logements sociaux. Je dis toujours : n'oubliez pas, le Lignon, c'est une ville.

Emile : On me l'a beaucoup dit.

Mme Falquet : C'est une ville. Il y a tout : des vieux, des petits, des gens qui vont bien ou mal. Et dans la presse, on a tendance à en rajouter dès qu'il se passe quelque chose.

Emile : J'ai compris que ça pesait à beaucoup de monde.

Mme Falquet : Ça devenait lourd. « Ah, t'habites au Lignon... » avec un certain ton.

Emile : Ce qui est frappant, c'est que tout le monde a un a priori, mais personne ne vient vraiment. Moi-même j'en avais peut-être, mais en me baladant, en traversant le pont, j'ai trouvé ça incroyable. Il y a la ferme, le centre commercial... bon, il est un peu vieillot, mais le site vaut vraiment le coup.

Mme Falquet : Les gens ne connaissent pas. Quand j'étais directrice d'école, j'ai invité mes collègues à manger à la maison. Ils n'étaient jamais entrés à l'intérieur du quartier ! Ils passaient devant, mais c'est tout.

Emile : C'est vrai que depuis la route, ce n'est pas très attractif. Ou alors ils connaissent juste la piscine du Lignon.

Mme Falquet : Qui est à l'extérieur, exactement. Ou le McDonald's. On a beaucoup souffert de ces préjugés, comme pour Les Palettes.

Emile : J'ai une autre question. Je vois des chariots de supermarché partout dans le quartier. Comment ça se passe, les gens font leurs courses et les ramènent jusqu'à leur appartement, ils entrent dans l'ascenseur avec ?

Mme Falquet : Ah oui, ils sont obligés ! J'ai une voisine qui n'a pas de sacs : elle met tout dans son chariot au magasin et elle le monte jusque chez elle. Le problème, c'est que les gens les laissent ensuite sur les paliers. La régie est intervenue plusieurs fois parce que c'est dangereux en cas d'incendie.

Emile : Et pour descendre au bas du Lignon, ils prennent la rampe ? Il faut de la force !

Mme Falquet : Oui, il faut en avoir. Mais d'un point de vue pratique, si vous habitez en bas et que vous avez trois sacs lourds, faire un kilomètre à pied, c'est compliqué. À un moment, ils voulaient mettre un système de blocage des roues dès qu'on sort de la zone

commerciale, mais c'était trop cher. Alors il y a des messieurs qui passent deux fois par semaine avec une camionnette pour ramasser les chariots et les remonter.

Emile : J'ai rencontré un concierge qui me disait qu'ils payaient une entreprise pour ça. Je trouve que ces chariots racontent une histoire sur la manière dont les gens circulent ici.

Mme Falquet : L'été, les gamins jouent avec ! Ils se lancent dans les descentes, ils font des courses... Mon frère et moi, on le faisait aussi avec les copains.

Emile : Ah, donc ça date de l'époque !

Mme Falquet : On prenait le chariot et on se lâchait tout en haut de la descente. On n'avait pas de skateboards à l'époque.

Emile : Si on résume, qu'est-ce qui a vraiment changé pour vous ?

Mme Falquet : Le plus marquant, c'est le fait d'être « chacun chez soi ».

Emile : Mhm.

Mme Falquet : C'est une question difficile. Qu'est-ce qui a changé... Mes intérêts ont évolué aussi avec l'âge. Et puis je n'ai pas d'enfants, donc je n'ai pas vécu le quartier via l'école. Comme j'enseignais ailleurs, je ne m'impliquais pas trop dans les activités locales pour garder une coupure.

Emile : Ok, Pour la suite du projet, je vais analyser ça par thèmes : les coursives, les objets du quotidien comme les livraisons et les courses, l'usage des espaces communs, le parc, la place, les parkings. Les aînés, eux, ont peut-être plus de mal avec la mobilité ?

Mme Falquet : Oui, pour ceux qui ont des problèmes de mobilité, le Lignon est un enfer. Il faut toujours grimper ou descendre. Les aînés prennent souvent le bus même pour de petits trajets parce que ça monte trop. Et le gros souci, ce sont les pannes d'ascenseur.

Emile : Ça arrive souvent ?

Mme Falquet : Ici, environ une fois par mois. On est trop nombreux pour ces petits ascenseurs. Aux heures de pointe, quand les jeunes partent au Cycle ou au collège, c'est saturé. Et pendant les travaux, les ouvriers

montaient le matériel avec, ce qui les mettait en surcharge. Nous, on est au 24e, donc on peut passer par la galerie, mais pour ceux qui sont tout en haut, c'est dramatique. Il y a eu des articles là-dessus : des personnes âgées sont restées coincées chez elles pendant des jours à cause de ça. À mon époque, on aurait dû prévoir un système d'ascenseurs pairs et impairs pour fluidifier.

Emile : Mais dans la configuration actuelle, on ne peut pas vraiment intervenir sur les ascenseurs existants. À part remplacer les moteurs.

Mme Falquet : La seule chose qu'il faudrait faire, c'est un ascenseur extérieur.

Emile : Mais là, tout le monde, sur toute la hauteur, verrait quelqu'un passer devant chez lui.

Mme Falquet : Ça ne marche pas. Ça ne marche pas. Et puis ils s'arrêteraient où, en plus ? Ils ne pourraient pas s'arrêter sur les paliers. Non, c'est pas possible. Mais le problème de l'ascenseur est quand même un peu compliqué. À la limite, ça fait du bien parce qu'on peut discuter avec les gens.

Emile : Oui. Mais à l'époque, quand les coursives étaient fonctionnelles, les gens pouvaient juste descendre ou monter d'un étage en passant par la coursive, prendre un autre ascenseur et continuer.

Mme Falquet : C'est ce qu'on fait toujours, hein. On "met le jus".

Emile : Oui, mais maintenant on ne peut se déplacer que sur quatre numéros d'immeuble.

Mme Falquet : Après, vous êtes bloqué. Oui, avant, on pouvait se promener sur toutes les coursives.

Emile : Justement, par rapport à ces questions de circulation et d'usages, j'aimerais vous présenter brièvement mon projet pour avoir votre retour.

L'idée principale serait de travailler sur une des coursives du Lignon, la première au niveau du centre commercial. Mon intention serait de transformer cette coursive en une

sorte de rue publique en hauteur.

L'objectif est double : d'une part, faire revenir des usages collectifs et des lieux de rencontre dans ces espaces aujourd'hui peu utilisés ; d'autre part, créer un lien plus fort entre le Lignon et la ville environnante. Je réfléchis aussi à l'installation de nouveaux accès verticaux; des escaliers et des ascenseurs plus généreux; pour permettre à des personnes extérieures de monter facilement jusqu'à cette coursive. Une fois en hauteur, les gens pourraient circuler le long de cette "rue", dans laquelle j'imagine intégrer différents programmes : de petits commerces, des espaces partagés, peut-être un café, des ateliers, voire des espaces de travail.

L'idée serait que cette coursive devienne un lieu de passage, mais aussi un lieu de vie, qui reconnecte les habitants entre eux sans les contraindre, simplement en leur offrant des opportunités de rencontre.

Mme Falquet : Oui, puis ce serait bien parce qu'en fin de compte, ça permettrait aussi de créer des locaux communs, il en manque. Pour que je me situe : là-dessous, c'est la ferme, et ça, c'est l'église. Sous l'église, il y a des locaux que la commune loue, dont un centre de quartier que les gens peuvent louer pour faire des fêtes, des mariages, etc. C'est un endroit qui est quand même relativement, passez-moi l'expression, bloqué, parce que c'est très sombre. Ce qui manque vraiment, ce sont ces locaux. Même pour un anniversaire d'enfant, on n'a pas forcément l'espace. Et puis les gens vivent quand même beaucoup... Nous, on n'est que nous dans nos grands appartements, mais les familles sud-américaines, albanaises, elles ont une culture plus communautaire elles n'ont pas que la petite famille comme on a eu, nous : les parents dans leur appartement, le frère dans le sien. Dans toutes les nouvelles constructions, en rez-de-chaussée, il y a toujours un local à disposition des locataires, même payant, justement pour ça.

Emile : Un anniversaire, un repas de famille...

Mme Falquet : Un anniversaire, un repas de famille, etc. Et c'est très demandé, parce que si vous voulez avoir le local de quartier, vous vous y prenez au moins deux ans à l'avance.

Emile : Vraiment, à ce point ?

Mme Falquet : C'est très loué à la commune.

Emile : Ok

Mme Falquet : Par contre, sur votre site, il y a un projet de surélévation.

Emile : Non du tout mais j'ai cru entendre que le bâtiment a été racheté il y a quelques mois par un autre fonds de pension, et que du coup les projets étaient un peu incertains...

Mme Falquet : Ils ne savaient pas trop.

Emile : Et il n'y a pas aussi un projet d'EMS au Lignon ?

Mme Falquet : Il est en bas, pas au Lignon en bas d'Aïre. Vous ne l'avez pas sur votre plan, il est là. Ces immeubles-là, c'est l'école d'Aïre.

Emile : J'ai vu que la commune a lancé une sorte d'appel d'offres pour un projet de surélévation sur le centre commercial, pour y mettre des bureaux, un EMS...

Mme Falquet : Oui, et une bibliothèque en tout cas. Pour sortir la bibliothèque de là où elle est actuellement.

Emile : D'ailleurs je voulais demander, On m'a dit qu'à l'époque, le Lignon avait été construit pour être démolit une cinquantaine d'années plus tard. C'est une rumeur ou il y a quelque chose de vrai.

Mme Falquet : Moi, je crois que ce sont des rumeurs. Je ne vois pas pourquoi on aurait construit ça pour le démolir, franchement.

Emile : On m'a dit que le bâtiment dérogeait à beaucoup de réglementations urbanistiques, mais qu'on l'avait quand même construit pour loger vite, le temps de mieux aménager le reste de Genève. Et une fois que c'était fait, on aurait dû démolir le Lignon pour reconstruire autre. Je ne sais pas si c'est une légende urbaine...

Mme Falquet : Moi j'ai aussi entendu ça, mais pour moi, c'est une légende urbaine. Ça n'a pas de sens.

Emile : D'accord.

Mme Falquet : Surtout qu'il y avait déjà des problèmes de logement. Il fallait loger toutes

les personnes qui arrivaient pour travailler dans la construction, les routes, etc. C'était aussi parce que le statut de saisonnier avait été supprimé, il ne faudrait pas l'oublier. Quand les gens ne venaient plus seulement pour 6 mois, il y a eu des regroupements familiaux. Les Italiens, les Espagnols faisaient venir leur famille. Donc je ne vois pas pourquoi ils auraient construit pour démolir. La seule chose, c'est que c'était tout à fait nouveau. Et au départ, certaines personnes étaient réticentes à venir habiter ici.

Emile : Parce que c'était loin.

Mme Falquet : C'était loin, c'était bizarre, ce n'était pas comme on avait l'habitude. C'était un truc absolument incroyable.

Emile : Incroyable pour certains, bizarre pour d'autres.

Mme Falquet : Ouais. Et puis, nous, on habitait dans un petit appartement de 5 pièces, on était 5 dedans, c'était minuscule. Et quand on est arrivés au Lignon, on avait chacun notre chambre, mes parents avaient la leur... C'était hyper moderne pour l'époque. C'était un peu comme si vous passiez d'une vieille maison avec les toilettes dehors à un endroit où vous avez les sanitaires à l'intérieur et vous tirez la chasse.

Emile : En effet.

Mme Falquet : Et après, les gens se sont sentis bien, et ils y sont restés.

Emile : C'est vrai qu'on a tendance à l'oublier, mais à l'époque, on ne se logeait pas comme on loge maintenant. Au Lignon, c'était une prouesse : c'était chauffé, il y avait de l'eau chaude, de la pression dans les robinets...

Mme Falquet : Tout à fait.

Emile : Et maintenant, c'est devenu une normalité.

Mme Falquet : Exactement. Et puis c'est vrai qu'après... Il y a un couple plus jeune, je discutais avec elle, elle m'a dit : « Nous, on est là parce qu'on n'était pas très chauds pour venir au Lignon, mais c'est notre premier appartement et on n'a pas trouvé moins cher ». Il y avait aussi ce côté-là. Les loyers ne sont pas excessifs ici par rapport à ce qu'on peut

trouver à Genève. Et puis finalement, ils se plaisent énormément.

Emile : D'accord.

Mme Falquet : Mais c'est vrai qu'il y a des gens qui viennent au Lignon sans que ce soit forcément un choix. À Genève, on sait qu'on ne peut pas vraiment se loger n'importe où.

Emile : On est à 1000 francs la pièce maintenant, en location à Genève.

Mme Falquet : C'est vrai que...

Emile : On m'a dit qu'il y avait une dame qui avait un 5 pièces et qui payait encore 900 francs par mois au Lignon.

Mme Falquet : Ben ça, c'était les premiers. Ils sont encore aux anciens tarifs. Quand on est partis de chez mes parents, ils avaient refait les tapisseries, les toilettes, tout. Mais chez certains, c'est encore comme c'était avant.

Emile : Dans le "jus" d'époque.

Mme Falquet : Les meubles de cuisine avec la paroi brune...

Emile : Un peu inclinée.

Mme Falquet : Voilà. C'est vrai que ces gens payent encore peu. Ça a hurlé quand ils ont rénové, parce qu'ils ont voulu réajuster les loyers, et alors...

Emile : Ils en ont profité pour augmenter.

Mme Falquet : Ils n'ont finalement pas beaucoup augmenté. Il y en a qui ont mis de petites augmentations, parce qu'on leur a quand même expliqué que, par rapport au marché maintenant... Et puis...

Emile : Ça aurait été un problème, je pense. Dernière question : c'est quoi votre endroit préféré au Lignon ?

Mme Falquet : Bon, c'est chez moi, d'abord !

Emile : Haha.. Non, mais en dehors de chez vous, un point de vue, une ambiance particulière... Je ne sais pas, les coursives, un endroit où l'on voit le jet d'eau ou la campagne ?

Mme Falquet : Ouais... Moi j'aime bien me promener. Et si je me promène au Lignon, je vais facilement en face, vers Loëx.

Emile : On m'a dit qu'il y avait un beau point de vue sur le Lignon depuis là-bas.

Mme Falquet : Ouais. Il y a un point de vue super sympa depuis le petit village de Loëx, avec des ponts. Et puis, j'aime bien aller sur la place, surtout l'été, mais pas seulement. La commune y installe des jeux d'eau, il y a tous les gamins, on rencontre des gens. Et il y a pas mal d'animations : récemment, il y a eu la patinoire ; l'été, la commune installe du beach-volley. On peut s'asseoir, discuter... c'est la place du village.

Emile : OK, très bien. Je vais aller voir ça. Je vais essayer d'aller prendre quelques photos tant qu'il fait encore jour. Bon, en tout cas, merci beaucoup pour votre temps, une fois de plus. C'était vraiment très intéressant.

Mme Falquet : Avec plaisir. Si jamais, je vous donnerai aussi les coordonnées de l'architecte dont je vous ai parlé. Il habite au Lignon, il connaît très bien le quartier et je vais lui parler de votre démarche.

Emile : Ah super, avec plaisir. Merci beaucoup.

Mme Falquet : Je pense qu'il pourra peut-être vous apporter quelques informations complémentaires.

Emile : Parfait. Merci encore.

6

Ouvrages:

École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). (2012). *La cité du Lignon, 1963–1971, études architecturales et stratégies d'intervention*. Infolio

Graf, F. (2015). *Addor architecte*. MétisPresses.

Noyons, E. (2023). Déplier l'ordinaire : *Cartographies narratives de la Goutte d'Or, 2018–2020*. LJMTL.

Rauss, D. (2025). *Raconte-moi ton Lignon*. Atar Roto Presse SA.

Articles scientifiques :

Baes, E. (1899). *Le symbole et l'allégorie*. Mémoires de l'Académie royale de Belgique, 59, 1-165. https://www.persee.fr/doc/marb_0770-8459_1899_num_59_1_2458

Benros, D. et Duarte, J.P. (2009). *An integrated system for providing mass customized housing*. Automation in Construction, p310–320. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0926580508001519?via=ihub>

Chélini, M.-P. (1998). *Les reconstructions en Europe*. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 57, 135–138. https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1998_num_57_1_3720

Gérin, D. (s.d.). *Naissance du portrait monétaire dans la Grèce antique*. Le portrait. <https://essentiels.bnf.fr/fr/arts/themes-et-genres-1/9f08b9f8-512d-46ec-9f39-e98db753fd16-portrait/article/792c29a4-e81f-47ed-a496-86837ed3c36d-naissance-portrait-monetaire-dans-grece-antique>

Grosjean, E. (2023). *Imprimer, collecter et concentrer l'image des villes : lieux d'édition et représentations urbaines en Europe (fin du XVe siècle-milieu du XVIIe siècle)*. Les Cahiers de l'École du Louvre, 21. <https://journals.openedition.org/cel/28316>

Haquin, A. (2000). *Rauss Belting, Image et culte. Une histoire de l'image avant l'époque de l'art*. Traduit de l'allemand par Frank Muller (coll. Histoire). 1998. Revue Théologique de Louvain. https://www.persee.fr/doc/thlou_0080-2654_2000_num_31_4_3120_t1_0555_0000_2

Huitorel, J.-M. (2012). *L'immeuble comme tableau (une introduction à l'œuvre d'Yves Bélorgey)*. Anthropologie dans l'espace. https://www.yvesbelorgey.com/bibliographie/texte/877/yves_belorgey_anthropologie_dans_lespace

Leenaerts, D. (2006). *La forme séquentielle en photographie: déploiement du temps et du récit. Image & Narrative*. Battles around Images : Iconoclasm and Beyond, 15. <https://www.imageandnarrative.be/inarchive/iconoclasm/leenaerts.htm>

Limare, S. (s.d.). *L'héritage des Ambassadeurs dans l'art contemporain*. Revue Textimage. https://revue-textimage.com/conferencier/05_vanites/limare2.html

Moutat, A. (2019). *Le croquis ou l'art de penser par l'image*. Image et connaissance, 10. <https://doi.org/10.4000/signata.2310>

Musée des beaux-arts d'Orléans. (2022). *Portrait et pouvoir aux 17e et 18e siècles*. Dossier destiné aux enseignants. https://www.orleans-metropole.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/document/culture/musees/offre_pedagogique/2022/mba/dossier/Dossier-PEDA_Portraits_et_pouvoir.pdf

National Portrait Gallery (s.d.). *Photographic portraiture: the artist, the sitter and the gaze*. Schools hub. <https://www.npg.org.uk/schools-hub/photographic-portraiture-the-artist-the-sitter-and-the-gaze#reflections>

Noyons, E. (2025). *Déplier l'ordinaire : cartographies narratives du quartier de Noailles à Marseille*. Topophile. <https://topophile.net/savoir/deplier-lordinaire-cartographies-narratives-du-quartier-de-noailles-a-marseille/>

Requier, S. (2010). *Les fonctions scientifiques dans le parcours de la représentation architecturale*. <https://www.unilim.fr/visible/399>

Studioxix (2025). *Le portrait : théories, formes et enjeux*. Studio XIX. <https://studioxix.hypotheses.org/2993>

Vuilleumier, M. (2015,). *Étrangers*. Dictionnaire historique de la Suisse DHS. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010384/2015-07-09/>

Articles internet :

Marino, G. (s.d.). *La cité du Lignon, la démesure novatrice d'un grand ensemble*. Actualités. <https://www.amc-archi.com/article/la-cite-du-lignon-la-demesure-novatrice-d-un-grand-ensemble.40048>

Aparences (2018). *Le symbolique dans le portrait*. Le portrait à la Renaissance italienne. https://www.aparences.net/art-et-mecenat/le-portrait-a-la-rennaissance-italienne/le-symbolique-dans-le-portrait/#google_vignette

Bibliothèque nationale de France. (s.d.). *L'art du portrait*. Les Nadar, ne légende photographique. <https://expositions.bnf.fr/les-nadar/l-art-du-portrait.html>

Debert, P. (2024). *Dibutades, inventrice du dessin !*. Histoires galantes. <https://www.histoiresgalantes.fr/blog/2024/01/08/dibutades-inventrice-du-dessin/>

Distinction Romande d'Architecture. (s.d.). *Rénovation de la Cité du Lignon*. Projet. <https://dra5.ch/dra5/projets/2188/renovation-de-la-cite-du-lignon/#:~:text=Le plan masse articule trois,selon la topographie du terrain.>

Espazium. (2015). *La restauration de la cité du Lignon reçoit le prix Europa Nostra*. Culture du bâti depuis 1874. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/la-restauration-de-la-cite-du-lignon-recoit-le-prix-europa-nostra>

Genève internationale. (s.d.). *Repères historiques*. Histoire. <https://www.geneve-int.ch/fr/reperes-historiques>

Genève internationale. (s.d.). Chapitre 14 : *Le CERN. La maison des bosons*. Histoire de l'architecture. <https://www.geneve-int.ch/fr/chapitre-14-le-cern-la-maison-des-bosons>

L'histoire par l'image. (s.d.). *L'art au service du pouvoir politique*. Albums. <https://histoire-image.org/albums/art-service-pouvoir-politique>

Louvre-Ravioli. (2022). *Avec Castiglione, bye-bye bling-bling !*. Beaux Arts. <https://www.beauxarts.com/vu/baldassare-castiglione-linfluence-sans-heurt/>

ONU Genève. (s.d.). *Palais des Nations*. À propos. <https://www.ungeneva.org/fr/about/palais-des-nations>

Ripoll, F. (2023). *Henri Lefebvre*. HyperGeo. <https://hypergeo.eu/henri-lefebvre/>

S3D Engineering. (2024). *Plans de coupe : définition, types et importance dans la construction*. S3D Engineering. <https://s3dengineering.net/blog/plans-de-coupe-construction-definition-types-importance/>

Tate. (s.d.). *Portrait*. <https://www.tate.org.uk/art/art-terms/p/portrait>

Thèses :

Courtial, L. (2011). *De l'intention aux perceptions : peut-on parler d'un langage architectural ?*, Université de Tours. EPU_DA. https://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2011PFE_Courtial.Louise.pdf

Klopfenstein, F. (2015). *Genève 1948-1966, la ville du plan Marais : visions pour une ville suburbaine* [Mémoire de master]. EPFL. https://ia-living-archives-2021.s3-zh.os.switch.ch/filer_public/79/f9/79f9ed11-cf9a-41fd-bb19-abb4d3a4fb1a/2017_047_klopfenstein_enonce_klopfenstein_enonce_theorique_light.pdf?

Lembicz, O. (2024). « *Staffage Figures*. » *Une étude de cas : le concours de la Faculté d'Architecture de Liège à travers ses dessins en plan et en coupe*. Université de Liège, Liège, Belgique. <http://hdl.handle.net/2268.2/21421>

Poulain, C. (2017). *Le rôle de l'image en architecture*, ENSA Nantes. Dumas. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01650208v1>

Rapports :

Archicrée (s.d.). *Portraits Vivants*. Newsart / société. <https://www.bekalemoine.com/media/PR/archicree.pdf>

Bêka et Lemoine. (s.d.). *Portfolio*. MoMA. https://www.bekalemoine.com/media/Beka_Lemoine_Portfolio_Fra.pdf

Grand Palais. (2022). *Art du portrait et représentation du pouvoir*. Musée du Luxembourg - Dossier pédagogique. https://panoramadelart.com/sites/default/files/2022-10/dossier_pedagogique_tudors_0.pdf

Office cantonal de la statistique de Genève. (2003). *La population genevoise de 1850 à 2000*. https://statistique.ge.ch/tel/compresses/2003/geneve_cp_2003_29.pdf

République et canton de Genève. (s.d.). Georges Addor : Inventaire, évaluation qualitative, recommandations (n° 38). <https://ge.ch/geodata/SIPATRIMOINE/SI-EVI-OPS/EVI/edition/fiches/RAddor/RAddor-38.pdf>

Statistique Genève. (2021). *Quatre-vingts ans d'évolution des loyers à Genève* (n° 65). <https://statistique.ge.ch/tel/publications/2021/analyses/communications/an-cs-2021-65.pdf>

Lembicz, O., Vandenbulcke, B., & Herrero, M. (2025). *El staffage en el concurso de arquitectura contemporáneo: Uso de figuras y narrativas de proyectos*. Dans *Temperatura y trazo: dibujos y transversalidad en las industrias creativas*, 17, p. 174-191.

Sites internet:

Atlas du logement. (2022). *Le Lignon, Genève, Georges Addor*. <https://www.atlasdulogement.ch/projet/le-lignon-geneve-georges-addor/>

Elsa Noyons. (s.d.). <https://elsanoyons.com>

Vidéos :

Le Nouveau Printemps. (2022). *Interview : Yves Bêlorgey*. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=p-rq1pjWdDY>

Radio Télévision Suisse. (1966). *Construire une cité au Lignon*. RTS. <https://www.rts.ch/archives/1966/video/construire-une-cite-au-lignon-26182868.html>

Radio Télévision Suisse. (2024). *Le Lignon, 1950-2024*. RTS. <https://www.rts.ch/archives/2024/video/le-lignon-1950-2024-28541076.html>

Société française des architectes. (2019). *L. Lemoine et I. Bêka intr. de E. de Rothschild, Derrière l'image*. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=ZOeKIsE-Gvs&t=95s>

Film :

Cardinaux, J-p., Ruiz, X. (2015). *Sweet Girls*. Ruiz Cardinaux Entertainment. SRG SSR. <https://www.playsuisse.ch/fr/show/895690?locale=fr>

7

■ Table des figures

Fig 1 : Photo de la Cité du Lignon , en premier plan les deux tours. *Source* : Swiss Arc. <https://www.swiss-arc.ch/fr/projet/renovation-de-la-cite-du-lignon/13189539#nch/1246900737>

Fig 2 : Carte postale (1950). Vue sur la rade de Genève. *Source* : Geneanet Cartes Postales. <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/5237570#0>

Fig 3 : Palais des Nations (1940-1950). *Source* : ETH-Bibliothek Zürich / Wikimedia Commons. https://fr.wikipedia.org/wiki/Palais_des_Nations#/media/Fichier:ETH-BIB-Genf_-_Genève,_Palais_des_Nations-LBS_H1-014446.tif

Fig 4 : Évolution de la population du canton de Genève selon l'origine, de 1850 à 2000. *Source* : Reproduction personnelle à partir des données de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). https://statistique.ge.ch/tel/comprime/2003/geneve_cp_2003_29.pdf

Fig 5 : Accord bilatéral Espagne–Suisse (1961). *Source* : Recueil des Traités des Nations Unies. <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume+1689/v1689.pdf>

Fig 6 : Pourcentage de logements vacants dans le canton de Genève de 1950 à 2000. *Source* : Reproduction personnelle d'après les données de l'Office cantonal de la statistique de Genève (OCSTAT). https://statistique.ge.ch/domaines/09/09_02/presse.asp

Fig 7 : Photo Manifestation dans le quartier de Plainpalais, sans date mais probablement 19 juin 1971. *Source* : Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/controverses-de-densite-en-territoire-sature>

Fig 8 : Photo Tract de l'assemblée des habitants de Plainpalais, sans date, env. septembre 1971. *Source* : Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/controverses-de-densite-en-territoire-sature>

Fig 9 : Logements vacants à Genève au 1er décembre 1953. *Source* : Bureau cantonal de statistique-Genève. https://statistique.ge.ch/tel/publications/1953/hors_collection/documents_historiques/hc-ocstat-1953-01.pdf

Fig 10 : Maurice Braillard (1879–1965) Architecte, urbaniste. *Source* : Fondation braillard architectes. <https://braillard.ch/trombinoscope/maurice-braillard/?lang=en>

Fig 11 : André Marais (1906-1976) Urbaniste. *Source* : Éditions d'en bas. <https://enbas.net/2023/01/28/philippe-gfeller-geneve-en-plans-de-maurice-braillard-a-andre-marais-2022/>

Fig 12 : Projets d'aménagement,, 50 000 logements projetés, 1956. *Source* : Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/geneve-un-siecle-et-demi-de-projets-durbanisme>

Fig 13 : scénario refusé. *Source* : reproduction personnelle à partir de Verdu Élodie (2020) https://ia-living-archives-2021.s3-zh.os.switch.ch/filer_public/af/7a/af7a5dc6-51f5-4f23-b4b7-f0707c2e269f/2020_137_verdu_enonce_verdu_elodie_la_densification_de_geneve_par_le_comblement_d_interstices.pdf

Fig 14 : scénario accepté. *Source* : reproduction personnelle à partir de Verdu Élodie (2020) https://ia-living-archives-2021.s3-zh.os.switch.ch/filer_public/af/7a/af7a5dc6-51f5-4f23-b4b7-f0707c2e269f/2020_137_verdu_enonce_verdu_elodie_la_densification_de_geneve_par_le_comblement_d_interstices.pdf

Fig 15 : Localisation des principaux habitats collectifs construits entre 1950 et 2000. *Source* : Google Earth, retravaillé.

Fig 16 : Localisation des grands ensembles. *Source* : reproduction personnelle. *Source* : SITG <https://map.sitg.ge.ch/app/>

- Image Grand ensemble Meyrin. *Source* : Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/les-derniers-grands-ensembles>
- Grand ensemble Onex. *Source* : Tribune de Genève. <https://www.tdg.ch/onex-pourquoi-la-commune-est-la-plus-pauvre-de-geneve-577601757732>
- Grand ensemble Lignon. *Source* : Parti Socialiste de Vernier. <https://www.psvernier.ch/le-lignon-promu-parmi-les-beaux-site-par-suisse-tourisme/>

Fig 17 : territoire urbain de 1868 à 1987. *Source* : reproduction personnelle de Charles Hussy Atlas du bassin genevois.

Fig 18 : Photo de la plaine du Lignon dans les années 50-60. *Source* : RTS (captures d'écran). <https://www.rts.ch/archives/2024/video/le-lignon-1950-2024-28541076.html>

Fig 19 : Georges Addor, 1966. *Source* : RTS (captures d'écran). <https://www.rts.ch/archives/1966/video/la-cite-satellite-du-lignon-26182942.html>

Fig 20 : l'équipe de conception en 1966. *Source* : Addor Architecte. (livre)

Fig 21 : courbes de niveau du site du Lignon (équidistance : 1 m). *Source* : SITG (retravaillé) <https://sitg.ge.ch/>

Fig 22 : modèle topographique du site du Lignon. *Source* : SITG (retravaillé). <https://sitg.ge.ch/>

Fig 23 : Photo aérienne de la Cité du Lignon. *Source* : Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/les-outils-de-la-demesure>

Fig 24 : cartographie forestière. *Source* : reproduction personnelle. <https://map.sitg.ge.ch/app/>

Fig 25 : cartographie ferroviaire. *Source* : reproduction personnelle. <https://map.sitg.ge.ch/app/>

Fig 26 : cartographie viaire. *Source* : reproduction personnelle. <https://map.sitg.ge.ch/app/>

Fig 27 : cartographie du tissu urbain. *Source* : reproduction personnelle. <https://map.sitg.ge.ch/app/>

Fig 28 : Vue du Lignon et du Rhône. *Source* : Photographie personnelle.

Fig 29 : Vue sur les terres agricoles depuis le Lignon. *Source* : Nicolas Blandin. <https://nicolasblandin.com/Le-Lignon-M-LE-MONDE>

Fig 30 : Plan de masse. *Source* : reproduction personnelle. <https://map.sitg.ge.ch/app/>

Fig 31 : Maquette de site. *Source* : Production personnelle.

Fig 32 : Implantation de la barre du Lignon à Genève. *Source* : STIG (retravaillé). <https://map.sitg.ge.ch/app/>

Fig 33 : Implantation de la barre du Lignon à Barcelone. *Source* : ICGC (retravaillé). <https://politiquesdigitals.gencat.cat/ca/economia/estrategia-new-space-catalunya/visor-menut/>

Fig 34 : Implantation de la barre du Lignon à Paris. *Source* : Géoportail (retravaillé). <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Fig 35 : Implantation de la barre du Lignon à Liège. Source : WalonMap (retravaillé)
<https://geoportail.wallonie.be/home.html>

Fig 36 : Photo du Lignon depuis une coursive. Source : Swiss Arc.
<https://www.swiss-arc.ch/fr/projet/renovation-de-la-cite-du-lignon/13189539>

Fig 37 : Photo du Lignon depuis le centre commercial. Source : Swiss Arc.
<https://www.swiss-arc.ch/fr/projet/renovation-de-la-cite-du-lignon/13189539>

Fig 38 : Photo du Lignon depuis le parc. Source : Swiss Arc.
<https://www.swiss-arc.ch/fr/projet/renovation-de-la-cite-du-lignon/13189539>

Fig 39 : Schémas de circulations. Source : Production personnelle.

Fig 40 : Plan circulation rdc. Source : reproduction personnelle.

Fig 41 : Plan circulations verticales. Source : reproduction personnelle.

Fig 42 : Plan circulations horizontales. Source : reproduction personnelle.

Fig 43 : Coupe typologies par étage. Source : reproduction personnelle.

Fig 44 : Plans de chaque typologie d'appartement. Source : reproduction personnelle.

Fig 45 : Plans typologie A. Source : reproduction personnelle.

Fig 46 : Axonométrie typologie A. Source : reproduction personnelle.

Fig 47 : Plans typologie B. Source : reproduction personnelle.

Fig 48 : Axonométrie typologie B. Source : reproduction personnelle.

Fig 49 : Plans typologie C. Source : reproduction personnelle.

Fig 50 : Axonométrie typologie C. Source : reproduction personnelle.

Fig 51 : Plans typologie D. Source : reproduction personnelle.

Fig 52 : Axonométrie typologie D. Source : reproduction personnelle.

Fig 53 : Plans typologie E. Source : reproduction personnelle.

Fig 54 : Axonométrie typologie E. Source : reproduction personnelle.

Fig 55 : Rez-de-chaussée, accès aux circulations verticales. Source : Swiss Arc.
<https://www.swiss-arc.ch/fr/projet/renovation-de-la-cite-du-lignon/13189539>

Fig 56 : Rez-de-chaussée, ouvert permettant la circulation à travers le bâtiment. Source : Photographie personnelle.

Fig 57 : Boîtes aux lettres rez-de-chaussée. Source : Photographie personnelle.

Fig 58 : Intérieur d'un appartement en 1961. Source : Espazium.
<https://www.espazium.ch/fr/actualites/les-outils-de-la-demesure>

Fig 59 : Intérieur d'un appartement en 1966. Source : RTS.
<https://www.rts.ch/archives/grands-formats/8406972-vivre-au-lignon-une-cite-pas-comme-les-autres.html#chap01>

Fig 60-61-62 : Intérieur d'un appartement en 2021. Source : Divisare.
<https://divisare.com/projects/455289-jaccaud-spicher-architectes-associes-paola-corsini-joel-tettamanti-renovation-of-le-lignon>

Fig 63 : Détail technique façade logements. Source : Reproduction personnelle.

Fig 64 : Détail technique façade logement/ coursive. Source : Reproduction personnelle.

Fig 65 : Coursive. Source : Photographie personnelle.

Fig 66 : Arrêté du Conseil d'État relatif au plan de site de la Cité du Lignon. Source : République et canton de Genève
<https://www.ge.ch/document/6978/annexe/file/9854>

Fig 67 : Vue du Lignon depuis Loëx. Source : Photographie personnelle.

Fig 68 : Portrait de Louis XIV, Ringaud, 1701. Source : Grand Palais
<https://www.grandpalais.fr/fr/magazine/louis-xiv-1638-1715>

Fig 69 : Dibutade ou l'Origine de la peinture, Regnault, 1785. Source : Histoires galantes.
<https://www.histoiresgalantes.fr/blog/2024/01/08/dibutades-inventrice-du-dessin/>

Fig 70 : Portrait d'Anne de Clèves, Holbein, 1539. Source : Louvre.
<https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010062615>

Fig 71 : Vue de Venise à vol d'oiseau, Jacopo de' Barbari, 1500. Source : Radio France.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/allons-y-voir/venise-a-vol-d-oiseau-la-vue-de-jacopo-de-barbari-6171127>

Fig 72 : Médaillon romain à l'effigie d'Alexandre le Grand. Source : Essentiels BnF.
<https://essentiels.bnf.fr/fr/image/ccef1704-fa6e-499c-9e86-78f23deb287d-medaillon-romain-effigie-alexandre-grand>

Fig 73 : Portrait de Napoléon III, Winterhalter. Source : Louvre
<https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010059220>

Fig 74 : Portrait de Marie-Antoinette et ses enfants, Vigée Le Brun, 1787. Source : Millon Benelux.
<https://www.millon.be/actualites/portrait-de-marie-antoinette-et-de-ses-enfants>

Fig 75 : Les Ambassadeurs, Holbein, 1533. Source : Panorama de l'art.
<https://panoramadelart.com/analyse/les-ambassadeurs>

Fig 76 : Portrait de Baldassare Castiglione, Raphaël, 1514-1515. Source : Panorama de l'art.
<https://panoramadelart.com/analyse/portrait-de-baldassare-castiglione-ecrivain-et-diplomate-1478-1529>

Fig 77 : Dalle de Bobigny Magic Cinema, Bêlorgey, 2009. Source : Silverpoetics.
<https://silverpoetics.wordpress.com/2010/02/25/yves-belorgey/>

Fig 78 : photo de Guadalupe du film Koolhaas Houselife, Bêka & Lemoine, 2008. Source : MoMA.
<https://www.moma.org/collection/works/201394>

Fig 79 : Déplier l'ordinaire, Elsa Noyons, 2018-2020. Source : Elsa Noyons.
<https://elsanoyons.com/projects/deplier-l-ordiniare-cartographies-narratives-de-la-goutte-d-or/le-livre-deplier-l-ordinaire>

Fig 80-81-82-83-84 : Caddies présents au Lignon. Source : Photographie personnelle

Fig 85-86 : Mise en scène du caddie dans le film Sweet Girls, tourné au Lignon. Source : Sweet Girls, Cardinaux & Ruiz, 2015. (Captures d'écran)
<https://www.playsuisse.ch/fr/show/895690?locale=fr>